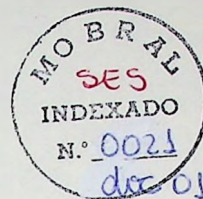


MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET
DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES



MISSION MOBRAL

PROGRAMME SEMAINE DU 15 AU 23 - 6 - 81

LUNDI 15-6-81 :

- | | |
|--------|-------------------------------------|
| 9 H 30 | - Synthèse des principaux problèmes |
| 15 H | - Réunion avec l'ILA |

MARDI 16-6-81 :

- | | |
|--------|-------------------------------------|
| 9 H 30 | - Encadrement - suivi - supervision |
| 15 H | - Étude de cas |

MERCREDI 17-6-81 :

- | | |
|---------------|--|
| 9 H 30 | - cont. Séance antérieure |
| 15 H 30 / 17H | - Idem |
| 17 H | - Réunion avec Monsieur DEARNA (INJS / DYSE) |

JEUDI 18-6-81 :

- | | |
|--------|---------------------------------------|
| 9 H 30 | - Démarches pédagogiques - Andragogie |
| 15 H | - (Théorie et pratique) |

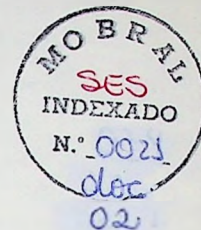
VENREDI 19-6-81 :

- | | |
|--------|-----------------|
| 9 H 30 | { Rapport Final |
| 15 H | |

LUNDI 23-6-81 :

Présentation du rapport final.

MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E CULTURA - MEC
FUNDAÇÃO MOVIMENTO BRASILEIRO DE ALFABETIZAÇÃO - MOBRAL



L'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE ET LES AUTRES PROGRAMMES DU MOBRAL
LEURS PUBLICATIONS

MOBRAL CENTRAL
Rio de Janeiro, mars 1981.

LE MOBRAL

HISTORIQUE

Le MOBRAL a été créé par la Loi 5.379, du 15/12/67. Il a commencé ses activités, régulièrement, le 8 septembre 1970, JOUR INTERNATIONAL D'ALPHABETISATION. Son action a été précédée d'une évaluation des priorités éducationnelles, sociales et économiques de la société brésilienne. Cette évaluation démontra que le moment était favorable au lancement d'un vaste programme d'ALPHABETISATION. Elle a, en outre, fourni des subsides qui ont permis d'établir la stratégie du Mouvement, de manière à lui assurer un essor et une viabilité immédiates.

OBJECTIFS

L'éradication de l'analphabétisme et l'éducation continue des adultes étaient les objectifs principaux du MOBRAL. Déjà dans la décade de 70 il devenait impérieux d'éliminer l'analphabétisme du cadre social brésilien, vu que dans les proportions où il se présentait, il était incompatible avec les efforts et les souhaits de création d'une société moderne et développée. Il était également impérieux d'offrir aux alphabétisés des opportunités d'éducation à des niveaux plus élevés, dans une perspective plus vaste d'éducation permanente.

PRIORITES

En initiant ses activités, le MOBRAL a établi des priorités sur lesquelles il a basé son action:

Assistance immédiate à la population urbaine analphabète

Cette population pouvait être recrutée avec une plus grande rapidité, car les facilités de la vie urbaine permettaient la prompte installation de postes d'alphabétisation et la mobilisation de professeurs. En outre c'est la population urbaine qui se ressent le plus des carences éducationnelles, si l'on considère la

complexité de la vie moderne et le sens hautement compétitif de la société industrielle; et, aussi, parce que les adultes alphabétisés sont des éléments importants dans la productivité du système économique.

Malgré la priorité faite à la zone urbaine, le nombre de postes assistant la population rurale est vite devenu significatif.

Assistance prioritaire de la tranche d'âge 15-35 ans

Cette tranche d'âge offre une probabilité plus grande de développer, en termes d'accroissement de la productivité, les ressources investies dans sa formation. Par ailleurs, l'ajustement social de ce groupe d'âge est plus facile à réaliser, parce que ce dernier offre moins de résistance aux changements.

Il est important de souligner que le système MOBREAL n'a pas exclu les groupes d'âge au-dessous ou au-dessus de la tranche considérée prioritaire.

Mise en relief du Programme d'Alphabétisation par rapport à ceux d'Education Continue

Cette approche se justifiait par le caractère plus démocratique de l'alphabétisation, qui répond aux besoins socio-économico-culturels d'un plus grand nombre de personnes, tout en présentant une plus grande dimension en termes de justice sociale, puisque les analphabètes constituaient le contingent populationnel au revenu le plus bas dans le cadre de la population totale.

CARACTERISTIQUES

Une fois choisies, les priorités, il fallait au Mouvement des caractéristiques ajustées aux dimensions du problème, susceptibles de garantir non seulement la viabilité mais aussi le succès du programme, tout en respectant les priorités déjà établies. Ces caractéristiques de base étaient:

a) Sources des moyens financiers propres de nature budgétaire, garantissant la pleine exécution du programme. Ces ressources étaient composées de 24% de la recette liquide de la Loterie Sportive Fédérale, de déductions volontaires de 1% de l'impôt sur le revenu des personnes morales redevables et de la recette budgétaire qui, additionnés, totalisaient, en 1972, près de 160 millions de cruzeiros.

b) Création des Commissions Municipales, comme cellule de base de l'action du MOBRAL, réalisant dans tout le Pays un mouvement communautaire inédit, qui se révélerait très dynamique et se traduirait par le recrutement des analphabètes et la mobilisation des ressources de la communauté (physiques, humaines et financières).

c) Appui de l'initiative privée grâce à quoi il a été possible de pourvoir à de grands tirages de matériel didactique, à des coûts réduits et avec la mise en place assurée dans n'importe quel point du territoire national.

Une fois les priorités définies et les caractéristiques de base du MOBRAL établies, il suffisait d'actionner les mécanismes qui déclencheraient le mouvement à l'échelle nationale.

Une vaste campagne publicitaire a animé les premiers mouvements communautaires qui se sont répandus dans le Pays entier; exploitant l'énorme capacité oisive des installations et le potentiel des alphabétisateurs recrutables, ces mouvements ont suscité un sensible impact politique et ont permis la consolidation de la "mystique de l'éducation", nécessaire à l'exécution et à la consolidation des divers projets éducationnels compris dans le Programme du Gouvernement Fédéral.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Considérant les objectifs et la stratégie proposés, il a été décidé de fonder la structure et le fonctionnement du MOBRAL sur les lignes d'orientation suivantes:

- . décentralisation des actions;
- . centralisation du contrôle;

- . liaison entre les divers secteurs établis à partir de nécessités fonctionnelles et non-hiérarchiques;
- . fixation des objectifs comme condition essentielle au bon fonctionnement et à la cohérence entre les liaisons.

LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dès le début les objectifs spécifiques du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle ont été établis.

Ils visaient à amener "l'alphabétisant" (1):

- . à l'acquisition d'un vocabulaire qui permette une augmentation des connaissances, à la compréhension d'orientations et d'ordres transmis par écrit et oralement, à l'expression claire des idées et à la communication écrite ou orale;
- . au développement du raisonnement;
- . à la création d'habitudes de travail;
- . au développement de la créativité, visant entre autres, à la mise à profit de toutes les ressources disponibles, afin d'améliorer les conditions de vie;
- . à la connaissance de ses droits et de ses devoirs;
- . à l'engagement dans la conservation de sa santé, dans l'amélioration de son hygiène personnelle, de sa famille et de sa communauté;
- . à la découverte des formes de vie et du bien-être social des groupes qui participent au développement, à la motivation pour être CONSTRUCTEUR ET BENEFICIAIRE DE CE DEVELOPPEMENT.

METHODE ET MATERIEL DIDACTIQUE

Le MOBRAL n'a choisi, par avance, aucune méthode spécifique d'alphabétisation.

(1) Celui qui est en train d'être alphabétisé.

On prétendait utiliser les diverses méthodes connues pour, en fonction des résultats initiaux obtenus, sélectionner les meilleures, en tenant compte des particularités de chaque région et de chaque groupe populationnel concerné.

Après cette phase, le MOBRAL a choisi sa propre méthodologie dont la caractéristique est de donner à l'adulte conscience de sa condition d'Homme et de ses possibilités de se réaliser comme Personne, en l'orientant, donc, vers une perspective existentielle.

Du point de vue psychologique, cette méthode se fonde sur les motivations internes de l'individu (adulte) et l'étude des intérêts, des difficultés et des possibilités de l'analphabète.

Du point de vue social, le principal ressort est l'insertion de l'individu dans la communauté comme agent et sujet de la transformation du monde où il vit.

Du point de vue pédagogique, tout le travail est orienté vers une pédagogie existentielle, c'est-à-dire, placer l'homme en face du monde et lui offrir les éléments nécessaires à son développement personnel, et même stimuler le développement de la communauté à laquelle il appartient, en construisant son propre monde.

Tenant compte de cette méthodologie, le matériel didactique utilisé par le MOBRAL a été élaboré par les Départements d'Education de plusieurs Maisons d'édition. L'idée de base qui a orienté son élaboration a été le choix de mots-clés en usage sur tout le territoire national et qui apparaissent très fréquemment dans le langage courant. C'est une méthode syllabique phonétique, dans laquelle les mots générateurs se fondent sur les nécessités de base de l'Homme.

Ce matériel a été analysé par l'équipe technique du MOBRAL/Central, dans le souci, entre autres, de le sélectionner en accord avec son adéquation à la réalité de l'apprenant, de manière à l'amener à s'intégrer dans son groupe et dans la société, en devenant un élément participant au développement du Pays.

L'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE

Adélia Maria Nehme Simão e Koff

Ana Margarida de Mello Barreto Campello

L'analyse de l'évolution du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle se basera sur l'identification des caractéristiques prises par ce Programme, en fonction des aspects ou des données de la réalité elle-même et des objectifs à atteindre, de manière à présenter autant que possible une vision globale de ce développement sur le plan national.

L'évolution du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle ne peut être isolée de l'évolution du MOBREAL comme un tout. Nombre des caractéristiques prises par ce Programme, à certains moments, ne sont rien d'autre que le reflet des changements dans la structure et le fonctionnement de cette Fondation. Cependant, l'univers d'étude et d'analyse, dans ce cas précis, se limitera uniquement au Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle.

Dans une vision rétrospective, on peut identifier dans cette évolution trois périodes parfaitement distinctes, ayant chacune des caractéristiques propres. Néanmoins, on ne doit pas considérer ces périodes étanches. Au contraire, l'embryon des changements qui se concrétiseront dans l'étape suivante, pourra presque toujours être retrouvé dans la période antérieure.

Le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle se présente en 1970, comme une réponse aux besoins d'une population marginalisée, jusqu'alors, par le système régulier d'enseignement. Et cette réponse est donnée de manière plus accessible que les opportunités de scolarisation existantes.

La ligne de travail adoptée a été, du point de vue stratégique, plus informelle que celle utilisée par le système d'enseignement de l'époque. On peut noter cette différence à travers les aspects suivants:

- 1) installation de cours proches des résidences des élèves et fonctionnant dans n'importe quel local disponible de la communauté;

2) emploi d'alphabétisateurs recrutés parmi les éléments de cette communauté, n'ayant pas nécessairement une formation spécifique au professorat.

La mobilisation, pendant cette période, a été orientée, prioritairement, vers les adultes analphabètes, résidant en zone urbaine et appartenant à la tranche d'âge 15-35 ans. On a pensé, à ce moment-là, que la population urbaine analphabète pourrait être recrutée dans une période de temps plus courte et que l'installation de cours et la mobilisation de professeurs seraient aussi plus faciles. Ces personnes seraient davantage motivées pour l'alphabétisation étant donné leurs propres conditions de vie, dans une société urbaine. D'un autre côté, la tranche d'âge 15-35 ans serait celle où il y aurait de plus grandes probabilités de retour, en ce qui concerne la productivité, par rapport à l'investissement réalisé.

La priorité préétablie s'est confirmée seulement pour ce qui est de la tranche d'âge, puisque la zone rurale, peut-être à cause de sa carence en termes d'éducation élémentaire s'est révélée très réceptive au Programme. La zone urbaine plus développée présentait quelques difficultés, comme:

- 1) résistance aux changements, même méthodologiques;
- 2) résistance au travail volontaire;
- 3) manque de disponibilité de la population envisagée, soumise à des horaires de travail extrêmement rigides.

C'est pourquoi, en 1973, l'étude de la distribution par zones de classes d'alphabétisation fonctionnelle démontrait que 67,6% de ces classes étaient déjà installées en zone rurale.

Le seconde période, qui s'étend de 1973 à 1976, peut être caractérisée comme une phase de consolidation et de sustentation du Programme.

Pendant cette phase, comme conséquence du projet d'expansion, toutes les communes brésiliennes sont atteintes. Le travail annuel est alors déjà défini en fonction de buts qui caractérisent la période comme une action orientée surtout vers l'atteinte de l'objectif quantitatif, c'est-à-dire, l'éradication de l'analphabétisme en 1980.

A mesure que diminuait l'indice d'analphabétisme au Brésil, on a remarqué une plus grande difficulté pour atteindre ces buts, parce que la parcelle de la population adulte analphabète, qui devrait être encore touchée présentait chaque fois davantage de particularités négatives telles que: déficiences visuelles, sous-alimentation, manque de motivation et caractéristiques socio-économiques qui entravaient sa participation.

En d'autres termes, à mesure que s'alphabétise une partie de la population adulte, la résidu résultant présente des difficultés croissantes.

Certains groupes populationnels aux caractéristiques spécifiques, pêcheurs, ouvriers de la construction civile, par exemple, pour l'assistance desquels il faut une forme spéciale d'action, acquièrent une plus grande signification par rapport au but à atteindre. De cette manière, la fin de la période que nous analysons à présent, est caractérisée par la pression des Coordinations des Etats, qui oeuvrent pour l'élaboration de stratégies spéciales d'implantation et de développement du Programme, dans le but d'atteindre le public qui se montre réfractaire à la forme de développement du Programme jusqu'alors utilisée.

Cette diversification du PAF est la caractéristique principale de la période qui débute en 1977, diversification réalisée en fonction du public à assister. On commence, donc, à promouvoir l'utilisation de moyens technologiques, comme la radio et la télévision, et à mettre l'accent sur l'importance d'un diagnostic plus approfondi de la situation, pour l'élaboration des différentes stratégies de développement du Programme.

En 1977 aussi, le NOBRAL Central définit une stratégie d'action diversifiée, en fonction de blocs d'états, organisés selon la concentration des adultes analphabètes, c'est-à-dire, une assistance spécifique, une concentration des moyens ou une plus grande place faite au Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle dans ces unités de la Fédération où la situation l'exige.

En considérant la caractérisation des périodes mises en évidence ci-dessus, on focalisera par la suite quelques aspects qui doivent orienter l'analyse du développement du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle.

L'approche de ces aspects prendra pour base les périodes caractérisées ci-dessus et s'efforcera de montrer l'évolution du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle de manière dynamique et non pas seulement chronologique.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle vise à amener la personne humaine à l'acquisition des techniques de la lecture, de l'écriture et du calcul, comme moyen de l'intégrer à sa communauté en lui permettant l'obtention de meilleures conditions de vie.

Ce programme poursuit les objectifs suivants:

- 1) développer chez les élèves les habiletés de lecture, d'écriture et de comptage;
- 2) développer un langage qui permette l'enrichissement de ses élèves;
- 3) développer le raisonnement, afin de faciliter la résolution de leurs problèmes et ceux de leurs communautés;
- 4) créer des habitudes et des comportements positifs vis-à-vis du travail;
- 5) développer la créativité, pour améliorer les conditions de vie en profitant des ressources disponibles;
- 6) amener les élèves:
 - . à connaître leurs droits et leurs devoirs, et les meilleures formes de participation communautaire;
 - . à s'employer à la conservation de la santé et à l'amélioration des conditions d'hygiène personnelle, familiale et communautaire;

- . à se certifier de la responsabilité de chacun dans l'entretien et l'amélioration des services publics de la communauté et dans la conservation des biens et des institutions;
- . à participer au développement de la communauté, en visant au bien-être des personnes.

On espère, ainsi, offrir, au moyen d'une méthodologie spécifique, des occasions de développer non seulement l'écriture, la lecture et le calcul, mais aussi la formation pour la responsabilité, pour la liberté, en rendant l'homme capable de s'insérer et d'agir dans la société à laquelle il appartient et de répondre ainsi aux besoins de la communauté.

Tout le travail méthodologique du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle est basé sur des techniques de travail en groupe, sur l'aide mutuelle et l'insertion communautaire. Développement personnel et développement communautaire sont intimement liés, l'un ne se faisant pas sans l'autre.

On peut encore dire que le contenu de l'activité éducative prend racine dans la vie de l'homme. Ce contenu, qui est partie du vécu de l'apprenant, pendant le processus d'éducation et de vie, est enrichi une fois de plus par le sujet du processus.

La méthode utilisée est fondée sur l'exploitation des expériences significatives des participants concernés. Elle utilise les mots générateurs (mots clés) qui s'appuient sur les nécessités de base de l'Homme, ce qui garantit l'intérêt et l'engagement des élèves. Ces mots ont un usage universel dans les diverses régions brésiliennes.

Pour l'enseignement de chacun de ces mots générateurs, on recommande d'obéir à une série de procédés, énumérés ci-dessous, qui conduiront au développement adéquat du processus d'alphabétisation fonctionnelle:

- 1) présentation et exploitation de l'image génératrice;
- 2) étude du mot générateur, découlant de l'image;
- 3) décomposition syllabique du mot générateur;

- 4) étude des familles syllabiques, en s'appuyant sur les mots générateurs;
- 5) formation et étude de mots nouveaux;
- 6) formation et étude de phrases et de textes.

Nous verrons maintenant, de façon plus détaillée, les phases et les étapes du processus d'enseignement-apprentissage.

1) Présentation et exploitation de l'image génératrice.

Au début, l'élève ne lit ni ne voit écrit le mot qui est déjà présent, en image, sur la gravure présentée par le professeur.

En désinhibant les élèves pendant les premiers cours sur chaque mot générateur et en stimulant leurs motivations internes, le débat sur l'image génératrice éveille leur intérêt et les amène à découvrir, conclure et fixer. Enfin, à participer intégralement au processus.

Le rôle de l'alphabétisateur, dans cette phase, c'est de stimuler, à travers des questions et des témoignages - par des techniques de groupe adéquates -, la réflexion, en aidant les élèves à communiquer et exprimer avec clarté leurs pensées, leurs expériences et leurs conclusions.

La systématisation et la synthèse des conclusions et des idées principales présentées, pendant le débat, constituent l'étape de fixation des connaissances obtenues. (Voir Annexe 1)

2) Étude du mot générateur

Les mots générateurs, comme nous l'avons dit auparavant, sont sélectionnés à partir des nécessités humaines de base, et ont donc une pertinence sémantique par rapport au monde physique ou psychique de l'élève vis-à-vis de son contexte social et professionnel.

Mettant à profit les mots générateurs des divers ensembles didactiques, en usage dans le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle nous exemplifierons de la manière suivante:

NÉCESSITÉ DE BASE (domaine sémantique: exploitation de l'image et du signifié du mot)	MOTS GÉNÉRATEURS (forme signifiante: apprentissage de la lecture et de l'écrit)
EDUCATION SANTÉ ALIMENTATION HABITATION LOISIR TRAVAIL SÉCURITÉ SOCIALE HABILLEMENT LIBERTÉS HUMAINES	ECOLE/PROFESSEUR REMÈDE/VACCIN REPOS/CASSEROLE/COUISINE BRIQUE/MAISON RADIO/FOOTBALL/VOYAGE TRAVAIL/MACHINE HÔPITAL/TRAVAIL/UNION CHAUSSURE/PLASTIQUE VIE/FAMILLE/FOI/AMOUR

A mesure que l'élève développe sa capacité de lecture, les séries de mots au dénominateur sémantique commun seront mieux exploitées à travers des lectures contextuelles. (Voir Annexe 2)

3) Décomposition syllabique du mot Générateur

Du tout expressionnel (le mot comme forme sonore) on arrive aux parties composantes (syllabes).

En outre, la décomposition syllabique, à valorisation phonétique, permet à l'élève de fixer les structures syllabiques, en partant de schémas simples et pouvant arriver à des schémas complexes.

4) Étude des familles syllabiques

Une fois le mot générateur décomposé en syllabes, on amène l'élève à connaître les familles syllabiques correspondantes. Plusieurs activités de fixation doivent être réalisées à ce niveau.

5) Formation et étude de nouveaux mots

Une fois connues, les familles syllabiques, il devient nécessaire de faire percevoir à l'élève la fonction de ces syllabes, de les sentir vivantes et agissantes dans la langue, grâce à la formation de nouveaux mots. Ainsi, la syllabe (par ex. BA) sera non seulement reconnue mais aussi manipulée par l'élève, dans la formation de l'unité linguistique supérieure: le mot (batterie, banane, cabane).

On prévoit aussi la discussion sur le signifié de chaque mot découvert.

6) Formation et étude de phrases et de textes

À partir de l'étude de mots, l'élève forme des phrases et des textes. Cette étape est importante car tout en fixant les mots étudiés, les élèves apprennent aussi à exprimer les idées oralement et par écrit. (Voir Annexe 3)

Le progrès de l'élève est graduel, peu à peu surgissent des phrases et de petits textes supplémentaires. Pendant le cours, l'élève reçoit des livres de lecture continue pour exercer et acquérir un rythme rapide de lecture. (Voir Annexe 4)

L'enseignement de l'écriture est parallèle à celui de la lecture. Quand, dans le mot générateur apparaît un phonème qui peut être écrit de différentes formes, toutes ces formes sont enseignées, pour éviter la redondance phonétique d'un nouveau mot générateur et pour mettre en relief un phonème déjà étudié.

L'orthographe est l'objet de grands soins, sans que lui soit donnée une importance susceptible de la transformer en obstacle au processus d'alphabétisation.

L'enseignement de la mathématique est parallèle à celui de la lecture et de l'écrit. L'alphabétisateur part de la vérification des connaissances que les élèves possèdent déjà en les systématisant et en les prolongeant. On complète le processus par l'application des connaissances acquises dans des situations pratiques. (Voir Annexe 5)

La méthodologie adoptée par le MOBREAL représente, de cette manière, un effort dans le sens de répondre aux caractéristiques individuelles de l'"alphabétisant", en se souciant non seulement de ses besoins, de ses limitations et de ses possibilités mais aussi des intérêts de la communauté.

Ci-dessous, nous aborderons le développement de quelques aspects qui, à notre avis, font partie de la méthodologie du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle et dont l'analyse est indispensable si l'on veut tracer son évolution.

MÉTHODE

Pendant la phase d'implantation du P.A.F. on a adopté des méthodes connues pour, en fonction des résultats initiaux obtenus, sélectionner ce qui pourrait le mieux répondre aux nécessités d'un programme de masse, tout en étant suffisamment flexible pour répondre aux particularités de chaque région et de chaque groupe populationnel concerné. On peut affirmer que, après la phase d'implantation, la méthode est demeurée constante. En réalité, la variation survenue, correspond seulement aux orientations pour son application. Par ailleurs, ces variations se sont produites avec plus d'insistance à partir de 1977, c'est-à-dire pendant la phase de diversification du programme.

Nous citerons quelques unes de ces modifications, car, vu leur caractère spécifique et particulier, elles ne donnent pas lieu à une analyse plus approfondie. Les voilà ci-dessous :

- 1) insistance plus ou moins grande sur l'utilisation de l'image génératrice, au moment de l'exploitation du mot;
- 2) utilisation d'autres matériels pour la décodification du mot, en se servant de l'image génératrice pour l'enrichissement d'aspects généraux.
- 3) insistance plus grande sur les techniques de la lecture, de l'écriture et du calcul, pendant les trois premiers mois, Pendant les deux mois restants, l'apprentissage de la lecture, de l'écrit et du calcul se poursuit en abordant de plus des thèmes généraux liés aux autres besoins de l'élève, qui garantiront la fonctionnalité globale. À ce moment là, plus que dans la 1^{ère} période, on insistera sur la réalisation d'activités extra-classe, telles que la participation des élèves aux autres programmes du MOBRAL.

Il est important de souligner que ces modifications dans les orientations ont été faites par le MOBRAL Central, dans une ligne non directive, c'est-à-dire que les Coordinations ont l'autonomie d'opter pour la forme qui leur semble la plus adéquate au développement du processus d'alphabétisation.

RESSOURCES

Des le début d'implantation du programme le matériel didactique nécessaire est distribué gratuitement aussi bien aux alphabétisateurs qu'aux élèves..

L'ensemble didactique de base du PAF est constitué d'un livre de lecture, d'un livre d'exercices de langage et d'un livre de mathématique pour l'élève, du livre de l'alphabétisateur, et encore, d'un ensemble d'images génératrices. (Voir Annexe 6)

Il est important de mentionner que le matériel didactique de base en usage a été élaboré par différentes maisons d'éditions. L'unité des différents matériels est garantie par la méthodologie adoptée et par le contrôle qualitatif réalisé par le MOBRAL. En termes globaux, la conception de ce matériel est demeurée constante, pendant le développement du Programme et depuis son implantation.

À la fin de 1977, l'ensemble didactique de l'alphabétisateur a souffert une réformulation assez importante, puisqu'on y a inclu le "Guide d'Orientations à l'Alphabétisateur". Elaboré par le MOBRAL, ce Guide aborde les divers aspects méthodologiques du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle dans le but perfectionner l'aptitude des alphabétisateurs et des divers éléments engagés dans le développement de ce programme. Par ailleurs le "Manuel de l'Alphabétisateur" - spécifique de chaque Maison d'édition - s'est restreint à ne donner que des orientations tenant compte des caractéristiques du matériel élaboré par les Maisons elles-mêmes. (Voir Annexe 7).

Outre ce matériel, les élèves et l'alphabétisateur reçoivent le matériel didactique complémentaire constitué de livres de lecture continue et de journaux qui servent d'appui et d'enrichissement au processus d'alphabétisation.

En ce qui concerne les journaux, chaque période est marquée par le lancement d'un nouveau titre. "Journal du MOBRAL", pour la 1^{ère} période, pour la 2^{nde}, le "Journal Mural du MOBRAL" et pour la 3^{ème}, le "Journal Rural", édité sous l'égide de la Banque du Brésil.

Quant à l'usage d'autres recours, la 3^{ème} période se distingue des autres par l'utilisation de moyens technologiques - radio et télévision - pour diffuser le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle. En 1977, fut implanté le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle via Radio en réception organisée.

ÉVALUATION DE L'ÉLÈVE

L'autre aspect important du contexte méthodologique concerne l'évaluation.

Le MOBRAL a élaboré une série de items pour orienter et aider l'alphabétisateur dans la tâche d'identifier si l'élève peut ou ne peut pas être considéré comme alphabétisé, et encore, s'il est ou non prêt à poursuivre des études plus avancées.

Pendant les deux premières périodes, ces items étaient présentés sous forme d'une liste, appelée décalogue, dans lequel on fixait que, pour être considéré alphabétisé, l'élève adulte devait:

- 1) savoir lire et écrire son nom, son adresse et de toute sa famille;
- 2) savoir lire et écrire des ordres écrits;
- 3) être capable d'écrire de petits billets, envoyer des télégrammes et remplir des reçus, ainsi que rédiger des requêtes, s'il était orienté dans ce sens;
- 4) savoir résoudre de petits problèmes simples, sur les événements quotidiens;
- 5) savoir additionner et vérifier des listes d'achats;
- 6) savoir calculer les produits d'alimentation qu'il faut acheter pour la famille;

7) savoir rendre la monnaie avec l'argent en circulation (billets et pièces);

8) faire le calcul du temps nécessaire, pour les voyages et les transports;

9) savoir s'exprimer oralement et par écrit de manière simple et compréhensible;

10) savoir lire et interpréter de petits textes (journaux, revues, lettres, etc).

Ces deux premières périodes ont fait ressortir, cependant, le besoin d'opérationnaliser ce décalogue pour que l'alphabétisateur puisse mieux s'en servir.

Les critères permettant de considérer l'élève comme alphabétisé ont alors été ré-étudiés et reformulés en tant qu'objectifs finaux et intermédiaires.

Il a été établi que, pour être considéré alphabétisé, l'élève doit être capable:

1) d'identifier le contenu des textes et des phrases qu'il lit;

2) d'écrire des phrases et de petits textes ayant une séquence logique;

3) de résoudre des situations - problème contenant les quatre opérations avec des nombres à 1 ou 2 chiffres, avec ou sans retenue;

4) de résoudre des situations - problème qui contiennent les mesures de longueur (m, cm, km) le calcul de périmètre, les mesures de capacité (l), les mesures de masse (g et kg), les mesures de valeur (cruzeiros et centimes), les mesures de temps (jour, mois, heure etc) en utilisant les quantités entières et les fractions.

Ces objectifs, exposés ci-dessus, sont considérés finaux et, pour les atteindre, il faut que l'élève parvienne aux objectifs intermédiaires, suivants:

1) donner oralement le signifié du mot générateur;

- 2) identifier le mot générateur;
- 3) relationner le mot générateur écrit à son signifié;
- 4) écrire le mot générateur;
- 5) séparer les syllabes du mot générateur;
- 6) discriminer les syllabes du mot générateur;
- 7) distinguer les familles syllabiques du mot générateur;
- 8) former, oralement, de nouveaux mots avec les familles syllabiques du mot générateur;
- 9) donner, oralement, le signifié du nouveau mot formé;
- 10) lire les mots formés avec les familles syllabiques étudiées;
- 11) écrire les nouveaux mots avec les familles syllabiques étudiées;
- 12) lire n'importe quel mot;
- 13) écrire n'importe quel mot;
- 14) former des phrases oralement;
- 15) lire des phrases;
- 16) écrire des phrases;
- 17) lire des textes;
- 18) reproduire, oralement, un texte lu, en employant ses mots à lui;
- 19) écrire des textes.

En mathématiques, les objectifs intermédiaires sont les suivants:

- 1) lire et écrire les nombres à un chiffre;
- 2) additionner et soustraire des nombres à un chiffre;
- 3) multiplier et diviser avec des nombres à un chiffre;
- 4) lire et écrire des nombres à deux chiffres;

- 5) additionner et soustraire, sans retenue, en employant des nombres à deux chiffres;
- 6) multiplier et diviser les nombres à deux chiffres par des nombres à un chiffre, sans retenue;
- 7) additionner et soustraire avec retenue, en employant des nombres à deux chiffres;
- 8) identifier les unités de mesure de longueur (m, cm, km);
- 9) lire et écrire les mesures de longueur (m, cm, km), contenant seulement des nombres entiers;
- 10) lire et écrire des mesures de longueur (m, cm, km) contenant des nombres fractionnaires $1/2$, et $1/4$;
- 11) faire des opérations avec des mesures de longueur (m, cm, km);
- 12) identifier les mesures de valeur (cruzeiro et centimes);
- 13) lire et écrire des mesures de valeur, contenant seulement des cruzeiros;
- 14) lire et écrire les mesures de valeur, contenant des cruzeiros et des centimes;
- 15) faire des opérations avec les mesures de valeur, contenant des cruzeiros et des centimes;
- 16) identifier les unités de mesure de temps (heure, jour, semaine, mois, etc);
- 17) lire et écrire les mesures de temps contenant des nombres entiers;
- 18) lire et écrire des mesures de temps, contenant des nombres fractionnaires;
- 19) faire des opérations avec des mesures de temps;
- 20) identifier les figures géométriques planes-carré, rectangle, triangle;
- 21) calculer le périmètre des figures planes.

L'alphabétisateur, dûment orienté, est totalement autonome pour considérer son élève alphabétisé ou non. L'évaluation est réalisée pendant le propre processus d'alphabétisation, permettant, à travers la connaissance du rythme d'apprentissage de chacun des élèves, un travail qui tient compte des différences individuelles.

Outre ces objectifs, qui concernent spécifiquement le domaine cognitif, on doit aussi tenir compte des objectifs généraux et spécifiques du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, explicités au début de cette étude.

En synthèse, on peut dire que, pour ce qui concerne la méthodologie du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, les modifications qui ont eu lieu pendant ces sept ans, traduisent une recherche de perfectionnement de ses divers aspects, et, aussi, un besoin de flexibilité des orientations données. Par ailleurs, on a cherché, encore, à donner à l'alphabétisateur des moyens meilleurs et plus nombreux susceptibles d'amener à une application plus productive de la méthodologie.

STRATÉGIE

Par stratégie de développement du Programme on doit comprendre les caractéristiques de son fonctionnement, de sa structure.

Pour l'implantation du Programme dans chaque commune, une série d'étapes de travail doivent être réalisées. Cette étude ne se propose pas de décrire, en détail, comment se fait cette implantation, car les variantes qui interfèrent sont multiples. Il n'y sera présenté qu'un résumé de ce qui, en lignes générales, doit se passer.

La première étape de ce travail présuppose un diagnostic du développement du Programme, pendant l'année antérieure, ainsi qu'un diagnostic de la situation de la commune. À partir de ces données, on réalise alors l'étape suivante qui consiste en la mobilisation des élèves, des alphabétisateurs et des ressources physiques, matérielles et financières pour le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle. Le succès du travail développé est donc lié à un engagement indispensable de la communauté. Après la mobilisation d'élèves et d'alphabétisateurs ainsi que celle des ressources nécessaires, un accord est signé entre le MOBRAL Central et la

Commission Municipale, pour le développement du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle. Aussitôt après la signature de l'Accord, les alphabétisateurs participent à l'entraînement de base dont le principal objectif est de garantir l'utilisation de la méthodologie du Programme et l'obtention d'une bonne productivité pendant son développement.

Ci-dessous, certains aspects de la stratégie de développement du Programme qui doivent être analysés.

DURÉE

Pendant la phase d'implantation on a fixé une durée de cinq mois avec 2 heures de cours par jour, en estimant de forme empirique que ce temps était suffisant pour que la majorité des élèves soit alphabétisée. Les résultats obtenus, au début de l'implantation, ont été jugés satisfaisants, confirmant donc l'hypothèse et validant la durée choisie. D'une façon générale, cette durée s'est maintenue constante jusqu'à présent.

Il est important de dire que l'élève n'est pas obligé de rester pendant les cinq mois en cours: s'il a un rythme d'apprentissage plus rapide, il ne reste, que le temps qu'il lui faut pour s'alphabétiser; s'il a un rythme plus lent, il s'inscrira au cours suivant.

Au début de la phase de sustentation du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle (1973), a été tentée une expérience pour prolonger d'un mois la durée du Programme, moyennant la signature d'un terme additif à l'Accord normal. La productivité présentée par le Programme au bout du 5^{ème} mois, était jugée satisfaisante; cependant, on a pensé qu'en regroupant les élèves de plusieurs classes qui n'avaient pas été alphabétisés à la fin du cours, et en renforçant l'apprentissage pendant encore un mois, on pourrait atteindre des indices de productivité encore plus élevés. Divers facteurs ont contribué à ce que cette expérience n'obtienne pas les résultats espérés, et ne soit donc pas maintenue. Par exemple, le fait que les alphabétisateurs omettaient de considérer les élèves comme alphabétisés au bout du 5^{ème} mois, et les faisaient suivre les cours un mois de plus, ainsi que la difficulté d'accès aux nouveaux cours organisés.

À la fin de la 2^{ème} période (1976), la durée du Programme commence à être diversifiée, en fonction des caractéristiques spécifiques de la population à assister. Débutent alors, les dites "initiatives locales", c'est-à-dire les projets spéciaux élaborés par les Coordinations des Etats et des territoires, visant à atteindre des groupes spéciaux. C'est le cas, par exemple, des pêcheurs du Rio Grande do Norte et des ouvriers de la construction civile à Brasília.

Dans le premier cas, le Programme a une durée de huit mois et les cours fonctionnaient pendant la période où les pêcheurs étaient sur la terre ferme. Dans le second cas, le programme dure 10 mois et assure à l'élève la possibilité de changer de cours, chaque fois que pour des motifs de travail, il est transféré d'une localité à une autre, dans la périphérie de Brasília.

Dans la troisième période, la majorité des adultes continue à suivre les cours de deux heures par jour, pendant cinq mois, mais on insiste largement sur la diversification en fonction des caractéristiques des groupes concernés et/ou des programmes. On peut citer, par exemple, le Projet d'Assistance Différenciée de Belo Horizonte, d'une durée de 10 mois; la campagne "Un Lecteur Fait un Autre Lecteur", dont la durée n'est pas préfixée, dépendant seulement du rythme d'apprentissage de l'élève. Les projets de cours pour les pêcheurs de Sergipe, Rio Grande do Norte, Paraíba, etc., d'une durée de 8 mois, le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle et d'Éducation pour le Travail (PAFET), qui, dans sa phase expérimentale, avait une durée de 6 mois, puisque ce projet a aussi comme objectif d'éveiller les élèves à la nécessité d'une plus grande qualification professionnelle.

En lignes générales, il a été donc possible d'assurer une flexibilité à la durée du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, depuis le moment de son implantation jusqu'à la fin 1977.

GROUPEMENT DE CLASSES

Quant au groupement de classes, au début l'orientation donnée a été que les classes fussent formées d'un minimum de 20 élèves et d'un maximum de 35, sans qu'il y ait, pourtant, une rigidité en ce qui concerne ces formes.

Pendant la phase de sustentation, l'orientation donnée dans la période antérieure est conservée. On constate, cependant, au bout de cette phase, une certaine difficulté dans l'opérationnalisation de cette directive. Des projets spéciaux commencent à surgir également par rapport à la formation des classes. C'est le cas, par exemple, à Roraima, pour l'assistance à des personnes résidant dans des aires de population moins dense; dans ce cas, le minimum a été fixé à cinq élèves.

Dans la troisième période, la difficulté de formation de classe avec un minimum de 20 élèves, commence à se faire sentir dans un bien plus grand nombre de Coordinations d'Etat. C'est le cas par exemple, du Rio Grande do Sul, qui a implanté le Projet d'Alphabétisation à domicile, et aussi des projets spéciaux proposés par le MOBREAL Central avec la campagne "Un Lecteur Fait Un Autre Lecteur", où la stratégie d'assistance est individuelle, ou le PAFET, qui suppose un minimum de 15 élèves par classe.

Par rapport au groupement des élèves, donc, la stratégie de développement du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle a aussi varié tout au long de ces sept ans, en fonction des caractéristiques locales qui, d'une certaine manière, ont imposé au Programme des conditions de fonctionnement. C'est ainsi qu'à partir de 1977, coexistent des formes totalement diverses de groupement des élèves qui vont de l'assistance individuelle jusqu'à la formation de classes avec 25 élèves en moyenne. (...)

INTÉGRATION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

Pendant la seconde étape de développement du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, c'est-à-dire, la période qui s'étend de 1973 à 1976, le MOBREAL implante divers autres programmes, dans le domaine de la formation professionnelle, de la culture, de la santé et de l'action

communautaire, qui feront partie d'un tout - le Système d'Education Permanente - dans une vision plus ample du processus éducatif.

L'analyse de l'intégration du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle avec les autres programmes du MOBRAL, peut se faire à partir de deux points de concentration distincts. Dans le premier cas, c'est point de vue de la communauté est au départ. Chacun des programmes a son objectif propre et agit, spécifiquement, sur la dynamisation d'aspects déterminés de la vie communautaire, tout en maintenant une convergence tant des objectifs que des activités vers la restructuration du Système d'Éducation Permanente. Dans le second cas, auquel nous limiterons la présente étude, l'analyse prend comme point de départ, le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle lui-même, étant donné sa priorité, dans le temps, par rapport aux autres programmes du MOBRAL. On peut encore distinguer dans ce second cas l'intégration du point de vue de stratégies de développement des programmes, en les dirigeant vers une plus grande dynamisation du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, et l'intégration du point de vue de contenus et d'activités qu'il faudra développer dans la salle d'alphabétisation elle-même. (Voir Annexe 8)

Les contenus des divers domaines de la connaissance sont présents dans le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, étant donné que celui-ci prend pour base des mots générateurs liés aux nécessités de base de l'homme et préconise, dans sa méthodologie, l'exploitation en classe des expériences vécues par les élèves.

Par conséquent, des contenus d'autres programmes ont toujours été présents dans le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, bien que de manière embryonnaire. Pendant les deux premières périodes de l'évolution de ce programme, ces contenus ont été développés, à chaque fois que la méthodologie, adéquatement appliquée, mettait à profit le moment d'exploitation de l'image génératrice, par exemple, pour enrichir les connaissances des élèves sur des sujets déterminés.

Le manque de qualification des alphabétisateurs - une donnée presque toujours constante - a mené, cependant, à la création de mécanismes qui facilitent l'opérationnalisation d'une des caractéristiques de base de la méthodologie du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, qui est la fonctionnalité.

Ceci arrive, presque exclusivement, dans la dernière période de l'évolution du Programme. C'est ainsi que surgissent les projets spéciaux de développement du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, liés à des contenus spécifiques, lesquels seront recherchés dans d'autres programmes du MOBRAL. C'est le cas, par exemple du PAFET, déjà cité antérieurement, et qui consiste à développer des contenus d'éducation pour le travail, tout au long du processus d'alphabétisation. Le Projet d'Intégration PAF/PES, en est un autre exemple; il consiste dans le développement intégré du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle et du Programme d'Éducation Communautaire pour la Santé.

Ces projets d'intégration sont proposés par le MOBRAL Central aux Coordinations des Etats et des Territoires qui, pour leur adoption, doivent considérer les élèves, leurs intérêts et leurs besoins.

En réalité, les changements survenus, quant à cet aspect, découlent du fait que l'on donne à l'alphabétisateur des conditions de mieux développer le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, dans la mesure où l'on met à sa disposition des ressources qui rendent possible une plus grande fonctionnabilité, dans le processus d'alphabétisation.

On peut noter que, dans tous les aspects de la stratégie du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, analysés ci-dessus, surviennent des changements en vue de rendre ce Programme plus adéquat aux caractéristiques locales de son implantation et de son développement. (...)

(Extrait de "ÉDUCATION DE MASSE ET ACTION COMMUNAUTAIRE-Arlindo Lopes Corrêa, éditeur. Rio de Janeiro, AGGS/MOBRAL, 1979.)

Anexo 1.º 8

MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E CULTURA - MEC
FUNDAÇÃO MOVIMENTO BRASILEIRO DE ALFABETIZAÇÃO - MOBRAF



SUPERVISION ET
EDUCATION COMMUNAUTAIRE

Rio de Janeiro, Avril 1981

PRÉSENTATION

L'Organisation ayant décidé, au niveau national, de centrer son travail sur une pratique tournée vers l'Education Communautaire, le rôle du SUSUG méritait d'être revu face à cette proposition d'action.

La présente publication — SUPERVISION ET EDUCATION COMMUNAUTAIRE — a été élaborée à l'intention de tous les éléments engagés dans le Sous-système de Supervision Globale du MOBREAL, dans le but surtout de positionner le travail de supervision. Elle est le résultat de la révision et du perfectionnement d'une autre publication élaborée par la Coordination du SUSUG, intitulée MANUEL DU SUPERVISEUR.

SUPERVISION ET EDUCATION COMMUNAUTAIRE exige une étude indispensable et est un instrument d'appui et de consultation à tous moments. Elle fournit au superviseur une vision de ce qui est attendu et prétendu de son travail.

Claudio Moreira
Président du MOBREAL

SUPERVISION ET EDUCATION COMMUNAUTAIRE

I - INTRODUCTION

II - LA SUPERVISION DANS UNE PERSPECTIVE D'EDUCATION
COMMUNAUTAIRE

III - SOUS-SYSTÈME DE SUPERVISION GLOBALE FACE À L'EDUCATION
COMMUNAUTAIRE: OBJECTIFS ET CARACTÉRISTIQUES

IV - LE RÔLE DU SUPERVISEUR DE LA MOBIL ET LA RELATION
SUPERVISEUR X SUPERVISÉ

V - LES FONCTIONS DE LA SUPERVISION

VI - ATTRIBUTIONS DES SUPERVISEURS

SUPERVISION ET EDUCATION COMMUNAUTAIRE

I - INTRODUCTION

Au moment où toute l'Organisation est tournée vers une adaptation de sa ligne d'action au développement d'un travail communautaire, le Sous-système de Supervision, élément de base pour cette opération, a besoin de se positionner pour atteindre cet objectif.

Pour commencer, il est important de réfléchir sur la signification de l'Education Communautaire puisque sa conceptualisation est fondamentale à la compréhension des buts du travail de Supervision.

L'on peut comprendre l'Education Communautaire comme un travail socio-éducatif à travers lequel les groupes sociaux élargissent leur participation sociale. Elle comprend un effort de coopération de la population qui, prenant conscience de ses problèmes, cherche des solutions en développant ses propres ressources et potentialités.

II - LA SUPERVISION DANS UNE PERSPECTIVE D'EDUCATION COMMUNAUTAIRE

La Supervision est une pédagogie où l'on apprend et l'on enseigne à rendre opérationnelles les propositions d'action en accord avec les objectifs prétendus par l'Organisation dont elle est au service.

Elle rend possible aux personnes engagées dans ce processus de concrétiser leurs responsabilités sociales, au moyen de la réflexion et de la critique, toujours présentes dans sa méthodologie.

Elle est formée par un processus continu qui permet aux personnes directement responsables du développement de l'action de disposer de la collaboration des éléments désignés pour cette fonction.

Du moment où le MOBREAL base son action sur une pratique centrée sur l'Education Communautaire, la supervision représente un instrument important pour la réalisation de ce travail car elle rend possible

une vision globale de cette pratique éducative et permet l'adoption de mécanismes de prévention et de correction face aux obstacles et dans l'obtention de ses objectifs.

L'importance de la Supervision en tant qu'instrument qui se reflète sur la pratique d'une Education Communautaire peut être mieux évaluée lorsque nous examinons certaines de ses principales caractéristiques, qui sont:

- consister dans un processus de base pour le développement de l'Education Communautaire qui facilite l'apprentissage mutuel entre les éléments engagés;
- se caractériser par une relation d'échange au niveau individuel ou de groupes;
- posséder une méthodologie basée sur la réflexion et la critique;
- avoir pour principes philosophiques la dignité de la personne humaine, l'auto-détermination et le développement intégral, et pour pressupposés psychosociaux, la conscientisation, la motivation et la participation;
- agir dans tout le processus: la Supervision est projetée en accord avec des étapes programmées, elle se déroule durant toute l'action et elle évalue les résultats obtenus dans le but de fournir de nouveaux éléments au travail d'Education Communautaire.

En synthèse, pour le MOBRAL, la supervision dans l'Education Communautaire est constituée par un apprentissage conjoint de personnes engagées dans une réalité commune dans la recherche des objectifs à atteindre.

III - LE SYSTÈME DE SUPERVISION GLOBALE FACE À L'EDUCATION COMMUNAUTAIRE: OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES

A - Objectifs

Le SUSUG est formé par un réseau de ressources humaines qui couvre

intégralement le Pays, atteignant toutes les municipalités brésiliennes. Lors de son implantation, en 1973, il avait pour objectif général de contribuer à l'obtention des objectifs du MOBRAL, à travers le maintien de normes minimales, établies pour tout le Brésil, et l'amélioration de la productivité.

En 1980, le MOBRAL, en raison des expériences accumulées dans l'Education des Adultes a opté pour l'adoption d'une proposition de caractère communautaire car il considérait que ce serait la meilleure façon d'atteindre l'Education Communautaire. Ainsi, le réseau de Supervision, comme véhicule de propulsion a, actuellement, pour objectif principal l'implantation et/ou la consolidation de l'Education Communautaire de façon à ce que cette pratique rende viable le processus de participation sociale des populations brésiliennes.

Les objectifs spécifiques du Système de Supervision Globale sont:

- revitaliser la structure du MOBRAL en se constituant le lien et le canal de communication entre les municipalités et la Coordination d'Etat/Territoriale du MOBRAL;
- former les ressources humaines engagées dans le développement de la pratique éducative proposée par le MOBRAL;
- accompagner le travail communautaire orienté par le MOBRAL dans les municipalités, de façon organisée, pour promouvoir l'intégration des différentes aires d'action dans le développement de l'Education Communautaire;
- suivre les activités se référant aux Programmes/Projets du MOBRAL restants de façon à promouvoir l'aboutissement de ses objectifs spécifiques, en profitant du potentiel inhérent à ses activités pour implanter l'Education Communautaire;
- stimuler l'engagement des personnes et groupes dans le travail de l'Education Communautaire proposé par le MOBRAL;
- promouvoir l'engagement des sociétés publiques et privées dans le but d'une action conjointe dans les communautés;

- inciter et orienter la formation et/ou le renforcement des Conseils Communautaires, Associations et autres formes représentatives des groupes sociaux;

- évaluer la pratique éducative proposées par le MOBRAL et sa contribution vers un élargissement de la participation sociale.

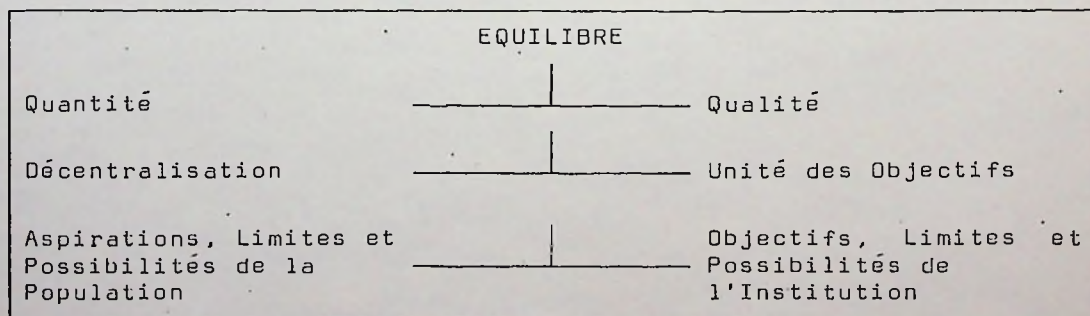
B - Caractéristiques

Au début, le SUSUG fut implanté pour garantir la qualité du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle et l'unité d'action face à la grande expansion quantitative et à la décentralisation croissante de l'action du MOBRAL.

Ensuite, le SUSUG dut faire face à un autre type de décentralisation et d'expansion, non plus géographiques mais de nature qualitative, face à la multiplication de Programmes et Projets du MOBRAL.

La supervision au MOBRAL est donc formée par un équilibre du Système. Equilibre entre quantité et qualité, entre décentralisation territoriale et unité d'action, entre multiplicité des activités et nécessité d'intégration des objectifs.

Dans la proposition de l'Education Communautaire, cet équilibre devra se produire entre les aspirations des populations et les objectifs du MOBRAL, entre ces aspirations et les buts du Gouvernement et ses Institutions, entre les aspirations des propres groupes sociaux engagés dans cette action.



Le Superviseur du MOBRAL devra équilibrer sa condition de représentant d'une Organisation avec l'engagement nécessaire dans l'action. Ainsi, il devra éviter un certain interventionnisme qui cause une certaine passivité chez la population. Il devra, néanmoins, fournir toutes les informations nécessaires lorsque celles-ci sont importantes pour le développement de l'action.

Le SUSUG devra également exercer un rôle important d'équilibre durant une phase de transition pendant laquelle le MOBRAL essaiera d'orienter des divers Programmes vers une ligne communautaire chaque fois plus parfaite.

Afin d'atteindre les objectifs prétendus par la supervision du MOBRAL, des caractéristiques de base ont été établies qui concernent sa structure et son fonctionnement telles que: niveaux de supervision, localisation décentralisée, action globale et flux d'interrelations.

Prenant en considération la nouvelle proposition d'action, ces caractéristiques furent maintenues, recevant, toutefois, une nouvelle dimension. Elles sont:

1 - Globalité

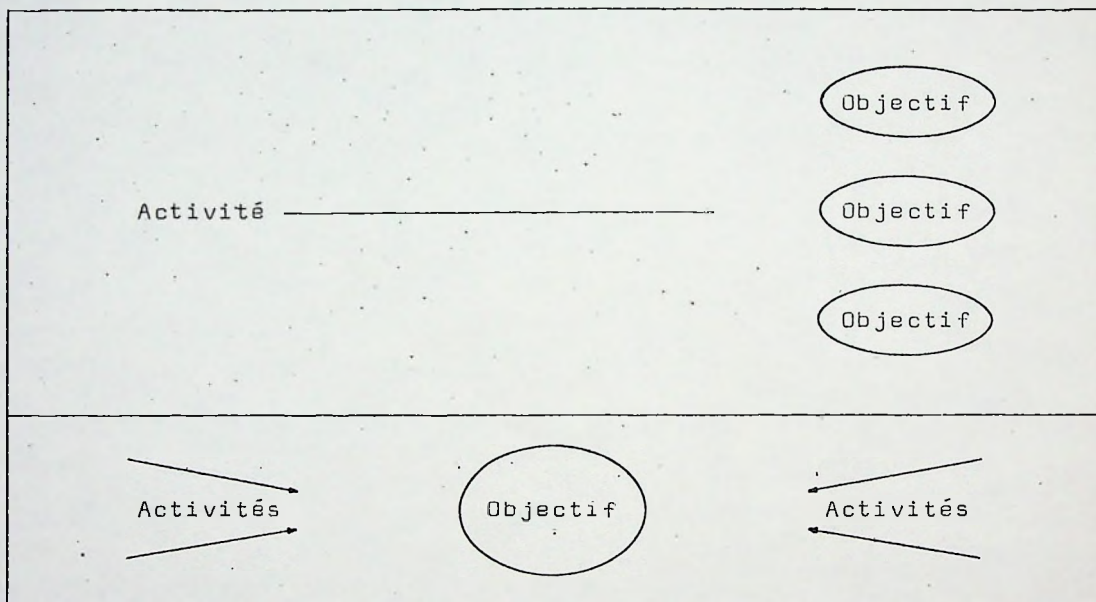
L'action globale place le SUSUG dans une position qui lui permet l'exercice de sa fonction de coordination et intégration des différentes activités du MOBRAL dans les municipalités. Le superviseur agit dans toutes les aires/programmes et dans toutes les phases du travail.

C'est cette caractéristique plus particulière qui fait la différence de la supervision du MOBRAL d'avec celle des écoles et autres institutions.

La globalité qui caractérise l'action du Système de Supervision Global est l'un des moyens dont dispose le superviseur pour réaliser l'intégration d'objectifs, contenus et activités du MOBRAL.

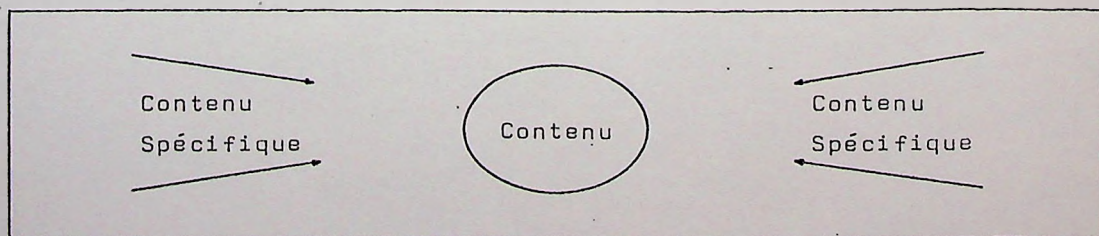
Nous pouvons voir divers aspects de cette intégration:

- DES OBJECTIFS: elle consiste à atteindre plusieurs objectifs spécifiques (des Programmes/Projets) à travers une activité, ou, au contraire, par la convergence de plusieurs activités vers un même objectif.



Par exemple: Lors de la formation d'agents d'alphabétisation, des objectifs spécifiques des Programmes Culturel, Professionnel, d'Éducation Communautaire pour la Santé, etc peuvent être atteints.

- DES CONTENUS: elle consiste à lier les divers thèmes, sujets ou contenus à être étudiés/divulgués/travaillés de telle forme qu'ils formeront un seul tout.

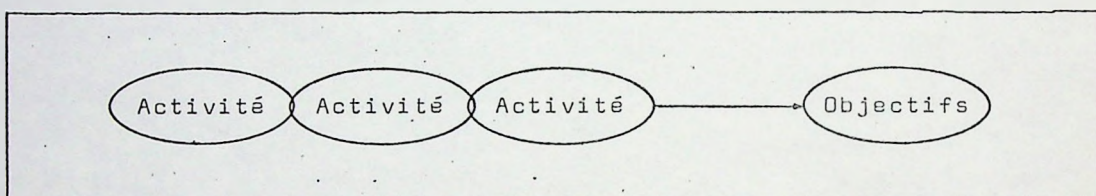


Ainsi, lors d'une réunion de la COMUN, divers sujets peuvent être

coordonnés et groupés autour d'une idée centrale qui dirige les autres.

Par exemple: Lors d'une réunion avec un groupe communautaire pour discuter son statut, il faudra donner des explications sur divers sujets tels que la législation, les attributions, etc.

- DE L'ACTION: elle consiste à lier les activités de façon à ce que l'une serve de préparation ou continuation de l'autre, afin d'atteindre un ou plusieurs objectifs prétendus.



La pratique éducative développée grâce à un travail communautaire comprend un élément-clé capable de faire converger toute une série d'idées et de réalisations susceptibles de contribuer à un même objectif. Au MOBREAL, ce travail forme le "noeud commun" autour duquel doit se grouper toute l'action menée par l'Institution.

Par exemple: pour la réalisation d'une Campagne en faveur de l'utilisation de filtres dans une communauté, le groupe communautaire établit les activités suivantes à être exécutées: visites aux habitants, réunions, etc.

2 - Localisation Décentralisée

La localisation décentralisée du Système de Supervision Globale rend possible une grande mobilité des superviseurs et favorise une ample connaissance des aires locales, outre le fait de garantir une assistance systématique aux municipalités.

La structure déjà existante permet une assistance décentralisée et diversifiée à la population concernée par le travail du MOBREAL, en accord avec ses différentes réalités.

La distribution territoriale des superviseurs essaie d'atteindre cet aspect, car chaque Coordination peut disposer de ses superviseurs, en accord avec les particularités locales et les critères établis. C'est cette formule qui rendra possible la viabilité de cette nouvelle proposition de travail.

3 - Niveaux de Supervision

Les niveaux de supervision furent structurés de la façon suivante: un "superviseur-fixe" dans chaque municipalité; un "superviseur-volant" responsable pour un ensemble de municipalités comme point de liaison entre la Coordination d'Etat et la Commission Municipale; et un superviseur qui s'intégrerait à la supervision de l'Etat et qui pourrait suivre et qualifier en permanence le "superviseur-volant".

Niveau Local Chargé de la Supervision Globale
--

ENSUG - 1 pour chaque
municipalité

Niveau Local Superviseur de Secteur
--

SA - 1 pour un ensemble de
municipalités

Niveau de l'Etat Superviseur d'Etat
--

SE - 1 pour chaque groupe de
Superviseurs de Secteur

. La personne chargée de la Supervision Globale - ENSUG est l'élément responsable de la supervision de la municipalité où il siège, soit un membre de la Commission Municipale, chargé de la Supervision.

C'est le centre d'irradiation, dans la Municipalité, des renseignements apportés par les divers niveaux de supervision, offrant une assistance technique permanente aux éléments de la Commission Municipale, aux alphabétiseurs, aux moniteurs et groupes d'action communautaire tout en suivant les activités du MOBREAL.

. Le Superviseur de Secteur - SA est l'élément responsable de la supervision d'une aire constituée par quelques municipalités. Cette aire est délimitée par la Coordination d'Etat.

De cette façon, un contact direct avec les municipalités est rendu possible, en orientant systématiquement les Commissions Municipales et autres personnes et groupes engagés dans le travail du MOBRAL. D'un autre côté, rattachés à la Coordination d'Etat, ils forment la principale liaison entre la source d'information technique, au niveau de l'Unité de la Fédération, et les municipalités, en vertu de leur grande mobilité.

. Le Superviseur de l'Etat - SE - représente l'élément responsable de la supervision d'un groupe de SA qui forme son aire travail dans d'Etat,, bien qu'il siège à la Coordination de l'Etat (capitale de l'Etat).

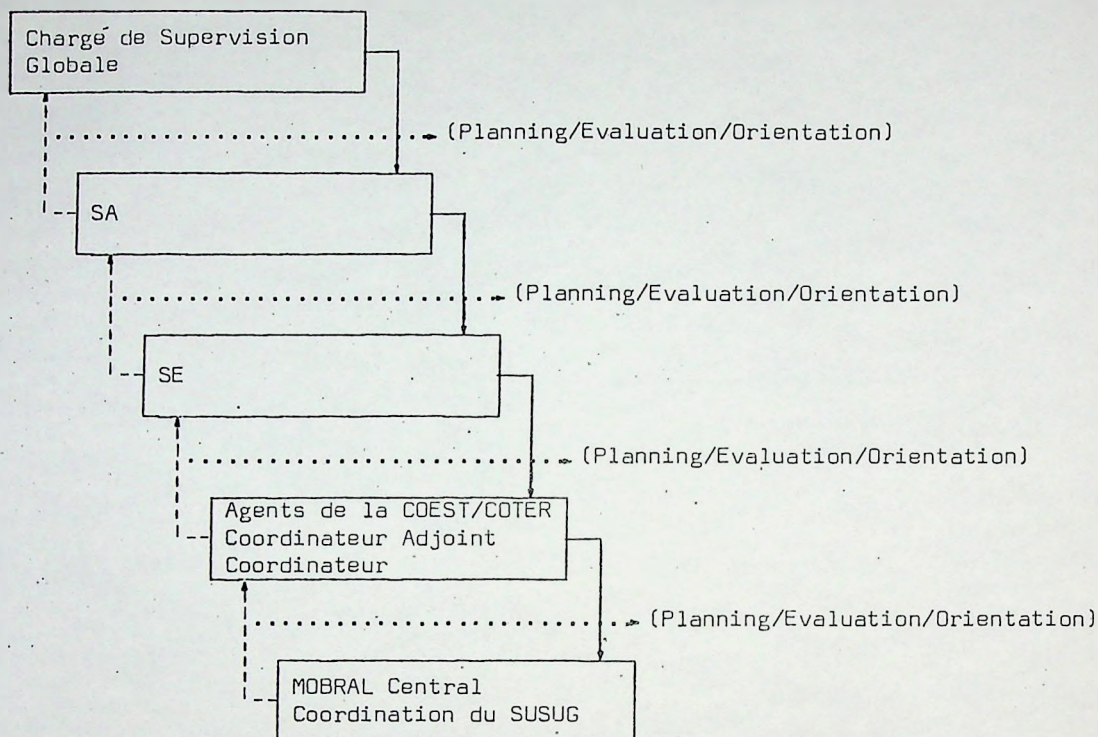
Ces Superviseurs assistent directement et constamment les Superviseurs de Secteur et visitent périodiquement les municipalités.

Dans les Territoires et dans l'Etat du Acre, les niveaux — SE et SA — sont réunis en un seul niveau qui dans les territoires est dénommé Superviseur Territorial (ST) et dans l'Etat du Acre, Superviseur de l'Etat (SE). Les causes de cette particularité viennent du fait que ces U.F. possèdent un nombre très réduit de municipalités.

4 - Flux de l'Interrelations

La Supervision est, par nature, un canal de communication dont l'Organisation dispose pour établir un contact entre ses divers secteurs, fonctions et aires d'action.

Au MOBRAL, ce canal est nommé "Flux d'Interrelations du SUSUG", à travers lequel ses trois grands niveaux d'action se communiquent: niveau municipal, niveau régional et d'Etat/territorial.



—————> Information
 - - - - -> Orientation (Realimentation)
> Activités

Du positionnement correct de chacun des niveaux de supervision (SE/ST/SA/ENSUG) dépend, en grande partie, le degré d'efficacité du Réseau de Supervision, ainsi que sa capacité à fournir à l'Organisation l'orientation et l'information nécessaires.

Il faut rappeler que le flux d'orientation et d'information est inhérent au processus d'Education Communautaire. Ceci parce qu'il exige une interrelation entre les personnes, ce qui survient dans une communauté, et ainsi les différents groupes convergent vers une action dirigée en faveur de son propre développement.

Plus que jamais, il est nécessaire que les Superviseurs du MOBRAL exercent une fonction de liaison, de communication aussi bien dans

l'Organisation que dans le propre processus en développement grâce aux activités d'action communautaire qu'ils supervisonnent.

IV - LE RÔLE DU SUPERVISEUR DU MOBILAL ET LA RELATION SUPERVISEUR X SUPERVISIONNÉ

Le superviseur est membre d'une équipe qui, de son côté, appartient à l'Institution MOBILAL où tous les autres membres sont engagés dans l'accomplissement de ses objectifs et propositions.

Les objectifs spécifiques et les fonctions varient entre les différents secteurs de l'Institution. Toutefois tout le monde travaille dans le but d'atteindre ces objectifs et chaque secteur s'oriente dans ce sens avec des attributions diversifiées.

La mission du superviseur est de veiller au développement correct des activités qui se font nécessaires, en accord avec les objectifs établis et les principes qui sont à la base de l'action.

De cette façon, le superviseur exerce le rôle d'intermédiaire entre l'Organisation et la population, garantissant le flux de communication, utilisant les connaissances pour renforcer l'action, diagnostiquant auprès de la population ses nécessités et ses problèmes, collaborant dans le but d'une action efficace grâce à un échange systématique de renseignements et d'orientations, à une stimulation et un appui constants pour l'accomplissement de responsabilités mutuelles avec la plus grande efficacité.

Pour autant, il est nécessaire que le superviseur et le supervisionné incorporent leurs attributions respectives. Il faut que chacun poursuive les objectifs qui lui sont confiés, en utilisant au maximum ses connaissances et en recherchant une orientation lorsque nécessaire. Ils doivent être qualifiés pour remplir leur rôle et vérifier dans quelle mesure le travail se déroule en accord avec les principes de l'Institution et les nécessités des personnes et populations avec lesquelles il travaille. Pour atteindre n'importe lequel de ces objectifs, ils doivent être en contact constant.

La supervision consiste donc à maintenir ouvert un canal de communication au moyen duquel superviseur et supervisionné ont un contact périodique afin que le premier connaisse le travail que le deuxième effectue et vice-versa.

Dans ce sens, il est important de souligner que, au cours du travail pratique de l'Education Communautaire, les deux font l'objet de supervision.

Superviseur et Supervisionné, tous les deux, passent par un processus de transformation et de changement. Tous deux savent que l'action humaine, le développement mutuel et la recherche d'un chemin se font grâce à un dialogue dans lequel la confiance réciproque est une conséquence logique.

Sans dialogue, il n'y a pas de communication et sans celle-ci il n'existe pas de possibilité d'information pour l'Education Communautaire.

La supervision devient de cette façon un travail de création constante, un renouvellement et une critique de la pratique continus.

Ainsi, superviseur et supervisionné, par le dialogue, recherchent la communion des idées dans le choix des alternatives d'action et des chemins à suivre pour obtenir la solution des problèmes et des difficultés.

Face à cette réalité, il existe des valeurs qui doivent être poursuivies à travers la supervision.

Ce sont:

- une attitude positive envers la vie;
- le respect pour la personne, exprimé au moyen de l'acceptation, de l'individualité, de l'auto-détermination et de la participation active;
- le dialogue;

- une vision critique de la réalité;
- la recherche de créativité;
- un compromis, un engagement;
- responsabilité sociale et personnelle;
- un esprit communautaire.

Le sujet de la supervision sont les personnes, et la supervision n'existe qu'entre les personnes.

Son contenu est le travail communautaire où superviseur et supervisionné travaillent ensemble afin d'orienter le processus d'Education Communautaire vers les objectifs prétendus par la propre communauté. Ainsi, l'objectif de la supervision est de garantir la qualité du travail.

Tous deux essaient de connaître la communauté comme un tout et de rendre possible à ses membres la prise de conscience des problèmes qui affectent leur vie et des possibilités de les solutionner.

La découverte de leaders locaux est une préoccupation constante, ainsi que leur préparation afin qu'ils prennent conscience de leur responsabilité sociale et qu'ils soient de véritables agents internes de l'Education Communautaire.

Le superviseur qui suit le processus d'Education Communautaire, motive les groupes à participer à l'action, oriente l'organisation et le planning de cette action. Il organise avec les supervisionnés une évaluation constante des activités, des ressources et des résultats.

Son action auprès de Entités est aussi très importante. Ce sont des ressources significatives et elles doivent prendre conscience de l'importance d'un travail en commun. Stimuler cette participation et programmer avec ces entités l'action est une condition indispensable pour qu'elles s'intègrent réellement et prennent conscience de leur rôle.

Dans ce but, il est important que le superviseur interprète les objectifs du MOBRAL et le rôle qu'aussi bien lui que le supervisionné ont dans la communauté.

Dans cette nouvelle phase d'action du MOBRAL où tous les efforts sont canalisés vers l'Education Communautaire, le superviseur exerce le rôle d'animateur, d'élément dynamique, il simplifie la participation des populations en bénéfice de leur propre développement. En même temps, il supervise l'exécution des Programmes/Projets implantés, dans le but d'atteindre ses objectifs spécifiques et en essayant de profiter du potentiel inhérent à ces activités pour planter l'Education Communautaire.

De façon idéale, plus le superviseur a de connaissances et d'expérience, mieux cela sera, mais on n'exige pas de lui qu'il soit un "expert"; on attend seulement de lui qu'il soit sensible et ouvert afin d'apprendre ce qui lui manque dans la pratique journalière de son travail.

Ce qu'on attend du superviseur, donc, n'est pas la perfection, mais la volonté de mettre les principes en application, ainsi que les méthodes et les techniques de supervision dans son travail, dans la mesure où ils sont nécessaires et utiles aux nécessités de la Population.

Pour cela, il doit connaître à fond les techniques de travail afin de les mettre au service des personnes supervisionnées, afin d'atteindre les objectifs de l'Institution et de la Population.

Cela paraît être un travail exigeant, et ça l'est. Il exige une connaissance de la supervision, une aptitude à coordonner, orienter et évaluer, une habileté à communiquer avec clarté, établir des relations, de la patience et de l'enthousiasme.

V - LES FONCTIONS DE LA SUPERVISION

A) Connaissance de la réalité

Le Superviseur doit baser son action sur la connaissance profonde

de ses supervisionnés, de l'Organisation dont il fait partie, des Institutions avec lesquelles il a un rapport et de la réalité vécue par la population, objet de son action.

Il doit encore orienter ses supervisionnés sur la façon dont ils acquièreront cette connaissance de la réalité vécue par eux-mêmes ou par les groupes avec lesquels ils travaillent, fait indispensable à son action.

Cette connaissance de la réalité s'acquiert par un échange entre superviseur et supervisionné et, surtout, par la participation dans l'action entreprise par les personnes elles-mêmes afin de connaître leurs propres problèmes et en rechercher les solutions.

Le diagnostic est une connaissance de la réalité qui comprend la perception des relations de cause et effet parmi les phénomènes observés. Il va donc bien au-delà de la simple exposition des problèmes et même de l'évaluation et confrontation entre les objectifs prétendus et les résultats obtenus.

Il exprime une image de la situation, ou mieux encore, il est le portrait d'une réalité. Pour cela, il est nécessaire:

- d'établir des relations entre certaines données qui aboutissent à la définition de la situation;
- de trouver des réponses aux questions par des faits constatés;
- de faire une appréciation objective des forces existantes et décisives qu'elles soient des personnes, des sociétés ou des caractéristiques du milieu;
- de vérifier les tendances de l'évolution en établissant une corrélation avec l'actualité.

Le diagnostic permet au superviseur et au supervisionné d'intervenir dans le développement de l'action.

Le Superviseur du MOBREAL est chargé d'orienter les populations à mieux se connaître, ainsi que de découvrir et de rendre capables

les leaders locaux afin qu'ils considèrent ce diagnostic comme étant un travail permanent et dynamique.

B) Planning

Le planning est caractérisé comme une prise de décision. Il se base, essentiellement, sur la découverte et le choix des alternatives d'action qui fournissent des résultats de façon plus efficace et économique. C'est donc un procédé qui consiste à préparer un ensemble de décisions ayant en vue l'action afin d'atteindre, postérieurement, les objectifs déterminés.

C'est un ensemble d'actions coordonnées entre elles afin d'obtenir le résultat souhaité. Il organise et discipline l'action.

Le planning implique basiquement une décision sur:

- ce que nous prétendons réaliser;
- ce que nous allons réaliser;
- comment nous allons faire;
- comment nous devons analyser la situation, afin de vérifier si ce que nous prétendions a été atteint.

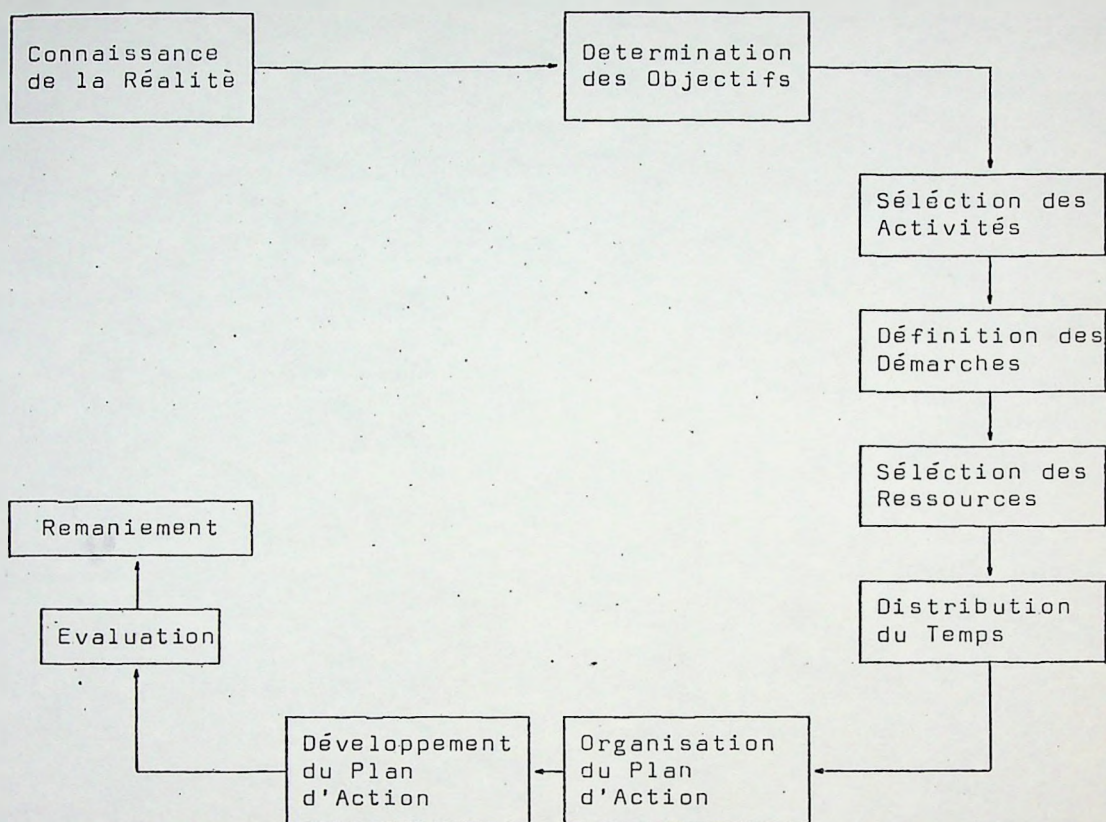
Dans le planning, deux aspects sont inclus:

- la prévision d'une action à entreprendre;
- la rationalisation des moyens afin d'atteindre les buts.

Le planning ne représente pas quelque chose de prêt, l'inchangeable et définitif.

Il faut supposer qu'il représente une première approche des mesures adéquates à une réalité déterminée, devenant, après des remaniements successifs, chaque fois plus approprié pour solutionner les problèmes de cette réalité. Ces mesures favorisent le passage graduel d'une situation actuelle vers une situation souhaitée.

LE PROCESSUS DU PLANNING



Le planning doit être basé sur la connaissance de la réalité qui provoque une découverte féconde d'alternatives, outre l'adaptation des actions aux véritables nécessités des personnes, groupes ou populations.

Dans l'Education Communautaire, le planning doit être un instrument privilégié de participation des populations dans le processus de prise de décisions qui affectent leur existence.

Le Superviseur du MOBREAL devra avoir un rôle important dans l'établissement de formules de planning susceptibles d'amener à une véritable participation des populations.

Ces formes de planning, favorisant la participation, doivent marquer chaque phase et chaque niveau d'action du superviseur.

Ainsi, le planning de ses propres activités devra être un moment de synthèse entre les objectifs de l'organisation qu'il représente et les nécessités des supervisionnés.

Ainsi, lorsqu'il rendra concrètes ses décisions, sur un plan bien défini et cohérent, il aura toujours en main la marche à suivre et les mesures à prendre au bon moment, liant les détails de son action avec les objectifs tracés. Ce plan signifie donc un point de référence dans le travail et est donc abrégé et schématique.

Le planning du superviseur doit commencer par l'organisation de son travail, prenant en considération les activités qu'il devra exercer. Il devra prévoir la distribution du temps disponible et de l'efficacité de son application.

Pour bien organiser son temps, le superviseur doit:

- prendre note et analyser toutes les activités journalières ou hebdomadaires de nature régulière ou exceptionnelle;
- établir les priorités en considérant l'urgence et l'importance de chacune d'elles;
- souligner les priorités régulières et celles exceptionnelles;
- déléguer les activités que d'autres personnes sont capables d'assumer; et
- observer, dans la mesure du possible, la programmation prévue.

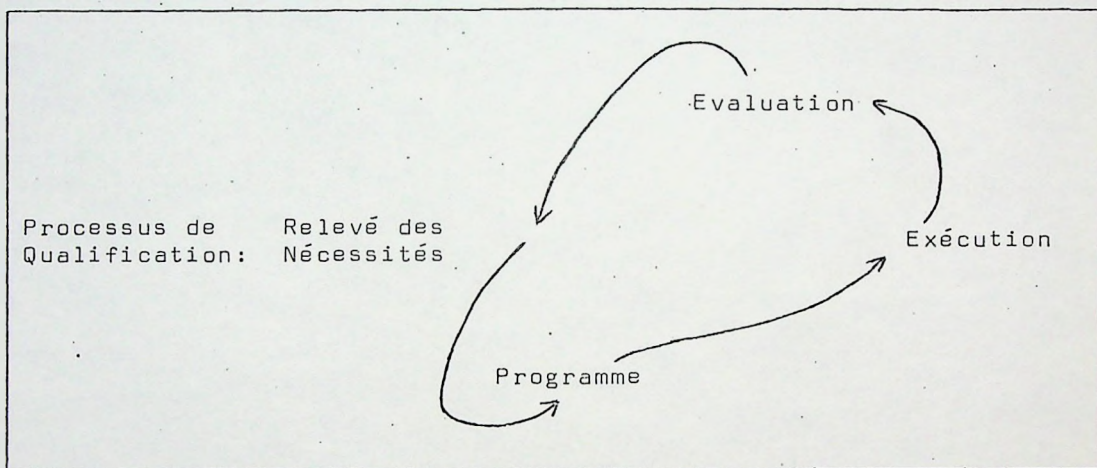
C) Qualification

L'une des principales fonctions du SUSUG est de qualifier les personnes et les groupes engagés dans les Programmes/Projets du MOBREAL. Ce travail concerne les membres des Commissions Municipales, les alphabétiseurs, les moniteurs, les animateurs, les groupes communautaires, etc.

Qualification veut dire dans ce cas une séquence d'activités

(processus) par lesquelles les personnes se préparent à l'accomplissement correct d'une action.

Ceci comprend: le relevé des nécessités; le planning/programmation de cours, séminaires, réunions, sessions d'études, etc; la réalisation de ces activités; l'évaluation. Conformément aux résultats, et aux nouvelles nécessités découvertes, l'on établit une nouvelle programmation, relançant ainsi un nouveau cycle d'activités.



Les grandes lignes d'orientation de cette qualification doivent être cohérentes avec la politique globale de l'Organisation. Ainsi, l'idée d'Education Communautaire doit être considérée comme une idée de base autour de laquelle pourront se grouper tous les contenus spécifiques de qualification, aussi bien des superviseurs que des COMUN et autres groupes.

La méthodologie adoptée pour ce processus doit aussi se référer à la nature du travail communautaire et les principes d'apprentissage.

Cette méthodologie se caractérise par une réflexion calquée sur la pratique dans le but de la perfectionner en vue d'une action plus consciente. Les contenus théoriques sont étudiés de manière à ce que la pratique soit mieux comprise et enrichie.

En conséquence, cette manière de procéder rendra possible un apprentissage plus effectif.

On doit considérer l'apprentissage comme un phénomène de nature qualitative grâce auquel quelqu'un est mieux préparé pour de nouveaux apprentissages. Il ne s'agit donc pas d'une augmentation quantitative de connaissances, mais d'une transformation structurale de l'intelligence d'une personne.

Toute activité de qualification doit donc être basée sur l'analyse de situations-problème, des nécessités constatées, des expériences positives à partir desquelles les autres étapes de ce processus seront définies.

Ainsi, lorsque des activités sont réalisées, qui concernent un enseignement-apprentissage tels que formation, ré-alimentation périodique, il est nécessaire de faire attention aux facteurs de base qui interviennent lors de l'apprentissage, tels que:

- . le désir d'apprendre — motivation;
- . les expériences acquises;
- . le rapport entre superviseur-supervisionné;
- . la communication existant entre eux.

Pour chaque facteur mentionné ci-dessus, différentes stratégies peuvent être appliquées qui diminuent son intervention dans le processus d'enseignement-apprentissage, comme par exemple:

- un sondage afin de constater les connaissances antérieures du supervisionné sur le thème en question, ainsi que son attitude envers celui-ci;
- l'établissement des objectifs présentés sous la forme de comportements que le supervisionné devra présenter dans le cas où il aura compris le thème en question. Ces objectifs peuvent être de connaissances, affectifs ou moteurs avec le but de, respectivement: développer les connaissances ou habiletés intellectuelles, développer des attitudes et valeurs ou développer des dextérités motrices;

- les expériences vécues afin que se produisent chez le supervisionné les modifications souhaitées. L'emploi de ressources et moyens tels que démonstrations, visites, l'emploi de pancartes, d'albums etc causent des situations stimulatrices et favorisent la réalisation de l'apprentissage.

D) Accompagnement

Dans un contexte plus élargi du processus de Supervision, l'Accompagnement caractérise la propre mise en opération de ce processus, rendant possibles les interventions nécessaires pour corriger les écarts qui pourraient survenir pendant l'exécution des activités.

C'est l'étape la plus opérationnelle et la plus pratique de la Supervision. C'est la racine de la Supervision. Il constitue le moment même de la rencontre effective entre superviseur et supervisionné, lorsque l'appui et l'aide entre personnes engagées dans un même travail apparaissent de façon plus claire,

Dans le travail d'Education Communautaire, l'accompagnement a pour objectif de percevoir le processus éducatif en développement, de l'analyser et, à partir de là, d'introduire des changements qui éviteraient (aspect préventif) ou corrigeraient (aspect correctif) les écarts pour atteindre les objectifs prétendus.

Ainsi, l'accompagnement du travail d'Education Communautaire doit être vu comme un processus continu et systématique tourné vers l'évaluation et le remaniement de cette Action.

Ainsi, dans le Supervision comme un tout, Superviseur et Supervisionné accompagnent le travail en développement, sous la forme d'un rapport d'horizontalité et d'aide mutuelles. Le contenu de cet accompagnement est le travail exécuté par tous les deux et qui, grâce à une analyse minutieuse, permet d'intervenir dans le processus d'Education Communautaire afin que celle-ci atteigne son objectif, qui est l'élargissement de la participation sociale.

Accompagner une action est donc de veiller à ce qu'elle se produise conformément à ses objectifs.

L'accompagnement, soit direct ou indirect, favorise les objectifs prétendus de forme objective et est un procédé de base pour le Superviseur, à n'importe quel niveau du SUSUG.

L'accompagnement direct est effectif dans le rapport superviseur-supervisionné face à une situation de travail déterminée dans laquelle le premier observe l'action du second, envisageant une réalimentation immédiate, lorsque nécessaire, et un rapport de dialogue à la recherche d'idées communes dans le choix d'alternatives d'action plus adéquates.

Il représente la forme plus précise de rendre la supervision plus concrète, puisqu'il rend possible la croissance professionnelle des éléments engagés et, par conséquent, une connaissance plus précise de la situation du travail et de l'accomplissement de la tâche du supervisionné.

L'accompagnement indirect est fait à travers l'analyse d'informations, c'est-à-dire de données relevées au moyen d'instruments propres, rendant possibles les inférences sur des points critiques et l'adoption d'alternatives qui régularisent ou minimisent des situations déterminées.

Parmi les divers moyens utilisés, le rapport est un instrument de valeur parce qu'il permet au superviseur de suivre son travail dans le but de rendre de meilleurs services aux personnes et aux groupes communautaires. Il reflète le travail qui a été réalisé. C'est comme une photographie de son action. Dans ce rapport, sont enregistrés les activités exécutées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les solutions proposées ou les mesures à adopter.

Le rapport aide également le superviseur à préparer son prochain planning de façon adéquate. Grâce à une analyse précise des observations enregistrées, il permet une évaluation de son travail en détachant de possibles points faibles et en offrant une aide dans la continuité du travail déjà commencé et des alternatives permettant de solutionner les difficultés non encore résolues. Il permet encore une analyse comparative du travail développé à des époques déterminées.

De cette façon, cet instrument fournit des conditions au superviseur d'élaborer un nouveau plan de travail avec assurance, lui permettant d'atteindre une plus grande productivité dans son travail.

C'est donc un instrument indispensable qui reflète la dynamique du travail et rend possible son perfectionnement.

E) Evaluation

Evaluer c'est trouver la valeur d'une activité ou d'un plan de travail en comparant ses résultats avec les objectifs et buts établis, qui servent de modèle et à partir duquel l'évaluation sera faite.

C'est la technique de relever, analyser et interpréter les faits qui interviennent dans les résultats d'une action. C'est grâce à l'évaluation que l'on va juger, en faisant des objectifs prétendus un modèle à suivre si les décisions sont rationnelles, c'est-à-dire si elles sont efficaces et si l'exécution a permis la réalisation des objectifs, c'est-à-dire si elle a été efficace.

En évaluant, les causes des erreurs importantes et significatives sont déterminées en fonction de l'activité programmée et aussi les manières possibles d'agir.

L'objet de l'évaluation de l'action de supervision dans l'Éducation Communautaire est le propre processus communautaire, soit la manière dont cette action se déroule, ainsi que les résultats qu'elle a obtenus.

Le sujet de l'évaluation est le propre participant.

Le Superviseur doit, alors, encourager et orienter cette évaluation, faisant de sorte que les procédés adoptés pour sa réalisation soient en accord avec la propre nature de l'Éducation Communautaire. Il aide les participants de cette action afin que l'évaluation atteigne ses buts avec la plus grande efficacité possible.

Donc, dans cette perspective, l'évaluation est le suivi de la pratique d'Education Communautaire, le rapport superviseur-supervisionné étant inclus dans celle-ci. Ce suivi est dirigé vers une assistance aux intérêts et besoins des personnes et groupes engagés, vérifiant jusqu'à quel point l'action contribue pour que la population se rende compte de sa position dans la structure sociale et élargisse sa participation dans le processus de développement.

Il est très important que cette évaluation ne se limite pas uniquement dans la recherche des produits (résultats) puisqu'ils seront le résultat d'un ensemble social.

De cette manière, l'importance fondamentale de l'évaluation de l'Education Communautaire n'est pas tellement de mesurer les effets de cette action, mais de constater comment ce travail est en train de s'articuler à l'ensemble social, permettant de rendre les intérêts des personnes et groupes concrets.

De la même façon qu'il est important d'évaluer le processus d'Education Communautaire, il est également nécessaire de faire une évaluation de son travail en tant que superviseur dans le but de déterminer les causes qui nuisent au développement de l'action souhaitée et d'établir les manières possibles d'agir face à la situation rencontrée. C'est pour cela que la supervision existe — le suivi de l'action pendant tout son développement.

VI - ATTRIBUTIONS DES SUPERVISEURS

- Superviseur de l'Etat

. Donner des informations qualitatives et quantitatives à la COEST concernant le développement du travail de supervision, ainsi que des Programmes et activités du MOBREAL en exécution.

. Fournir des subsides à la COEST afin de redonner de la vigueur au fonctionnement du SUSUG et réorganiser le réseau de superviseurs.

. Participer des activités à développer en vue de la préparation des réunions du SUSUG.

. Participer des réunions du SUSUG en aidant le Coordinateur Adjoint dans la coordination et l'évaluation de ces réunions.

. Participer de la formation de base et en service des nouveaux superviseurs et lorsque nécessaire, des autres techniciens de la Coordination.

. Programmer et participer aux séminaires ou autres événements qui concernent le SUSUG.

. Participer des réunions d'élaboration du programme de la COEST.

. Orienter le plan de travail actif du SA afin d'aider à l'intégration des objectifs et contenus des programmes et activités du MOBRAL.

. Planifier le travail de supervision du SA de façon à permettre la connaissance de l'action que celui-ci développe et l'orienter lorsque nécessaire.

. Suivre direct. ou indirectement les activités du SA afin d'être au courant de son travail et fournir les renseignements nécessaires.

. Analyser avec les SA les moyens et instruments se référant à la supervision afin d'évaluer le travail réalisé et fournir les renseignements nécessaires.

. Elaborer des rapports sur le travail réalisé dans son aire d'Etat de façon à subsidier le diagnostic, l'évaluation et le remaniement du travail du MOBRAL à tous ses niveaux.

. Collaborer avec les SA dans l'exécution des activités programmées pour la municipalité lorsque nécessaire.

. Contacter les Entités influentes au niveau de l'Etat afin de leur fournir des renseignements concernant de travail communautaire du MOBRAL et demander leur appui pour la réalisation d'actions conjointes dans les Communautés.

- Superviseur de Secteur/Superviseur Territorial

- . Aider les SE/COEST/COTER, par des informations obtenues au cours de leur travail in loco, quant à l'adoption de mesures qui réduisent les difficultés rencontrées et dynamisent l'action du MOBRAL au niveau de la municipalité.
- . Maintenir la COMUN constamment informée au sujet des informations émanées de la COEST/COTER et du MOBRAL Central.
- . Former, orienter et organiser des réalimentations périodiques auprès de la COMUN et des autres éléments engagés dans le travail du MOBRAL.
- . Participer aux réunions du SUSUG afin d'évaluer, remanier son travail et se qualifier en vue de l'accomplissement de ses tâches.
- . Elaborer le programme de son travail de supervision en intégrant les objectifs des Programmes et activités du MOBRAL en accord avec la réalité et les besoins des municipalités sous sa responsabilité.
- . Orienter la COMUN et les autres groupes engagés dans le travail du MOBRAL quant à l'élaboration et exécution de plans intégrés d'action tournés vers les intérêts et les besoins des groupes sociaux.
- . Suivre directement le travail du MOBRAL dans les municipalités par des visites aux locaux où il est développé.
- . Elaborer le rapport des activités développées dans les municipalités afin que celui-ci soit un instrument d'appui quantitatif et qualitatif au diagnostic, à l'évaluation et au remaniement du travail du MOBRAL.
- . Analyser avec la COMUN et autres groupes, les plans de travail réalisés afin d'évaluer et ré-alimenter ce qui se fera nécessaire.
- . Aider constamment le SE et la COEST/COTER dans le but de l'évaluation du travail du MOBRAL dans les municipalités.
- . Contacter les Préfets et autres autorités municipales afin de leur donner des précisions sur le travail du MOBRAL et solliciter

leur appui pour le développement de ses directives d'action.

- . Collaborer dans la divulgation du travail du MOBRAL en vue d'augmenter le nombre de personnes et groupes participant de son action.

- . Aider dans la formation de groupes volontaires afin d'apporter un appui au développement des activités de l'action communautaire.

- . Contacter les Entités à niveau municipal pour leur donner des précisions sur le travail communautaire du MOBRAL, et rechercher une action conjointe.

- . Identifier et qualifier les leaders capables d'organiser et d'animer des représentations locales qui dynamiseraient le travail d'Education Communautaire.

- Chargé de la Supervision Globale.

- . Aider la COMUN et le SA, grâce à des informations obtenues de son travail in loco, quant à l'adoption de mesures qui ont pour but de diminuer les difficultés rencontrées et dynamiser l'action du MOBRAL au niveau de la municipalité.

- . Former et organiser des réalimentations pour les groupes engagés dans le travail du MOBRAL.

- . Participer de réunions qui ont pour but de le rendre capable à exercer ses tâches.

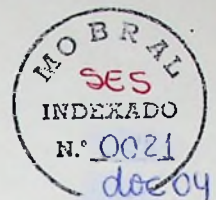
- . Elaborer avec la COMUN le plan du travail de supervision comprenant objectifs, contenus et activités du MOBRAL, en accord avec la réalité des groupes et des communautés.

- . Participer avec la COMUN et autres groupes engagés dans le travail du MOBRAL à l'élaboration et exécution des plans d'action qui répondent aux intérêts et exigences des groupes sociaux.

- . Suivre de près le travail du MOBRAL dans la municipalité par des visites des locaux où celui-ci se développe.

- . Participer à l'élaboration du rapport des activités développées dans la municipalité afin d'apporter une aide qualitative et quantitative au diagnostic, à l'évaluation et remaniement du travail du MOBRAL.
- . Analyser avec la COMUN et autres groupes les plans de travail réalisés afin d'évaluer et réalimenter ce qui en sera nécessaire.
- . Aider, en commun avec la COMUN, le SA dans le but de l'évaluation du travail du MOBRAL dans la municipalité.
- . Etablir des contacts périodiques avec le Préfet et autres autorités afin de fournir des éclaircissements et les tenir informés sur l'action du MOBRAL dans la municipalité et solliciter leur appui en faveur des actions en cours de développement.
- . Participer de la divulgation du travail du MOBRAL en vue d'augmenter le nombre de personnes et groupes participant de son action.
- . Participer de la formation de groupes volontaires pour encourager le développement des activités d'Education Communautaire.
- . Contacter les Entités pour leur donner des précisions concernant le travail communautaire du MOBRAL, et rechercher une action conjointe.
- . Identifier et orienter les leaders locaux qui pourraient organiser et réanimer des représentations locales qui dynamiseraient le travail d'Education Communautaire.

L'EDUCATION DES ADULTES
UNE EXPERIENCE BRESILIENNE



Il est indiscutable que le niveau éducationnel d'un peuple constitue l'un des facteurs déterminants du développement d'un pays. Dans le monde moderne, de nombreuses nations pauvres en ressources naturelles font état d'un haut niveau de croissance économique et culturelle, grâce au potentiel de leurs ressources humaines. C'est pourquoi il est nécessaire de souligner l'importance pour les pays en voie de développement d'oeuvrer dans le sens de la promotion de l'Homme, en donnant à celui-ci des conditions d'intervenir et de profiter du processus de changements techniques, sociaux et économiques.

C'est ainsi que, de nos jours, l'on entend que les efforts éducationnels doivent comprendre une action qui dépasse les limites formels de l'école ou d'un groupe d'âge donné. C'est d'ailleurs dans ce sens que la Commission Faure, dans le livre "Apprendre à Etre", développe l'idée de l'Education Permanente, que de nombreux pays du Tiers Monde tentent actuellement de viabiliser selon leurs propres caractéristiques culturelles. Des tendances diverses sont apparues à ce propos, parmi lesquelles nous pouvons citer:

- . offrir des opportunités d'éducation continue à ceux qui, déjà adultes, se ressentent du besoin d'un perfectionnement qui leur permette de faire face aux exigences du monde contemporain;
- . intégrer les systèmes d'éducation générale aux systèmes de formation professionnelle;
- . pourvoir aux besoins de ceux qui n'ont pas eu, en âge propre, des opportunités de profiter de l'éducation; enfin,
- . implanter un système d'Education Permanente basé sur une vision prospective et ample qui, dans le sens horizontal, atteigne tous les domaines et toutes les étapes de l'activité humaine, et, dans le sens vertical, fournisse un perfectionnement progressif et constant durant toute la vie.

Ceci nous amène à la place que doit occuper l'éducation des adultes dans le contexte de l'éducation permanente.

Le création du MOBREAL - Mouvement Brésilien d'Alphabétisation - constitue la réponse brésilienne à cette orientation, en dépit de tous ceux qui affirmaient qu'il était plus rationnel d'alphabétiser les enfants et d'ignorer momentanément les problèmes des adultes, comme si ces deux actions étaient incompatibles! En fait, pour le MOBREAL, ces actions sont complémentaires: pour bien éduquer les enfants il est nécessaire que leurs parents aient un minimum de connaissances et d'expérience dans ce domaine afin de créer et de maintenir une atmosphère qui stimule et assiste les enfants dans leur travail, dans leur éducation.

D'autres aspects justifiant l'importance et la valeur accordée à une action éducative auprès de adultes méritent encore d'être relevés et approfondis:

- dans les pays en voie de développement surtout, le sous-emploi des capacités intellectuelles est très vraisemblablement plus grand chez les adultes que chez les jeunes, puisque ceux-ci ont déjà profité, ou sont en train de le faire, de systèmes éducationnels moins déficients. L'éducation des adultes peut amener à l'éveil d'innombrables talents et, par conséquent, agir dans le sens de la démocratisation des opportunités et de la redistribution du revenu national;

- le déphasage culturel entre les générations ne peut pas s'aménager uniquement en fonction de l'action éducative sur les enfants. Les adultes, eux aussi, doivent être amenés à s'adapter à un monde nouveau et ceci peut se faire grâce aux moyens de communication sociale, à l'éducation et à l'action culturelle dans son sens le plus ample;

- du moment que l'on conçoit le développement du point de vue de la qualité de vie et non seulement du point de vue de la croissance économique, les restrictions économiques à l'investissement en éducation des adultes (dont la durée de vie utile est plus brève)

sont minimisées car de nouvelles valeurs sont privilégiées. Cependant, même si la tendance economiciste prévalait, il est bon de rappeler que, pour certaines habilités et connaissances, les adultes sont mieux équipés que les jeunes et peuvent donc produire des résultats plus expressifs à un moindre coût et à plus brève échéance;

- le changement ou la transformation des modèles de consommation et d'investissement dépendent fondamentalement de la décision des adultes. C'est donc sur eux que l'on doit agir pour obtenir les effets escomptés;

- l'éducation des adultes agit également, encore que de façon indirecte, sur les jeunes, surtout si l'on tient compte de l'influence exercée par les aînés sur les plus jeunes. En fait, la demande en éducation pour les enfants augmente en fonction du niveau éducationnel de la population adulte;

- la création ou la dynamisation de l'esprit communautaire et de la participation sociale, la réceptivité à l'innovation et la propension à la créativité dépendent également, et fondamentalement, du niveau éducationnel de la population adulte.

En 1970, lorsque le MOBRAL initia ses activités, le Brésil comptait avec plus de 18 millions d'adultes analphabètes. Le déficit était grand et il fallait choisir entre l'impantation d'un mouvement d'éducation à large échelle susceptible de présenter, à brève échéance, une considérable diminution du taux d'analphabétisme dans le pays, ou travailler avec des groupes plus petits en tenant compte des intérêts et des besoins de chaque communauté concernée.

Le MOBRAL opta pour un programme à grande échelle qui lui permit dans les 10 années suivantes, de ramener le taux d'analphabétisme à des taux universellement acceptés (autour de 10% de la population adulte), en accord avec les objectifs gouvernementaux qui prévoient: "éliminer, si possible au cours de la décennie de 1970, l'analphabétisme parmi les adolescents et les adultes, avec des efforts concentrés sur "la tranche d'âge de 15 à 35 ans."

En plus du facteur temps, d'autres éléments ont contribué pour l'option pour un programme de masse. Le nombre excessivement élevé d'adultes analphabètes, la grande étendue territoriale du pays (8,5 millions de Km²), les différentes réalités culturelles et ethniques de la population brésilienne, en sont quelques-uns. Cependant, l'option pour un programme à grande échelle n'a jamais signifié une option pour un travail massificateur. La réponse aux besoins individuels des participants a toujours été assurée par l'adoption d'une méthodologie qui, partant de l'expérience de vie de l'individu, l'amène à réfléchir sur la réalité qui l'entoure et le rend capable d'agir et de transformer cette même réalité.

Considérant que lire, écrire et compter constituent non seulement des moyens susceptibles de permettre à l'individu d'avoir accès au savoir, mais aussi des éléments qui enrichissent sa condition humaine, le MOBREAL commença son travail éducatif avec le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle.

Ce programme a été le point de départ de plusieurs autres actions mises-en-oeuvre par l'Institution, face aux aspirations de la population concernée qui souhaitait atteindre des niveaux éducationnels plus élevés que l'alphabétisation et à la nécessité de lier chaque fois davantage le développement individuel à celui de la communauté. Le MOBREAL a toujours attribué une très grande importance à l'engagement et à la participation intense de la communauté dans son action, puisqu'il considère que cet engagement constitue aussi bien un moyen de viabiliser une action plus ample, plus étendue, comprenant tous les domaines de la culture, de la santé, du travail, des sports, etc qu'un principe de base selon lequel la tâche d'éduquer n'est pas la responsabilité du Gouvernement tout seul, mais plutôt une mission de tous, Gouvernement et population, ensemble.

Les programmes créés à la suite du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle visent compléter de façon didactique le processus d'alphabétisation et à exploiter au maximum la culture populaire et l'action communautaire.

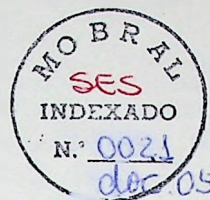
En réalité, ces programmes - programme culturel, programme de formation professionnelle, d'éducation sanitaire, d'autodidaxie, d'éducation intégrée, d'éducation pré-scolaire, et d'autres encore tels que celui de la technologie douce et celui. des sports pour tous - constituent, chacun d'eux, des mécanismes de participation des communautés aux programmes socio-éducatifs et culturels et s'adressent autant aux populations nécessiteuses du milieu rural, où le contingent est plus grand, qu'à celles des zones urbaines.

Ces programmes, tout en ayant chacun une spécificité qui leur est propre, n'ont jamais été considérés isolément, mais comme partie intégrante d'un système d'Education Permanente en structuration, puisqu'en termes d'offres, il n'atteint pas encore équitablement toute la population concernée.

En l'implantant, le MOBRAL vise offrir à la couche moins favorisée de la société brésilienne de nouvelles modalités d'éducation de base au niveau local et communautaire, dans le but d'améliorer son mode de vie, ses conditions d'emploi et d'augmenter ainsi ses perspectives d'intégration et de participation sociale.

L'espace conquis par le MOBRAL dans le domaine de l'éducation des adultes et qui lui a permis d'ouvrir la voie à l'implantation d'un processus d'éducation permanente, est dû surtout à la manière avec laquelle il développe ses activités. Cet effort pionnier s'est traduit par la mise-en-place d'un programme culturel de masse et permanent, par une action éducative partant d'un processus communautaire, la mise à profit et la formation de ressources humaines issues de la communauté elle-même pour le développement de ses programmes, par les principes sur lesquels il a basé son processus éducatif (fonctionnalité, globalisation, participation), par l'articulation et l'intégration de son travail avec d'autres institutions liées au domaine socio-éducatif au niveau local et régional.

LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION DU MINISTRE
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS
DE COTE D'IVOIRE



INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire dès son accession à la pleine souveraineté a choisi de jouer la carte de la scolarisation. Elle souhaitait cette scolarisation à 100%. Mais cette volonté politique exprimée par le Parti et le Gouvernement sous-tendait une action complémentaire en direction des agents économiques sur qui repose le développement économique, social et culturel du pays, notamment les artisans, les ouvriers et les paysans. Il était donc d'une nécessité impérieuse qu'un vaste programme soit mis en œuvre pour venir à bout à l'analphabétisme ce fléau qui constitue un véritable frein au progrès et compromet gravement la marche vers le progrès.

Il était en effet, nécessaire de restructurer le système social certes en conservant sauves, les valeurs authentiques, mais en modifiant certaines habitudes de vie afin d'inculquer aux citoyens adultes une nouvelle mentalité qui les rendrait plus aptes à s'insérer et à participer effectivement aux plans de modernisation et de développement national.

Plusieurs départements ministériels ont fait leur cette politique d'éducation des adultes. Le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports, a, par vocation, eu à animer un programme destiné non seulement aux adultes en général mais, également aux femmes à l'intention desquelles furent créées des institutions propres dans lesquelles l'accent est porté sur la formation et l'intégration sociale de la femme dont le rôle dans le développement global ne pouvait être relégué au second plan.

Notre exposé se propose de faire un bref rappel de ce qui est fait au niveau du programme d'alphabétisation et d'éducation des adultes, d'établir la situation existante et enfin, de mettre en évidence les problèmes et les blocages qui jalonnent la voie qui nous mènera vers une éducation des adultes plus conforme à nos légitimes aspirations.

I - BREF HISTORIQUE DE L'EDUCATION DES ADULTES ET DE L'ALPHABETISATION

Déjà à l'époque coloniale l'éducation des adultes par l'alphabétisation apparaissait comme une nécessité. C'est ainsi que l'Instituteur même, du hameau le plus reculé devait, dispenser des cours du soir aux adultes, cours communément connus sous le nom de "cours d'adultes".

Ces cours bénéficiaient, selon les motivations propres à chacun, à des auditeurs d'origines diverses : ils s'adressaient aux jeunes descolarisés préparant le CEPE, aux ouvriers d'unités industrielles, aux petits commerçants particuliers, aux gens de maisons, aux paysans. Cela permettait aux uns de faire un rattrapage scolaire, aux autres d'avoir accès à la langue de communication, ~~véritable~~, le FRANCAIS.

Les Instructeurs, pour la plupart des Instituteurs offraient leurs services soit pour respecter les exigences des directives officielles émanant du pouvoir hiérarchique, soit pour arrondir les fins de mois grâce aux indemnités qui leur étaient versées.

Quant à l'éducation féminine en tant que telle, elle fait son apparition en 1958 pour favoriser l'émancipation de la femme jusque là demeurée dans une position marginale ...

C'est en 1971, que démarre vraiment une vaste campagne d'alphabétisation placée sous la responsabilité du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports. Cent centres (dont Cinq centres pilotes à ABIDJAN) ouvrent leurs portes sur l'étendue du territoire ivoirien. La Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives en collaboration avec les Directions Départementales et les Inspections de la Jeunesse et des Sports en assurent la supervision. Le Ministère de l'Education Nationale est sollicité pour fournir du personnel de l'Enseignement du Premier Degré.

Cette collaboration a été rendue nécessaire pour deux raisons fondamentales. La première tenant au fait que le Ministère superviseur ne disposait pas du personnel en nombre suffisant. La seconde étant que les locaux des écoles primaires pouvaient être disponibles et utilisables même dans les localités les plus reculées.

.../...

Pour ce qui est de l'éducation féminine, c'est en 1966 qu'elle est rattachée au Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports et, en 1967 est créée une Sous-Direction chargée de promouvoir l'éducation extra-scolaire en faveur des femmes.

Après ce bref rappel ~~historique~~, examinons, à présent, la situation existante tout d'abord en matière du programme d'alphabétisation des adultes, puis nous aborderons également le programme spécifique en éducation féminine.

II - PROGRAMME D'EDUCATION DES ADULTES

II - 1 L'ALPHABETISATION

1-1 Les Objectifs

Dans un Pays à vocation agricole comme la Côte d'Ivoire, l'alphabétisation se veut, avant tout, un moyen de formation et d'information pouvant contribuer à ouvrir l'esprit du paysan, ou de l'ouvrier d'usine, sur le monde d'aujourd'hui, sur le progrès afin de le rendre apte à assimiler les méthodes et techniques nouvelles. Le développement rapide qui s'impose à notre Pays implique une augmentation de la production globale qui, elle-même découle de la productivité de chaque individu.

Par ailleurs, l'alphabétisation doit permettre l'apprentissage du français, notre langue officielle, pouvant favoriser l'unité nationale dans un Pays où la multitude des langues (dialectes) (la Côte d'Ivoire compte environ 60 ethnies) constitue un handicap pour le brassage souhaité. Les centres d'alphabétisation ont donc pour but de regrouper jeunes et adultes des villages et des villes en vue de leur alphabétisation, de leur éducation civique, morale voire physique.

II 1-2 DONNEES STATISTIQUES

Notre Ministère anime donc depuis 1971, un programme d'alphabétisation pour adultes des milieux rural et urbain.

.../...

Comme nous l'avons vu, nos centres fonctionnent généralement dans une classe d'école primaire, dans un foyer féminin ou un foyer de jeunes. La campagne dernière a permis d'enregistrer 97 centres avec environ 2 300 auditeurs. Cette année 113 centres fonctionnent avec 2 500 auditeurs environ.

Si l'on considère qu'au moins 70% de la population ivoirienne est une clientèle potentielle pour l'alphabétisation, on peut mesurer l'ampleur de ce qui reste à faire eu égard à ce qui est fait par d'autres organismes : l'ONPR, le "Centre Alpha" du Ministère de l'Enseignement Technique, le Service Civique du Ministère de la Défense, les institutions confessionnelles ... etc. Car nous ne sommes pas les seuls à faire de l'alphabétisation. Les communications qui vont être faites nous éclaireront davantage sur ce que la Côte d'Ivoire réalise dans le domaine de l'alphabétisation. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, par sa part, a consacré à cette action la somme de 32 260 000 pour la campagne 79-80. Ce budget a été considérablement réduit pour la campagne en cours : il est de 23 670 000.

II 1-3 ORGANISATION

Pour revenir au programme que notre département encadre, disons que cette alphabétisation est entreprise, à tout le moins isolément, car, à part des exceptions telles que les projets en cours d'exécution au niveau d'établissements privés sur Abidjan, la Chaîne-Avion du Port... l'EECI de Marcory-Champroux... elle ne s'inscrit guère dans un plan précis de développement. Elle vise à donner un minimum d'instruction aux auditeurs le contenu de son programme est axé uniquement sur la lecture, l'écriture, le calcul.

Le matériel didactique utilisé est, dans la plupart des cas, celui de l'enseignement conventionnel. Le programme n'est point limité dans le temps. Le personnel est composé en majorité d'instituteurs auxquels s'ajoutent quelques agents de l'Education Permanente relevant de notre Ministère.

L'acquisition du français écrit est l'une des phases les plus importantes des cours. L'organisation des structures lexicales et leur apprentissage s'appuient sur la "méthode de lecture pratique" généralement connue sous le nom de "méthode Jeanson".

Ici, nous ne pouvons parler de méthode d'alphabétisation qu'avec beaucoup de réserve. En effet s'il est vrai que la Direction Centrale distribue les livrets de lecture, il est moins évident qu'elle maîtrise réellement son utilisation sur le terrain. Cette tâche relève de la compétence des Services Extérieurs, Directions Régionales et Inspections Départementales de la Jeunesse et des Sports, qui ne sont pas toujours prompts à faire jouer le feed-back si nécessaire pour une action pédagogique de cette envergure.

II 1-4 CONTROLE ET EVALUATION

Sur ce chapitre, il y a lieu de faire un constat. Les Instructeurs ne sont pas suivis sur le plan pédagogique. Peu de rapports de visites de contrôle ou d'encadrement pédagogique parviennent à l'échelon central dont le seul moyen de contrôle possible est l'analyse des fiches hebdomadaires de fréquentation (pour les centres qui veulent bien les fournir) qui nous parviennent et qui ne renseignent que par l'aspect quantitatif de la fréquentation des auditeurs par centre.

Au total, à défaut de contrôle et de suivi, l'Instructeur livré à lui-même, n'est véritablement motivé que par les indemnités qui lui sont versées chaque trimestre. Si l'on considère que l'Instructeur est indemnisé à raison de 650F/ l'heure et qu'il effectue, en principe 6 heures par semaine, au bout du trimestre il reçoit la somme de 46 800 F... Ce qui ne saurait laisser indifférent.

II - 2 DOMAINE DE L'EDUCATION FEMININE

L'action d'éducation féminine, comme on l'a vu, a été entreprise par le Département de la Jeunesse et des Sports depuis de nombreuses années, pour favoriser l'intégration sociale de la femme et sa participation au développement.

Pour réaliser ces objectifs, le Ministère a mis en place depuis 1960, des Foyers Féminins dont la mission consiste à élaborer et organiser en faveur des jeunes filles, des épouses et des mères, un programme d'information et de formation axé essentiellement sur :

- l'éducation ménagère et familiale
- la pratique d'activités économiques
- l'alphabétisation.

.../...

Il s'agit donc de contribuer à la formation harmonieuse et équilibrée de la femme, afin qu'elle puisse accomplir avec efficacité son triple rôle :

- de Maîtresse de maison
- d'agent économique
- d'éducatrice, c'est-à-dire d'agent de transmission culturelle.

C'est donc, autour de ces trois fonctions sociales de la femme que les foyers féminins organisent leurs activités...

II 2-1 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Les foyers féminins sont implantés sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans les chefs-lieux de Préfectures et de Sous-Préfectures.

Les Inspections et les Directions Régionales ont la responsabilité de l'Administration, de la coordination, de l'encadrement et du contrôle périodique des foyers féminins. Elles devraient en rendre compte, périodiquement à l'Administration Centrale.

Ils sont au nombre de 75 qui touchent une population évaluée à environ 4 000 femmes.

En voici la répartition par région :

SUD :	30 .
CENTRE :	19
OUEST :	9
CENTRE-OUEST :	7
NORD :	6
EST :	5

67 foyers féminins ont fonctionné effectivement pendant l'année scolaire 1979 - 1980.

II 2-2 PERSONNEL D'ANIMATION

Le nombre d'agents (Animatrices, Maîtresses-Adjointes, Maîtresses d'Education Permanente) se chiffre à 220, réparties dans les foyers féminins comme suit :

.../...

Direction Régionale du SUD : 135 dont 92 pour ABIDJAN
Direction Régionale du CENTRE : 39
Direction Régionale du NORD : 21
Direction Régionale de l'EST : 13
Direction Régionale de l'OUEST : 12.

Il est à noter une forte concentration de ce personnel dans la région d'ABIDJAN. En effet, alors que chaque foyer féminin d'Abidjan réunit en moyenne 6 à 7 agents, ceux de l'intérieur du Pays doivent se contenter quelquefois d'un seul. Certains restent fermés toute une année, ou même plus, pour diverses raisons :

- congé de maladie
- congé de maternité
- affectation (avec son cortège d'interventions parfois intempestives)
- abandon de poste
- décès

II 2-3 LES INFRASTRUCTURES

Les foyers féminins hébergés dans des locaux exigus, souvent vétustes et non fonctionnels n'offrent pas toujours les conditions convenables à l'organisation des activités éducatives. L'absence d'une politique d'investissement par l'Etat en vue de l'édification de locaux véritablement fonctionnels, freine la promotion desdites activités.

II 2-4 PROGRAMMES D'ACTIVITES ET METHODOLOGIE

L'inadaptation des locaux est un des facteurs qui ont conduit à la restriction des programmes d'activités dans les foyers féminins. C'est ce qui explique la difficulté qu'ont les Animatrices à promouvoir les activités d'éducation ménagère, nutritionnelle et sanitaire.

Par ailleurs les programmes et méthodes d'enseignement appliqués, s'ils ont permis d'enregistrer des résultats satisfaisants au niveau de la formation à l'emploi (formation de couturières et préparation au CEPE) n'ont, cependant, pas fait l'objet d'une diversification et d'une adaptation suffisante aux besoins réels du milieu et des usagers en rapport avec les objectifs de départ.

De plus l'impact qu'exercent les Foyers féminins sur la population, bien qu'important, n'est que faiblement soutenu. Faible aussi est l'action d'animation qui ne repose guère sur une relation harmonieuse entre l'action et les besoins des usagers et, qui est dû à une insuffisance de l'encadrement, de coordination et de contrôle.

II 2-5 MOYENS MATERIELS, FINANCIERS

Pour l'organisation de leurs activités, les foyers féminins disposent des moyens suivants accordés par notre département ministériel.

- Moyens Matériels

Mobilier : Tables, Chaises, Tableaux, Armoires, Buffets, Fauteuils, Lits, Ventilateurs.

Matériel Technique : Machine, Cuisinières, réchaud, fer à repasser, réfrigérateurs, ustensiles de cuisine.

D'une manière générale ce matériel est en mauvais état et mal entretenus ; ils sont insuffisants et souvent inadaptés aux besoins des foyers notamment ceux du milieu rural.

- Moyens Humains

Nous en avons parlé plus haut.

- Moyens Financiers

- . très réduits, voire inexistants
- . faiblesse du soutien financier accordé par les Directions Régionales et les Inspections.

II 2-6 RESULTATS OBTENUS

Apartir de l'exploitation des différents rapports parvenus à la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives les conclusions suivantes se dégagent :

- 72 foyers sur 75 fonctionnent cette année. Sur 4000 auditrices inscrites dans les foyers féminins, 3 100 fréquentent régulièrement les cours.

.../...

On peut dire que l'ensemble de nos institutions touche par an une moyenne de 4 000 à 5 000 auditrices parmi lesquelles figurent des nouvelles recrues et des anciennes qui poursuivent le cycle de formation qui selon, les cas, dure 3 ans.

III - PROBLEMES POSES PAR L'EDUCATION DES ADULTES DANS LE PROGRAMME
DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

1 - En Matière d'Alphabétisation

Le programme d'alphabétisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports présente un certain nombre de faiblesses et des lacunes qui freinent son élan.

- Au niveau national

Le Service chargé de l'alphabétisation est humainement mal ou peu structuré. L'absence de cadres de conception limite notablement ses moyens et ses ambitions. Aucune évaluation n'est effectuée. Après dix ans de campagne le programme ne semble pas avoir tenu ses promesses.

Il n'existe pas d'équipe pédagogique chargée de concevoir une planification adéquate et de proposer le support pédagogique nécessaire au bon fonctionnement des centres. Le contrôle de ceux-ci échappe, dans une certaine mesure à la Direction Centrale.

Il n'existe aucune structure pour la post-alphabétisation.

- Au niveau local

Il y a manifestement un manque d'enthousiasme de la part des Instructeurs et la motivation des auditeurs s'en ressent...

Les Services Extérieurs n'effectuent pas, comme il se doit, les contrôles nécessaires.

Il faut par ailleurs déplorer l'absence de formation, d'information et de recyclage des alphabétiseurs.

.../...

L'alphabétisation semble une opération parachutée qui demeure l'affaire du Gouvernement et pour laquelle la population bénéficiaire n'est pas partie prenante. Ce n'est peut-être pas le rejet systématique, mais plutôt une indifférence due à un manque de sensibilisation permanente voire ponctuelle.

La volonté politique nationale n'a pas la réplique locale qui pourrait se traduire par un ~~couvrage~~ ^{encadrement} de l'action du programme d'alphabétisation. Le système tâtonne et perd pieds de plus en plus. L'action n'a jamais été évaluée pour mesurer ce qui est accompli pour mieux cerner ce qui reste à faire.

Au total, c'est une remise en cause totale qu'il appartiendra au Ministère d'opérer dans un bref délai pour sauver ce programme dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance vitale pour les masses laborieuses sans lesquelles tout développement global réel ne peut être qu'un vœu pieux, une vue de l'esprit ou bien l'affaire "des autres".

2 - En Matière d'Education Féminine

1) - En l'absence d'une planification adéquate d'investissement par l'Etat en vue de l'acquisition de locaux véritablement fonctionnels, la promotion des activités d'éducation féminine connaît un sérieux frein bien que l'Etat consacre environ 34 millions aux baux administratifs qui couvrent les loyers des bâtiments qui abritent les institutions.

2) - Les programmes et méthodes d'enseignement en vigueur dans les foyers féminins ne sont pas suffisamment diversifiés et adaptés aux besoins réels du milieu et des populations, en rapport avec les objectifs que s'assigne l'institution.

De nombreux foyers connaissent une fréquentation irrégulière, due à la faiblesse de l'action d'animation qui ne repose pas sur une relation harmonieuse entre l'action et les besoins des usagers.

Cette situation découle aussi d'une insuffisance de l'action d'encadrement, de coordination et de contrôle des foyers. Enfin le caractère trop scolaire des structures et de la méthode d'enseignement, le manque de maîtrise pédagogique des Maîtresses d'Education Permanente et la mauvaise organisation du travail dû au manque d'initiative ajoutent à l'acuité du problème.

3) - Les moyens matériels et financiers sont insuffisants.

Ce qui ne permet pas ou limite la promotion d'une véritable éducation populaire et permanente.

La distribution du matériel qui respecte une planification annuelle et par région pêche par le fait qu'elle ne tient pas assez compte des besoins spécifiques des institutions et l'utilisation du matériel ne peut être rationnelle.

4) - Le déséquilibre qui existe dans la dotation des régions en personnel affecte gravement le fonctionnement des institutions. Les foyers d'Abidjan regorgent d'agents, alors que ceux de l'Intérieur du Pays souffrent d'une pénurie chronique.

Finalement, nous pouvons dire que l'action menée dans les foyers féminins, bien qu'offrant des satisfactions, rencontre des obstacles :

- les programmes d'activités sont restreints, et manquent souvent d'objectif précis.
La pédagogie est inadaptée à la formation des adultes.
- les moyens sont insuffisants ;
- il n'existe pas de politique d'investissement de l'Etat pour des locaux plus fonctionnels ;
- la majorité des foyers connaît une insuffisance en personnel ;
- on remarque généralement un manque d'initiation des Maîtresses aux techniques d'étude et d'organisation du travail.

Cette situation semble être à la base des maux dont souffrent les foyers féminins et qui se manifestent par :

- l'irrégularité et l'absentéisme des auditrices ;
- le découragement du personnel d'éducation féminine.

X

X

X

.../...

La Côte d'Ivoire a fait d'énormes progrès dans le domaine économique depuis son accession à l'Indépendance. Elle a réalisé des performances enviables surtout dans le secteur agricole où elle occupe une place honorable dans le peloton de tête pour le cacao, le café, le palmier, l'ananas, la banane...

Pour consolider ces acquis, il est important que ^{l'on} se tourne vers la formation des hommes afin qu'ils gèrent avec conscience l'oeuvre gigantesque réalisée ^{grâce} ~~à~~ Parti et ~~à~~ Gouvernement.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a un rôle éminent à jouer et doit être présent sur ce front.

Notre intention, en présentant cet exposé (certainement incomplet) ayant trait au programme d'éducation des adultes que nous essayons de promouvoir au niveau du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports, était de faire état de l'effort déployé dans ce domaine qui constitue l'une des facettes de la délicate mission qui est la nôtre : celle de former des citoyens aptes à conduire et à gérer le développement de notre jeune Pays.

Comme vous pouvez le constater, les écueils sont très nombreux. Ils sont de tous ordres : humains, matériels, financiers. Les problèmes qu'ils engendrent appellent des solutions immédiates. Mais, convaincus du fait que les problèmes matériels et financiers ne peuvent être résolus de façon radicale et définitive, ce sont les problèmes humains qui doivent nous préoccuper au premier chef car, de la qualité des hommes dépendra, pour une large, la solution des problèmes globaux.

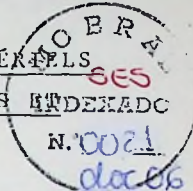
En alphabétisation comme en éducation féminine, il importe qu'un accent tout particulier soit porté sur la formation. Mieux, il y a lieu de créer une dynamique et une impulsion nouvelles reposant sur la foi : la foi en une action susceptible de provoquer les changements souhaités ; la foi dans une oeuvre capable de transformer notre société en devenir.

Ces journées d'études organisées à l'occasion de la mission des experts du MOBREAL peut-être hautement profitable. Leur apport sera d'une grande utilité. Même si nous n'attendons pas d'eux des recettes miracles, il est indéniable que leur expérience en matière d'éducation des adultes sera pour nous, une référence précieuse.

Ces journées d'étude, nous le souhaitons ardemment, doivent également être le départ d'une concertation plus effective de tous les organismes ivoiriens ayant les mêmes préoccupations que nous dans le domaine de l'éducation des adultes.

Après avoir dispersé nos efforts et nos faibles moyens et ayant pris, sans doute, conscience de nos limites, il est temps, grand temps, que nous nous unissions autour d'un programme plus cohérent et, hautement plus efficient. Les exigences du développement intégral de notre Pays nous l'imposent avec force et insistance.

CARACTÉRISATION DES PROGRAMMES, DES MOYENS ET DES MATÉRIELS
UTILISÉS DANS LA PROPOSITION D'ÉDUCATION D'ADOLESCENTS
D'ADULTES.



Programme d'Éducation Intégrée - En 1971, le MOBRAL a créé le Programme d'Éducation Intégrée-PEI - avec l'objectif de servir prioritairement aux ex-élèves de l'Alphabétisation Fonctionnelle, ainsi qu'à ceux qui n'ont pas pu fréquenter l'école, à l'âge normal.

Il consiste, à la base, en un cours de 12 mois, équivalent aux quatre premières années de l'enseignement du premier degré.

L'enseignement qui y est administré cherche également à stimuler les élèves vers le besoin de toujours étudier, que ce soit dans le système formel ou en dehors de celui-ci.

Parmi les objectifs du Programme d'Éducation Intégrée, on peut souligner la préoccupation de stimuler la croissance professionnelle de l'élève. C'est pourquoi les notions de base de l'Éducation pour le travail, esquissées dans le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, peuvent être complétées dans le Programme d'Éducation Intégrée, dans une ligne d'informations sur les occupations, le marché du travail, et l'aptitude de la main-d'œuvre, dans le but de favoriser une formation professionnelle effective du public concerné.

Les activités globalisées du PEI s'organisent en fonction de 13 thèmes d'étude, relatifs aux besoins et aux intérêts des adultes: travail, éducation, communication, nature, hygiène et santé, production, civisme, transport, diversions et tourisme, habitation, alimentation et culture.

Le matériel didactique du Programme comprend:

- . des images génératrices et d'appui;
- . un livre de textes générateurs;
- . un livre d'Intégration sociale et de Sciences physiques et biologiques;
- . un livre de Mathématiques;
- . un livre d'Éducation pour le travail.

En plus de ce matériel, font partie de l'ensemble didactique, les livres "Objectifs Finaux" et "Guide du Professeur" - livre d'informations et de suggestions pour que le professeur sache comment développer le programme.

Favorisant le respect des diversités et des réalités locales, le PEI réserve une place importante à la participation de l'élève dans le développement du Programme. C'est donc l'intérêt de l'élève ou les situations du moment qui amèneront au choix de l'étude de ce thème-ci ou de ce thème-là.

L'étude des thèmes est approfondie par des ressources complémentaires: journaux, revues, livres des postes culturels et des autres programmes du MOBREAL.

Programme Culturel - En 1973, fut lancé le Programme Culturel du MOBREAL, qui a commencé à fonctionner à l'échelle nationale en 1974, et comprend plusieurs sous-programmes (littérature, théâtre, artisanat, arts plastiques, radio, cinéma, publications, musique, patrimoine historique, artistique, culturel et écologique; art populaire et folklorique; jeux).

Le Programme Culturel, suivant la proposition d'Education Permanente, cherche à engager le participant du MOBREAL et la communauté où il vit vers une intégration dans cette même communauté avec leur bagage culturel oral, augmenté de techniques récemment acquises pour lire, écrire et compter.

Les principes orientant ce Programme sont:

- a) démocratisation de la culture;
- b) dynamisation de la créativité et échanges culturels;
- c) valorisation de l'homme et de la culture locale;
- d) préservation de la culture.

Le Programme Culturel a créé les Postes Culturels Communautaires, aujourd'hui au nombre de 3151, pour en faire le centre d'agglutination et de rayonnement des programmes du MOBREAL: c'est une espèce de

club, un point de rencontre du "mobralien" et de la communauté. Ce poste possède, à la base, du matériel didactique complémentaire et culturel, et éventuellement, un équipement technique, en plus d'un centre de lecture, d'information et de consultation. La "Bible" est l'un des livres les plus recherchés par les lecteurs.

Outre les postes culturels, on a créé les MOBRLTHÈQUES, unités opérationnelles mobiles, construites dans un camion et contenant tout le matériel prévu pour les activités du Programme Culturel.

Aujourd'hui, le MOBRL dispose de 6 Mobralthèques administrées à niveau régional. Cette descentralisation a poussé les niveaux locaux du MOBRL à trouver de nouvelles formes d'action, avec les Minimobralthèques, qui, par leur port plus petit, permettent une plus grande interiorisation. Il existe aujourd'hui 22 minimobralthèques en action, dont deux sont flottantes pour assister la région Amazonienne.

Pour atteindre les populations rurales et isolées, on a créé 4 "tentcs culturelles", un "kit" qui peut être transporté par n'importe quel type de véhicule, qui peut même être transporté à dos d'homme.

Dans le Programme Culturel, l'importance donnée au livre ainsi qu'aux publications en général, s'impose attendu que la lecture est un des buts les plus évidents du processus d'alphabétisation. La proposition de base du sous-programme de littérature a été de rendre possible l'accès de la clientèle du MOBRL à des oeuvres littéraires adéquates à ses caractéristiques. Le programme culturel a effectué des campagnes auprès des éditeurs et des auteurs, des facultés de Lettres et de Communication; il a proposé des Accords avec des institutions liées au domaine de la littérature, et aussi, des concours nationaux avec distribution de prix aux vainqueurs; on estime en effet, que les concours constituent le moyen le plus indiqué pour stimuler le surgissement d'une littérature, plus immédiatement appréhensible par les néo-lecteurs.

Dans ce sens, on peut détacher quelques-unes des activités réalisées à partir de 1973:

1. Concours MOBRL/INL de littérature - oeuvres inédites pour le néo-lecteur, 5 titres récompensés;

2. Co-édition MOBRAL/INL d'oeuvres choisies, 5 titres, avec 1.000.000 exemplaires de chaque;
3. Adaptation de romans existants (par les auteurs eux-mêmes);
4. Anthologies - incluant des poèmes, chroniques et contes;
5. Réalisation du concours National Littérature/Patrimoine-Chronique de Ma Ville;
6. Sélection de littérature populaire (de Cordel) pour l'acquisition et la distribution aux unités opérationnelles.
7. Lancement de la collection "Poètes du MOBRAL" dans une ligne de valorisation, grâce à leur publication, des poèmes écrits par des ex-élèves du MOBRAL;
8. La réalisation d'une petite Anthologie de la Littérature Orale avec la collection de 4 bandes narrant les histoires de fantômes et même des récits fantastiques recueillis dans toutes les régions du Brésil;
9. La publication des Anthologies I, II, III (contes, chroniques et poèmes) de divers auteurs nationaux, afin que le néo-lecteur prenne connaissance des différentes formes de littérature, les phases de la vie littéraire d'un écrivain ou les différentes formes que les écrivains trouvent pour exprimer leur créativité;
10. La réalisation du concours Chronique Illustrée "Coin Pittoresque de Ma Ville", où le néo-alphabétisé, en valorisant le patrimoine existant dans sa ville, exprime sous forme littéraire, tout ce qu'il a appris, quand il s'agit d'un élève du MOBRAL;
11. Le début de la publication de la série "Prosateurs du MOBRAL" avec le lancement du livre "Chico Boi" de Francisco Augusto Viceira de l'Etat de l'Acre, lui aussi élève du MOBRAL.

Le sous-programme littéraire a contribué à l'extension du répertoire culturel de toute une tranche de la population manquant, jusqu'alors, d'une littérature propre à ses possibilités.

Ouvrant à travers une dynamisation dans le poste culturel, la Mobralthèque, la Minimobralthèque et la Tente de la Culture, ce sous-programme permet de donner suite et de stimuler l'apprentissage des néo-lecteurs.

Le sous-programme de radio, transmet du lundi au samedi le programme "En bavardant avec le MOBRAL", qui divulgue les activités du MOBRAL et incite son public à écrire des lettres sollicitant différents sujets. Il fonctionne depuis 1978 en Amazonie légale, Accord MOBRAL/RADIOBRÁS.

Le Programme "Dimanche MOBRAL" transmis le dimanche, dans toutes les unités de la Fédération par 141 postes émetteurs, en Accord avec le service de Radio Diffusion Éducative et le Programme National de Télécommunication, fonctionne depuis 1974; des milliers de lettres lui ont déjà été adressées.

Ce sous-programme développe un projet de service aux émetteurs de radio de tout le pays, qui consiste dans la production de programmes radiophoniques.

Le MOBRAL reste toujours attentif aux grandes événements nationaux ayant toujours en vue son public et cherchant une vaste participation de tous. A titre d'exemple, nous pouvons citer la visite de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II au Brésil, qui donna lieu à la réalisation d'un concours entre tous les élèves et ex-élèves, sous le titre "Message au Pape". Des milliers de personnes ont participé à cet événement. La gagnante du concours, Maria Alice Cardoso, de Tubarão/SC, a obtenu comme prix la possibilité de remettre personnellement son message au Saint Père.

Programme d'Autodidaxie - Le Programme d'Autodidaxie a pour objectif d'offrir une alternative éducative, moyennant une assistance orientée vers l'autodidaxie. Le matériel de ce programme prend pour base l'Éducation Intégrée et propose aux participants des matériels qui éveillent et favorisent le développement de mécanismes nécessaires à une éducation permanente. Le Poste Culturel/Communautaire est l'unité opérationnelle de ce programme. Les Livres contiennent des textes et des illustrations relatives au thème central, des questions tout au long et à la fin du texte, et une fiche d'évaluation que l'élève lui-même doit remplir. Les participants utilisent deux types de matériel didactique:

1. le matériel didactique de base - pour l'usage individuel, et qui n'est pas rendu au Poste Culturel/Communautaire. Ce sont les "Guides d'Activités", les "Guides de Mathématique" et le "Guide d'Exercices de Mathématique";

2. le matériel didactique de référence - matériel qui reste au Poste Culturel/Communautaire pour être utilisé sur prêt. Il comprend le matériel des Programmes d'Education Intégrée, d'Alphabétisation Fonctionnelle, d'Education Communautaire pour la Santé et d'autres existant dans le Poste Culturel/Communautaire, qui complètent les sujets abordés dans les Guides d'Activités et de Mathématique.

Le Programme d'Autodidaxie compte déjà des guides relatifs à 15 thèmes d'étude. Il n'existe pas d'ordre pré-déterminé pour l'étude des différents thèmes. Le thème est toujours choisi par l'élève lui-même, suivant ses intérêts et ses besoins. L'élève reçoit un manuel d'orientation, "Vous pouvez apprendre sans aller à l'école" - qui contient des informations générales sur tous les guides, et tous les thèmes dont il pourra disposer ainsi que des orientations pour l'autodidaxie. Le matériel de ce Programme aide beaucoup également à l'enrichissement des connaissances des alphabétisateurs du MOBREAL.

Programme de Formation Professionnelle - Pour le MOBREAL, la promotion professionnelle est partie intégrante du Système d'Education Permanente. Le Programme de Formation Professionnelle a pour but de créer des conditions d'amélioration dans le domaine professionnel, en offrant au "mobralien" de plus grandes possibilités d'intégration dans le marché du travail, à travers un processus qui commence par l'information professionnelle se poursuit par la formation professionnelle et aboutit au placement du participant sur le marché du travail.

Le Programme de Formation Professionnelle se sert de publications didactiques pour répondre au sous-programme de formation professionnelle. Pour chaque cours développé, il existe en général, deux types de matériel: un livre/brochure qui oriente les responsables de la formation et un matériel spécifique pour les participants, qui véhiculent les informations nécessaires, en accord avec le sujet traité.

Ces matériels concernent les divers secteurs de l'économie. Quelques uns d'entre eux, sont destinés à des programmes conventionnés par d'autres entités publiques ou privées. Ainsi, par exemple, le matériel didactique élaboré pour le Programme d'Entraînement de conducteurs de tracteur, réalisé par le MOBRAL en accord avec l'entreprise Massey-Ferguson, ou encore le matériel pour le cours d'employées domestiques, résultant d'un Accord signée entre le MOBRAL, le Ministère du Travail et l'entreprise ARNO (électro-ménagers).

Un autre matériel de grande utilité pour le Programme de Formation Professionnelle concerne des brochures distribuées dans les classes, les Postes Culturels/Communautaires, les Guichets d'emploi et dans d'autres endroits; il contient des informations sur les différentes professions.

De plus, le MOBRAL a élaboré une série de publications destinées à appuyer l'exécution des activités de formation par familles occupationnelles, dans les trois secteurs de l'économie.

Il existe finalement le matériel spécifique au Programme d'Education Communautaire pour le travail - PETRA, dont la devise est "qui sait plus enseigne à qui sait moins" et qui s'est révélé un important instrument de réponse aux aspirations professionnelles des populations les plus nécessiteuses et en particulier celles des zones rurales.

Programme d'Education Communautaire pour la Santé - En 1976, fut lancé le Programme d'Education Communautaire pour la Santé (PES), qui aborde, avec la participation de la communauté, des thèmes liés à la santé et à l'assainissement. Il se réalise au moyen d'un travail qui motive et oriente les populations vers des activités et des procédés visant l'amélioration de leurs conditions de vie, en accord avec les possibilités du milieu où elles vivent.

L'élaboration du matériel du Programme d'Education Communautaire pour la Santé, a pour base des contenus définis par le Ministère de la Santé dans le "Document sur le contenu de base de l'Éducation Sanitaire pour le MOBRAL", et a été soumis à l'appréciation de ce Ministère, dans l'intention de garantir son contenu technique.

Le matériel utilisé dans ce Programme consiste, à la base, en:

1. cinq livres au contenu lié au domaine de la Santé: "Maladies", "Santé de la Mère et de l'enfant", "Alimentation", "Hygiène" et "La transmission de la vie". Ce dernier, récemment annexé au Programme, à la suite d'un accord entre le MOBRAL et la CNBB-Conférence Nationale des Évêques du Brésil - apporte des contenus liés à l'orientation sexuelle, le planning familial et autres thèmes;
2. un guide contenant des instructions sur les fondements de la méthodologie et la dynamique du Programme - "Guide d'Action pour le Moniteur";
3. un ensemble d'images qui fournissent un appui visuel pour soulever et discuter les problèmes;
4. brochures sur des sujets spécifiques, tels que: "Brûlures", "Fractures", "La Maladie du Barbeiro", "La Maladie du Caramujo", "Comment Cultiver les Légumes", "Piqûres d'Animaux Venimeux", "Élevage de Lapins", "Élever des Porcs: une Bonne Affaire", "Combatez les Vers", "Protection des Sources", "Calendrier de Vaccins" et "Marie et Charles Planifient Leur Famille";

Les brochures qui sont élaborées en fonction des besoins détectées sur le terrain, ont un caractère complémentaire, d'enrichissement des sujets de base, focalisant des aspects d'intérêt spécifique de certains groupes ou d'intérêt général à une région.

Elles sont distribuées à l'intention de la clientèle du Programme. Le matériel d'appui du PES n'épuise pas toutes les informations nécessaires au développement du Programme, dans chaque localité; il appartient au moniteur de recourir à d'autres sources d'informations complémentaires (matériel d'entités de santé et d'autres, professionnels du domaine de la Santé, etc).

En Octobre 1976, commençait le Programme d'Education Communautaire pour la Santé-PES via Radio - comme un appui à son action et une manière de préparer les communautés à recevoir le PES, en éveillant leur intérêt pour les problèmes de Santé.

Le PES-via Radio était présenté sous forme de sketches humoristiques très courts, qui apportaient des informations sur la santé, et sous forme de programme où l'on répondait aux questions formulées dans des lettres d'auditeurs. Les sketches devaient être transmis du lundi au samedi, si possible trois fois par jour et, les programmes de questions et de réponses devaient être transmis le dimanche. La transmission était diffusée gratuitement par les postes émetteurs. À partir de 1978, le PES-via Radio a pris un nouveau visage et relate l'histoire quotidienne des habitants d'une petite communauté rurale, "Le Village de la Bonne Santé", qui donne son nom au programme. Chaque épisode dure 3 minutes et contient à lui seul une situation et un message, ce qui dispense d'une écoute quotidienne pour la compréhension du contenu. Produits par le MOBRAL Central, ces programmes sont enregistrés sur cassette ou sur bandes, et envoyés aux Coordinations des Etats qui, à leur tour, les adressent aux 300 postes émetteurs intéressés.

Programme de Technologie de la Disette - En 1978, fut lancé le Programme de Technologie de la Disette (appelé technologie appropriée au niveau international), dont le but est de recueillir des exemples de la culture technique du peuple brésilien, de les analyser, de les évaluer et de les diffuser sous forme de matériels imprimés, visuels ou audio-visuels.

Le matériel didactique de ce programme compose la collection intitulée "Chaque Tête est un Monde".

Cette collection contient:

- des méthodes et des techniques de la culture populaire brésilienne;
- des méthodes et des techniques de la culture populaire d'autres pays qui, par leurs conditions d'utilisation s'appliquent aux conditions brésiennes;
- des procédés simplifiés de la technologie sophistiquée susceptibles d'être appliqués par le public du MOBRAL.

Les fascicules initiaux ont des contenus sélectionnés par l'Equipe Technique du MOBRAL Central, responsable du Programme. Il est prévu que, lorsque ce programme sera implanté, les futurs fascicules seront

orientées vers l'assistance aux besoins spécifiques des différentes régions du pays. Pour cette raison, les participants du Mouvement, quelque soit leur niveau, doivent signaler des thèmes, des méthodes et des techniques qui composeront d'autres fascicules. Les textes devront renvoyer le lecteur d'un fascicule à un autre, chaque fois que ce sera nécessaire, afin d'intégrer les connaissances et favoriser un enchaînement.

Programme d'Education du Consommateur - En 1979, le MOBRAL lança un Programme d'Education du Consommateur, où l'emphase était donnée à l'énergie en incluant initialement des contenus sur le thème à travers les divers Programmes d'Education Générale et Programmes de Communication Sociale de l'Organe et, en stimulant aussi des initiatives (telles que des promenades à bicyclette) et des activités communautaires orientées dans le sens d'économiser les formes d'énergie les plus rares au Brésil.

Programme Pré-Scolaire - En 1980, le MOBRAL a lancé son Programme Pré-Scolaire dont la devise est "Par l'Éducation des Parents, on Prépare l'Avenir des Enfants". Ce programme dispose d'un matériel d'appui pour le moniteur et vise un travail auprès des ex-élèves du MOBRAL et des personnes de la Communauté dans le sens d'organiser des groupes systématiques ou non, cherchant à servir les enfants de 4 à 6 ans.

Programme Diversifié d'Action Communautaire - Le Programme Diversifié d'Action Communautaire-PRODAC - est un programme de conscientisation de la Communauté, qui transforme l'homme en agent de son propre développement. Dans ce programme, sont constitués des groupes communautaires volontaires qui élaborent un diagnostic de nécessités et un plan d'action, développé postérieurement par les participants du Programme, avec ou sans l'aide d'entités publiques et privées. La participation est ouverte à tous les habitants de la commune où le programme est implanté et embrasse tous les domaines définis par les groupes.

Le matériel du PRODAC consiste, à la base, en brochures contenant des éclaircissements sur le Programme, des Guides d'Orientation pour les groupes communautaires. Le PRODAC divulgue aussi un

journal "Action Commune", dont l'objectif est de relater les expériences les plus significatives réalisées par les communautés, ainsi que d'inciter et de stimuler le travail des groupes communautaires. Il convient de remarquer que ce journal est un des moyens de communication et d'échange d'expériences des groupes communautaires des différentes régions du Pays.

Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle - Quand ce programme fut lancé en 1970, sa méthodologie prévoyait déjà l'utilisation des techniques de la lecture et de l'écriture à l'intérieur de la salle de cours elle-même, à travers d'autres instruments que les abécédaires. Ces instruments sont à la base au nombre de deux et servent d'appui et d'enrichissement au processus d'alphabétisation:

1. Le Journal Rural - ce journal est une publication trimestrielle, produite par le Journal du Brésil et évaluée par le MOBRAL. Il est distribué aux cours d'alphabétisation et d'Éducation Intégrée comme une occasion de lecture supplémentaire et même comme une incitation à la lecture.

Dans ce journal, on réserve un espace en blanc pour que la classe puisse y insérer sa propre contribution. Il est bon de rappeler qu'une grande partie des alphabétisateurs du MOBRAL est constituée de personnes qui n'ont pas été formées pour le professorat. Ce sont souvent des personnes à peine alphabétisées qui enseignent à ceux qui ne savent pas encore lire.

Pour cette raison, le MOBRAL donne une grande importance à la formation des alphabétisateurs en leur offrant une assistance directe et tout un matériel spécialement préparé à cette fin. C'est le cas non seulement du Guide d'Orientation à l'Alphabétisateur - ROA, produit par l'Institution mais aussi des annexes qui accompagnent le Journal Rural; ces annexes spécialement destinées à l'alphabétisateur approfondissent les thèmes présentés sur le Journal et offrent des orientations méthodologiques pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture.

2. Les livres de lecture continue: Qui lit va loin et Lisez et faites vous-mêmes, apportent des informations sur les documents, les papiers, les droits et les devoirs des travailleurs et sur l'artisanat, afin de motiver les élèves à l'utilisation immédiate de la lecture.

Aujourd'hui, le livre Lisez et faites vous-mêmes est peu à peu remplacé par les volumes de la collection "Chaque tête est un monde", du Programme de Technologie de la Disette.

Pour ce qui est des projets spéciaux d'Alphabétisation Fonctionnelle, le matériel didactique qui leur est destiné a peu à peu acquis une grande spécificité, sans pourtant abandonner la méthodologie initiale.

Dans le cas de l'alphabétisation par la TV par exemple, il a fallu créer un livre-cahier pour que l'élève puisse accompagner la transmission télévisée du cours, où ce matériel est déjà présenté et utilisé. L'équipe du MOBRAL Central a produit ce livre-cahier de même qu'un manuel spécifique pour le moniteur.

FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES POUR LA PRODUCTION, LA DIFFUSION ET L'USAGE DES MATÉRIELS

Dans l'élaboration des matériels et des prototypes éducatifs du MOBRAL, on observe les mêmes principes, les mêmes caractéristiques et la même philosophie de l'Organisation.

Le matériel n'est pas une oeuvre achevée. Le contenu n'est pas une vérité absolue. Il permet à l'élève de réfléchir, de créer de nouvelles choses. C'est un référentiel qui recherche l'exploitation d'un contenu local et l'élargissement de l'univers culturel du participant du MOBRAL. La motivation est fondamentale dans le processus éducatif. Et toutes les ressources graphiques et tous les contenus visent principalement la motivation de l'élève pour l'apprentissage (...).

Les principes méthodologiques pour la production, la définition et l'usage des matériels sont ceux qui fondent l'action du MOBRAL: la fonctionnalité, l'accélération, la globalité et la participation.

- . Fonctionnalité c'est le principe méthodologique selon lequel le contenu de l'activité éducative a son origine dans l'expérience de vie de l'homme. Enrichi dans le processus éducatif, ce contenu est vécu par le sujet du processus. La fonctionnalité est donc une condition minime pour n'importe quel niveau du processus éducatif et sera directement liée aux objectifs proposés. Les objectifs ne visent pas des secteurs

de l'individualité ou des groupes, mais l'homme total.

- . Accélération: c'est "le processus didactique pédagogique, selon lequel les objectifs éducationnels sont atteints plus rapidement par la mise à profit des potentialités biopsychologiques des individus et des groupes développées dans le vécu des étapes de maturation et d'enculturation".

Profiter des expériences de vie de son public a été pour le MOBRAL une prémisses de base, une condition pour accélérer le processus éducatif et servir ainsi de manière plus "eficiente" son public. Ceci suppose une exploitation de ce qui a déjà été réalisé, permettant d'atteindre des objectifs, grâce à un programme qui évite une perte de temps dans des activités que la vie a déjà développées. Les diverses expériences, les différences individuelles ne font qu'enrichir ce processus et permettent d'avancer plus rapidement et plus profondément.

- . Globalité: le MOBRAL considérant l'éducation comme un processus dont l'objectif ultime est l'homme total, toutes ses perspectives devaient être passibles de trouver, dans le processus éducatif, un écho, une possibilité de croissance. L'homme social, l'homme biologique, l'homme culturel, l'homme dans ses rapports avec le travail etc, devrait trouver, en salle de cours, une réponse à ses désirs, l'instrument qui lui permette d'avoir des conditions de se transformer et de transformer le monde qui l'entoure. Pour que ne soit pas atteinte de manière satisfaisante seulement une ou quelques unes des dimensions de l'homme, le MOBRAL a adopté - comme un procédé méthodologique - la globalité. Partant du principe que l'homme est un tout dont l'expérience de vie ne peut être vue d'un fragment de prisme, le MOBRAL a tout de suite compris que la globalité était un des moyens les plus efficaces pour que la fonctionnalité de ses programmes fût atteinte.

- . Participation - parmi les perspectives d'insertion de l'homme dans la communauté et de sa participation comme force active de cette communauté, l'engagement communautaire a été, dès le début de l'action du MOBRAL, considéré indispensable non seulement comme moyen de viabiliser cette action, mais encore et surtout comme principe selon lequel la tâche d'éducation n'est pas une responsabilité uniquement gouvernementale mais la mission de tous.

Grâce à la méthodologie de base adoptée et grâce à l'intense engagement communautaire dans l'exécution de ses programmes, le MOBRAL a pu opter pour l'établissement, à l'échelle nationale, de publications et de matériels didactiques uniformes pour tout le pays. Ce qui a permis une production, en termes industriels, de publications à un niveau graphique qualitativement élevé et à des prix réduits. Cela a été aussi possible grâce à l'unité de langue trouvée dans le pays. Les aspects relatifs à la régionalisation et l'adaptation à niveau local ont été laissés à la charge des responsables locaux qui exécutent les programmes (alphabétisateurs, professeurs, moniteurs, etc).

Recrutés au sein des communautés auxquelles appartiennent les élèves, ces responsables locaux développent leur travail dans le code linguistique local.

CARACTERISATION ET STRATEGIES DE PRODUCTION, APPLICATION ET EVALUATION DES MATÉRIELS

Les publications du MOBRAL servent d'appui aux participants des Programmes et assurent un caractère fonctionnel à l'éducation des adultes. Tout en maintenant l'unité quant à la transmission du message de l'Organisation, ces publications ont pour but:

- . imprégner l'éducation des adultes d'un caractère fonctionnel;
- . élargir l'horizon culturel de l'homme brésilien;
- . assurer l'efficacité des programmes du MOBRAL;
- . éviter la régression à l'analphabétisme;
- . resserrer les liaisons entre les différents secteurs du MOBRAL;
- . divulguer l'image, la réalisation et les projets du MOBRAL.

Ces publications peuvent être caractérisées par rapport à l'unité opérationnelle, la destination et l'origine de la production.

Unité Opérationnelle - c'est-à-dire local où est envoyée la publication et dans lequel elle doit exercer un rôle défini à l'avance;

salle de cours, centre de contrôle, postes culturels, mobralthèque, ce rôle pouvant s'étendre à n'importe quel autre local de la Communauté.

Destination - c'est-à-dire le public auquel s'adresse la publication: élève, ex-élève, professeur, moniteur, en résumé tous les participants des programmes et la communauté en général.

Origine de la Production:

endogènes - élaborées et projetées pédagogiquement et graphiquement dans le MOBRAL;

exogènes - élaborées par différentes maisons d'éditions et auteurs.

Les publications didactiques peuvent être encore caractérisée par rapport à leur type: livre, fascicule, revue, journal, image, folder ou brochure.

Pour caractériser les matériels, on considère les aspects suivants:

- . existence ou non de périodicité;
- . utilisation individuelle ou collective;
- . prévision de l'unité ou la variété de thèmes/sujets;
- . finition pliée, agraffée, collée ou cousue;
- . plan thématique.

Considérant le bas pouvoir acquisitif de la clientèle du MOBRAL d'une part, la nécessité d'assurer le succès des objectifs proposés d'autre part et, encore, de favoriser la démocratisation de l'enseignement et de la justice scolaire et sociale, le MOBRAL a opté pour l'offre gratuite de tout son matériel didactique aux participants de ses programmes.

Le soin particulier apporté par le MOBRAL à son matériel didactique assure, malgré la production à grande échelle, le maintien d'un bon niveau graphique et pédagogique.

Pour sauvegarder la philosophie éducationnelle et l'unité méthodologique de ses publications didactiques, et en conséquence, conserver le haut niveau de qualité qui les a toujours caractérisées le MOBREAL maintient depuis 1972 un groupe responsable de l'évaluation constante de ces publications - une équipe multidisciplinaire qui comprend des linguistes, des pédagogues, des experts en programmation visuelle-et qui, aujourd'hui, est rattachée à la Gérance Pédagogique.

Pour ce qui concerne la production de publications didactiques, des Programmes d'Alphabétisation Fonctionnelle et d'Éducation Intégrée, le MOBREAL a suivi une ligne entièrement originale. En septembre 1970, toutes les maisons d'éditions furent invitées à présenter un matériel qui serait testé pendant les premiers cours d'alphabétisation donnés par l'Institution.

Il existe actuellement, en usage, quatre ensembles de base d'Alphabétisation Fonctionnelle, produits par quatre Maisons d'Édition et trois ensembles d'Éducation Intégrée, produits par trois Maisons d'Édition. La différence entre les ensembles didactiques destinés soit au Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle soit un Programme d'Éducation Intégrée réside à peine dans le choix de mots générateurs, de textes générateurs, d'images et d'autres éléments, tout en maintenant la méthodologie adoptée par le MOBREAL.

Cette diversité éditoriale devient avantageuse car elle évite le monopole de l'Organisation elle-même ou d'une seule maison d'Édition, en même temps qu'elle garantit l'unité des différents matériels par le contrôle qualitatif exercé par le MOBREAL.

Il est bon de remarquer que cette relative diversité éditoriale existante est justifiée, puisque la diversité excessive réduirait l'échelle de production en majorant sensiblement le coût des matériels.

Il faut, cependant, souligner que n'importe quelle Maison d'Édition ou n'importe quel auteur intéressé à travailler avec le MOBREAL a la liberté de présenter ses projets du moment qu'ils s'ajustent aux exigences pré-établies par l'Institution, parmi lesquels nous détachons :

- nécessité de présenter un matériel approprié qui réponde aux exigences techniques et didactiques préfixées par le MOBRAL;
- nécessité de soumettre le matériel à l'analyse et, si nécessaire, à la reformulation en accord avec les indications du MOBRAL;
- nécessité de s'assujettir au prix établi par le MOBRAL.

En ce qui concerne l'acquisition de ce matériel didactique, le MOBRAL a adopté comme norme imprésariale les contacts directs entre le Président du MOBRAL (avec l'assentiment du Conseil Administratif de l'Organisation) et les entreprises.

Les Maisons d'Edition, dans la présentation de propositions sont amenées à discriminer dans le moindre détail les coûts unitaires. Un tel procédé permet au MOBRAL de faire des études comparatives de prix réalisées, et de vérifier les divergences et les déficiences dans les diverses propositions acheminées.

Le matériel didactique utilisé dans les autres Programmes est, de manière générale, élaboré par l'Institution elle-même.

Publications Exogènes

L'évaluation des publications exogènes se fait en trois étapes, selon le moment de sa réalisation: pré-évaluation, évaluation dans le processus et post-évaluation.

La pré-évaluation fonctionne comme un filtre et oriente la décision quant à la possible inclusion du matériel dans les Programmes d'Alphabétisation Fonctionnelle et d'Éducation Intégrée. Elle est effectuée moyennant l'application de critères, tels que: réponse aux objectifs considérés prioritaires, compatibilité avec la méthodologie du MOBRAL, sélection et traitement thématique compatible avec la clientèle des programmes.

L'évaluation dans le processus se fait à l'occasion d'une nouvelle édition des matériels déjà utilisés par le MOBRAL et s'applique à tout le matériel approuvé dans la pré-évaluation. Cette évaluation de caractère orientateur, a pour but de fournir aux Maisons d'Edition des informations pour le perfectionnement du

matériel. Dans cette étape on fait une analyse minutieuse du matériel en jugeant ses caractéristiques graphiques et pédagogiques par l'application de critères pré-établis par l'Institution. Les critères d'évaluation sont fondés sur la philosophie du MOBRAL, sur la méthodologie des programmes sur les caractéristiques socio-économiques-culturelles des élèves et sur la formation des alphabétisateurs et des professeurs.

Soulignons que l'évaluation des publications exogènes en usage au MOBRAL, outre les critères pédagogiques et graphiques se basent sur des critères d'économicité. Cette stratégie a engendré la suppression de matériels sans nuire à la qualité des programmes.

La post-évaluation a pour finalité la réalimentation du processus d'évaluation, et oriente l'établissement de nouveaux critères de jugement, aidant ainsi le travail de reformulation du matériel utilisé par le MOBRAL. Elle est réalisée à travers des instruments spécifiques qui permettent au groupe d'évaluation de vérifier l'efficacité réelle du matériel didactique dans le succès des objectifs des programmes pédagogiques de l'Institution. L'existence de cette étape montre, de la part du MOBRAL, un dynamisme de constante rénovation face à la réalité, et la quête continuelle d'une adaptation aux résultats apportés par l'usage, les expériences et les recherches.

Publications Endogènes

La responsabilité de la production des publications endogènes est divisée entre les différents secteurs du MOBRAL.

En général, les activités suivantes ont lieu:

- Conception de l'idée et élaboration du texte par l'équipe responsable du Programme auquel est destinée la publication. A ce moment-là, les aspects suivants sont considérés:
- . philosophie du MOBRAL;
- . caractéristiques du public;
- . caractéristiques du Programme.

- Évaluation du texte par l'équipe de la Gérance Pédagogique, responsable des publications didactiques. Cette étape a été établie parcequ'il est important de veiller à la qualité des publications du MOBRAL, parce qu'il faut une direction unique pour les publications de nature semblable et aussi, pour éviter la superposition de thèmes dans les publications de l'Institution.

L'évaluation est basée sur des critères pré-établis, tels que l'adéquation et correction du langage, précision, dosage des contenus possibilité d'exécution des activités prévues etc.

- Élaboration du projet graphique par l'équipe spécialisée, attachée à la Gerance de Communication Sociale.
- Approbation de la publication par le Président/Secrétaire Exécutif.
- Impression de la publication dans l'imprimerie du MOBRAL, ou, précédée d'une licitation, hors du MOBRAL.

Remarquons ici, que toutes les étapes de production sont accompagnées par le secteur d'origine de publication.

PARTICIPATION DU PUBLIC AUX DIVERSES PHASES DU PROCESSUS EDUCATIF ET À L'ELABORATION ET L'USAGE DES MATERIELS

Le grand objectif du MOBRAL est que le contenu de chacun de ses programmes soit chaque fois davantage conçu au sein de la communauté elle-même, celle-ci étant considérée comme un grand espace éducatif.

Le corollaire de cette conception c'est que l'action éducative ne peut être orientée par aucun principe rigide. Au contraire, la flexibilité doit être le grand principe orientateur de l'action, car sans elle, toute l'action éducative sera vouée à l'échec. Par ailleurs, si les contenus éducatifs sont ceux qui ont été conçus au sein des communautés, il s'ensuit que les Programmes du MOBRAL correspondent aux besoins et aux aspirations de ces mêmes communautés ou, en d'autres mots, représentent des possibilités pour l'homme de se réaliser en tant que personne.

De ce point de vue, l'Education des adultes a pour champ d'action l'espace de vie de son public, devant, à tout moment, collaborer pour que l'homme puisse élargir cet espace, déterminer ses objectifs et ses aspirations tant personnels que communautaires, et créer ses stratégies de survie. Et, comme c'est lui-même qui met en pratique et concrétise les objectifs des programmes de l'Education d'adultes, le public doit aussi insérer dans ces programmes, des contenus qui lui sont propres.

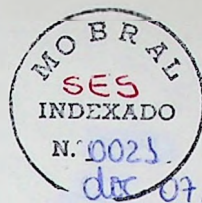
Outre ces conceptions, le MOBRAL se préoccupe de soumettre à l'appréciation du public les contenus et les matériels d'appui de chaque programme. A cette fin, sont utilisés des instruments simples et accessibles mais qui permettent d'évaluer la portée et l'adéquation de ces publications.

Son réseau de supervision, ses commissions municipales, ses professeurs et ses moniteurs collaborent à cette tâche en fournissant des témoignages recueillis auprès des participants des différents programmes.

(Extrait et adapté de: LE MOBRAL ET L'ELABORATION ET L'UTILISATION
DE MATERIELS ET PROTOTYPES ÉDUCATIFS DE
POST-ALPHABÉTISATION;

MATERIAL DIDACTIQUE DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES;
PUBLICATIONS DU MOBRAL.

L'ÉDUCATION PERMANENTE ET LA
PRATIQUE ÉDUCATIVE DU MOBREAL



Le MOBREAL, en tant que agence gouvernementale responsable par force de loi de l'éradication de l'analphabétisme et, principalement, de l'éducation continue d'adolescents et d'adultes, cherche, depuis le début de ses activités, en 1970, à implanter un système d'éducation permanente.

Il a été créé avec la finalité d'incorporer à la société brésilienne le grand potentiel humain marginalisé par le manque d'une éducation adéquate. Le Plan Sectoriel d'Education et Culture (1972-1974), définissait comme objectif à atteindre "éliminer, autant que possible, au cours de la décade-70, l'analphabétisme d'adolescents et d'adultes, avec un effort concentré sur la tranche d'âge de 15 à 35 ans".

Cependant, malgré la priorité conjoncturelle donnée à l'alphabétisation, le MOBREAL poursuivait déjà d'autres objectifs qui lui étaient attribués par le Plan d'Alphabétisation Fonctionnelle et d'Éducation continue des adolescents et des adultes, inséré dans la Loi de sa création: "Intégration dans toutes les promotions d'alphabétisme et d'éducation, de notions de connaissances générales, techniques de base, pratiques éducatives et professionnelles, répondant aux problèmes fondamentaux de santé, travail, foyer, religion, civisme et loisirs".

Le MOBREAL avait donc présents ces autres objectifs, même si, à cette occasion-là il fut décidé d'accorder la priorité à l'alphabétisation. La croyance que l'Homme, même analphabète et soumis à des situations de marginalisation économique et sociale, est capable d'administrer son propre processus d'apprentissage, amena le MOBREAL à définir comme prémisses de base de sa pratique éducative:

- . admettre que ce n'est pas toujours l'alphabétisation qui répond aux nécessités prioritaires d'éducation de l'homme;

- . connaître l'Univers de la communauté et les instruments dont elle dispose pour créer et coexister avec cet Univers: langage, activités, formes de participation sociale et son savoir en lui-même;
- . que les responsables des décisions, des plans, de l'administration et de l'exécution du secteur éducationnel s'adaptent de même, en adoptant des philosophies et des méthodologies qui leur permettent de connaître l'univers de la communauté, ses aspirations, ses ressources, ses limitations et ses objectifs;
- . que le processus éducatif, même à partir de l'alphabétisation, doit débiter, déjà centré sur les situations de vie de la communauté et considérer ces situations comme des espaces éducatifs.

Ces présuppositions ont amené l'Organisation à considérer comme composante de sa proposition pour l'Éducation d'Adolescents et d'Adultes, la création d'opportunités effectives de:

- . développer des mécanismes de participation sociale, orientés vers des solutions de médiation des problèmes concrets des apprenants;
- . transférer à la vie pratique de l'élève des connaissances, des perceptions et des habiletés acquises et/ou enrichies dans le processus éducatif;
- . sauvegarder, autant que possible, l'identité culturelle de la Communauté, contribuant ainsi à ce qu'elle ne soit pas un champ d'invasion, mais qu'elle se prépare, consolidée dans sa propre culture et ses connaissances, à assimiler, sélectionner et enrichir les connaissances utiles qui lui arriveront au moyen de la technologie véhiculée par la société industrielle.

Tout en tenant compte du référentiel majeur d'éducation pour le développement mais engagée aussi dans le processus de promotion humaine, l'éducation des adultes, telle qu'elle est conçue par le MOBREAL, rejette les principes et les méthodologies qui confinent

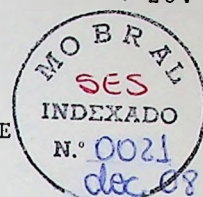
leur pratique éducative aux limites de dressage de la main-d'oeuvre, à quelque niveau qu'elle soit.

C'est la raison pour laquelle le MOBRAL développe depuis 1971, des programmes diversifiés qui cherchent à répondre aux attentes naturelles des néo-alphabétisés et qui complètent de façon didactique la tâche des programmes pédagogiques proprement dits, c'est-à-dire, l'Alphabétisation Fonctionnelle et l'Education Intégrée. Ces programmes -celui de la culture, celui de la formation professionnelle, celui de la santé, celui de la technologie de la disette, celui de l'audidaxie, celui des sports pour tous, l'éducation du consommateur et d'autres encore - tendent à exploiter au maximum la culture populaire et le processus de développement communautaire. En réalité, dès la début, ils constituaient déjà des mécanismes de participation des communautés aux programmes socio-éducativo-culturels et s'adressaient autant aux populations nécessiteuses du milieu rural, où le contingent est plus grand, qu'à celles des zones urbaines.

Ces programmes, tout en ayant chacun leur spécificité, n'ont jamais été considérés isolément, mais comme partie intégrante d'un système d'Education Permanente en structuration, puisqu'en termes d'offres, il n'atteint pas encore équitablement toute la clientèle.

En l'implantant, le MOBRAL a pour objectif d'offrir à la couche moins favorisée de la Société brésilienne de nouvelles modalités d'Éducation de base au niveau local, et communautaire, dans le but d'améliorer son mode de vie, ses conditions d'emploi et d'augmenter ainsi ses perspectives d'intégration et de participation sociale.

PROJETS DE DIVERSIFICATION DU
PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE



Ana Margarida de Mello Barreto Campello
Christina Maria Nehme Simão Jorge

1. RALP - Projet de rattrapage des élèves du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, pendant le déroulement du processus.

Pendant la période normale de cours, il n'est pas toujours possible d'offrir une assistance spéciale aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage, par manque de temps ou d'habilité de l'alphabétisateur à travailler avec des groupes hétérogènes.

Par ailleurs, les élèves n'ont pas tous le même rythme d'apprentissage, et par conséquent, ceux qui n'accompagnent pas l'ensemble de la classe, pourront n'être plus motivés pour le programme, ce qui contribuera peut-être même à leur abandon.

L'assistance diversifiée des élèves peut donc, minimiser de nombreux facteurs qui interfèrent, négativement, dans la productivité du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle.

Le RALP prévoit donc une assistance spéciale à travers un travail de rattrapage des élèves qui présentent un niveau de rendement d'apprentissage bas, par rapport à la classe.

L'assistance spéciale aux personnes concernées par ce projet est réalisée tout au long du processus d'alphabétisation et offre les caractéristiques suivantes:

- le travail de rattrapage commence à partir du 2^{ème} mois de cours, le 1^{er} mois étant utilisé pour un sondage du professeur par rapport aux principales difficultés présentées par les élèves;

- à partir du 2^{ème} mois, à la charge horaire hebdomadaire du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle on ajoute 2 heures, qui sont réparties en accord avec les disponibilités des alphabétisateurs et des élèves et aussi en accord avec les caractéristiques de la commune;

- durant cet horaire complémentaire, l'alphabétisateur développe avec les élèves qui présentent des difficultés plus grandes, des activités de renforcement aux techniques de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il est important que, pendant cette période, l'alphabétisateur crée des activités différentes de celles proposées aux élèves, pendant l'horaire normal des cours, pour que de nouvelles opportunités soient offertes à l'apprenant et pour maintenir, toujours vivant, son intérêt envers le programme;

- l'aptitude des alphabétisateurs pour le travail à réaliser dans l'horaire complémentaire est de grande importance, raison pour laquelle, dans l'entraînement de base on insiste spécialement sur le travail diversifié et les suggestions d'activités à réaliser dans l'horaire complémentaire.

2. PAF/VR - Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, via Radio.

L'option pour une utilisation plus systématique de la technologie a, généralement, pour base la recherche d'une plus grande efficacité dans l'atteinte d'un certain objectif. Attendu que la technologie adoptée est largement utilisée, de nouvelles options sont créées, offrant de nouvelles opportunités, au préalable inaccessibles.

En utilisant de technologies éducationnelles, le MOBREAL cherche des conditions pour le perfectionnement de ses stratégies d'action. L'introduction de la Radio dans le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, représente l'une d'elles. Outre la garantie et la préservation de la méthodologie du Programme, elle rend possible un entraînement constant de l'alphabétisateur, et fournit des informations auxquelles il aurait difficilement accès.

Il faut encore ajouter que la transmission se faisant en circuit ouvert, la Communauté bénéficiaire du Programme est, elle aussi, mobilisée pour les diverses activités développées par le MOBRAL.

Les caractéristiques de bases de ce Programme sont les suivantes:

- durée de 100 jours utiles, avec charge horaire totale de 200 heures;
- répartition des cours:
 - . les cinq premiers jours constituent une période préparatoire, et il n'y a pas de transmission de cours radiophonisés;
 - . les quatre-vingt-dix jours suivants comprennent des rencontres radiophonisées (20 minutes de durée) et le développement d'activités de cours (1h 40mn).
 - . les cinq derniers jours sont destinés à la révision finale; dans cette période non plus on ne transmet pas de cours radiophonisés.
- le programme se développe en réception organisée, avec une supervision quotidienne, spécialement entraînée;
- utilisation du Matériel didactique de la Maison d'Édition Abril, et d'un Manuel du Moniteur spécifique;
- les horaires de fonctionnement des cours diffèrent selon les horaires cédés au MOBRAL par les Stations de radio pour véhiculer le programme.

3. PAFET - Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle et d'Éducation pour le Travail.

Les résultats du Projet DERP-diagnostic de l'absentéisme et du recalage potentiel-ont signalé comme une des principales raisons d'adhésion à l'Alphabétisation, l'espérance d'une ascension professionnelle et l'amélioration du niveau social.

Par ailleurs, des recherches, des rapports et des données envoyés du terrain, ont révélé un certain déclin dans le rendement du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle. Outre les plus grandes difficultés pour le recrutement des analphabètes, on vérifiait également, une augmentation dans les indices d'abandon et de recalage. Considérant la nécessité de revitalisation du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, et l'intérêt du public pour les thèmes liés à la formation professionnelle le Programme Spécial d'Alphabétisation Fonctionnelle et d'Éducation pour le travail, fut créé avec pour principales qualités:

- augmentation de la productivité du Programme d'Alphabétisation Professionnelle (aspect quantitatif);
- amélioration du produit final - l'alphabetisé (aspect qualitatif);
- une première qualification pour le travail - initiation professionnelle - de la clientèle du MOBREAL, à travers un service rapide, à une large échelle et à des coûts réduits;

Voici les caractéristiques de base du PAFET:

- introduction dans le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle de contenus d'éducation pour le travail, au moyen d'un matériel didactique spécifique "Moi, je fais, Toi, tu fais";
- la durée de ce projet est de 5 mois, et les activités spécifiques liées à l'Éducation pour le travail sont réalisées pendant le déroulement du Programme, à partir du moment où l'élève est apte à réaliser la lecture et l'écriture de petits textes;
- l'ensemble didactique complémentaire - Moi je fais, Toi tu fais - a pour objectif d'amener l'élève à la compréhension de l'importance et de l'étendu du monde du travail et aussi à la découverte des occasions de perfectionnement professionnel. Le livre de l'alphabetisateur contient des orientations pour le développement des activités d'Éducation pour le travail, et pour l'usage adéquat de ce matériel didactique, comme partie intégrante du processus d'alphabetisation;

- étant donné les caractéristiques du Programme, les alphabétisateurs sont choisis parmi ceux qui ont une meilleure qualification;
- l'entraînement de base comprend aussi bien la méthodologie du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle, qu'une étude du matériel spécifique du PAFET.

4. PAF/PES - Projet d'Intégration du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle avec le Programme d'Education Communautaire pour la Santé.(PES).

La santé est peut-être, le plus évident des besoins du public du PAF d'où l'importance et la validité d'insister tout spécialement sur l'aspect santé pendant le processus d'alphabétisation.

Par ailleurs le travail éducatif dans le domaine de la santé peut se constituer un important facteur de motivation et de maintien des élèves en classe, pouvant encore contribuer à la continuité et la permanence des groupes constitués en salle de cours.

Le rôle de l'éducation pour la santé est d'autant plus important lorsqu'on considère que l'individu et son comportement sont des facteurs fondamentaux dans la transformation du milieu et l'amélioration des conditions sanitaires.

Deux lignes d'action ont été établies pour la mise-en-oeuvre de ce projet:

1^{ère} Alternative

Le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle se développe parallèlement au PES et les alphabétisateurs sont en même temps moniteurs du Programme d'Éducation Communautaire pour la Santé. Dans ce cas il est important que les programmes terminent, plus ou moins, à la même époque.

2^{ème} Alternative

Le PAF et le PES se déroulent normalement et les alphabétisateurs ne sont pas moniteurs du PES, bien que les élèves et alphabétisateurs soient mobilisés pour participer au PES.

Voici quelques caractéristiques de ce projet, communes aux deux alternatives:

- . développement, en classe, d'activités de lecture, d'écriture et de calcul, ayant un rapport avec des contenus de santé, et exploitation des problèmes d'intérêt des élèves et de la communauté à laquelle ils appartiennent;
- . participation des élèves du Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle aux activités proposées par le groupe du PES dans la communauté;
- . utilisation d'apostille, spécifique pour l'alphabétisateur, avec des suggestions d'activités de lecture, d'écriture et de calcul en rapport avec les contenus de santé;

Les autres matériels didactiques sont les mêmes, utilisés dans le PAF ordinaire:

- . formation d'activités qui visent à l'amélioration des conditions de santé;
- . discussion, par le groupe participant au PES, de problèmes surgis dans les classes de PAF;
- . discussion en classe, des problèmes de santé surgis dans la réunion de PES, pour essayer de trouver des solutions adéquates.

5. PAF/TV - Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle via TV.

Dès le début de son travail, le MOBRAL a rencontré des difficultés pour développer le PAF dans les grands centres urbains. Bien qu'un plus grand rendement de travail d'alphabétisation dans les grandes concentrations populationnelles fût une expectative logique, l'expérience a démontré que le MOBRAL a obtenu des résultats relativement beaucoup plus effectifs dans l'intérieur, et dans les petits et moyennes communautés.

Cette constatation a démontré le besoin d'un service spécial pour la population de grands centres urbains, à travers des moyens susceptibles de sensibiliser cette population, en structurant une programmation éducative aussi étendue que motivatrice, capable d'atteindre un public résistant, sans délaisser les petites et moyennes communautés.

La proposition contenue dans ce projet est déterminée par le désir du MOBREAL de continuer à trouver toujours de nouveaux chemins qui l'amènent à la rencontre de l'homme dans son milieu. C'est pourquoi le MOBREAL s'est proposé d'incorporer la technologie - TV - comme moyen pour optimiser son travail d'Alphabétisation Fonctionnelle.

Costa do Marfim

Proposta de Cooperação Técnica no campo da Educação Popular apresentada pelo Ministério da Juventude, Educação Popular e Esportes e o Movimento Brasileiro de Alfabetização.

SES
EDUCAR
DIDOC
BIBLIOTECA
INDEXADO

N.º 0021
dec. 09

A Comissão Mista de Cooperação Brasil-Costa do Marfim, decidiu, a pedido desse último país, durante sua segunda sessão realizada em Brasília, nos dias 11 e 12 de setembro de 1979, iniciar dentro do MOBRL (Movimento Brasileiro de Alfabetização), a cooperação técnica no campo da educação popular, pela formação de técnicos de alfabetização marfinianos.

O envio de estagiários, pelo Ministério da Juventude, Educação Popular e Esportes ao Brasil deveria ser precedido por uma Missão de técnicos do MOBRL, para estudar a preparação técnica do programa de formação, em função das realidades e das necessidades marfinianas.

Essa Missão, composta pelas senhoritas Isabel de Orleans e Bragança e Ana Maria Coutinho, permaneceu na Costa do Marfim de 29 de abril a 20 de maio de 1980. A Missão conheceu a estrutura de alfabetização do Ministério da Educação Popular e Esportes, do Ministério do Ensino Técnico e da Formação Profissional, e do Serviço Nacional da Promoção Rural, do Instituto de Linguística Aplicada em Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké e Korhogo.

A Missão do MOBRL manteve reuniões com os responsáveis pelos serviços de alfabetização, das quais decorre a afirmação da necessidade de dar seguimento às disposições da ata final da segunda sessão da Comissão Mista de Cooperação Brasil-Costa do Marfim.

As duas Delegações estão convencidas da necessidade de reforçar a cooperação entre o Ministério Marfiniano da Juventude, Educação Popular e Esportes e o Movimento Brasileiro de Alfabetização, cuja

experiência pode dar uma contribuição positiva à promoção do conjunto das ações de alfabetização iniciadas na Costa do Marfim.

Essa cooperação terá como principais objetivos, por um lado, o estabelecimento de uma estratégia de ação para o desenvolvimento e a melhoria dos programas de alfabetização, e, por outro, a formação de especialistas necessários à realização desses programas.

O Ministério da Juventude, Educação Popular e Esportes e o MOBRAL concordaram em tomar as providências necessárias para alcançar os objetivos visados, estabelecendo duas linhas de ação prioritárias:

1a) - A ida de técnicos do MOBRAL à Costa do Marfim, que prestariam sua cooperação aos especialistas marfinianos no que se refere à organização de uma estratégia, ao estabelecimento de programas de alfabetização e à realização de estágios operacionais.

Três técnicos do MOBRAL permanecerão na Costa do Marfim durante o primeiro semestre de 1981 para participarem de sessões de formação no Instituto Nacional da Juventude e Esportes, da criação e do estabelecimento de programas operacionais de alfabetização em todos os seus aspectos: organização e mobilização comunitária, supervisão, formação e enquadramento dos agentes de educação popular, pós-alfabetização e educação comunitária.

Essa Missão permanecerá aproximadamente três meses na Costa do Marfim, sendo as despesas de transporte internacional (Rio de Janeiro - Abidjan) a cargo do MOBRAL e as de estadia, hospedagem, alimentação e transporte local, financiadas pela Costa do Marfim.

Os assuntos relativos à remuneração de técnicos serão discutidos ulteriormente pelas duas partes.

2a) - O envio de especialistas marfinianos ao Brasil para treinamento no MOBRAL.

Estágios de curta duração (15-30 dias) serão organizados para os inspetores da Juventude e Esportes, a fim de que possam informar-se sobre as estruturas do MOBRAL, seus conceitos, seus métodos e sobre o desenvolvimento de suas ações.

Esses estágios serão realizados, se possível, no período compreendido no primeiro semestre de 1981, antes da estadia dos técnicos brasileiros na Costa do Marfim.

As despesas dessas viagens de informação, serão repartidas entre a Costa do Marfim, para os transportes aéreos Abidjan-Rio de Janeiro e o MOBRAL para a hospedagem, a alimentação e os transportes locais no Brasil.

Estágios de média duração (4 a 5 meses) que se estenderão nos anos de 1981 (final do 2º semestre), 1982 e 1983, serão organizados para os Conselheiros de Educação Permanente, em razão de 5 estagiários por ano. Esses estágios se constituirão de:

- Curso intensivo de português (1 mês);
- Estudo do MOBRAL Central (1 mês);
- Programa Regional e Local (2 meses).

As despesas relativas a transportes internacionais entre a Costa do Marfim e o Brasil são de responsabilidade da Costa do Marfim assim como os salários dos estagiários e as despesas de inscrição no curso intensivo de português. O MOBRAL assumirá os encargos de hospedagem e transporte no território nacional brasileiro.

As disposições das presentes modalidades de cooperação técnica, submetidas à aprovação das autoridades competentes dos dois países, poderão ser modificadas após acordo das duas partes.

O Ministério da Juventude, Educação Popular e Esportes e o Movimento Brasileiro de Alfabetização poderão, em função das atividades, consolidar o presente acordo ou estabelecer outros acordos para reforçar a cooperação entre os dois países.

Elaborado em Abidjan, em 20 de maio de 1980.

REPÚBLICA DA COSTA DO MARFIM

Informações Gerais

GEOGRAFIA

Situada na costa ocidental da África, a República da Costa do Marfim tem uma superfície de 322 463 Km². Limita-se ao sul pelo Oceano Atlântico (Golfo da Guiné), ao norte pelo Alto Volta e pelo Mali e a oeste pela Guiné e Libéria.

Relevo: O país constitui-se num extenso planalto uniforme que termina ao sul por uma região de lagunas. Sua costa é de difícil acesso. As únicas elevações encontradas situam-se a noroeste do país. A Costa do Marfim não apresenta uma grande diversidade de paisagens e de regiões naturais:

- no sul, limitada por uma zona pitoresca de lagunas, estende-se uma extensa floresta densa;
- no centro, a floresta dá lugar à savana semeada de pequenos bosques; e
- no norte, a savana tropical, mais pobre, anuncia as grandes planícies do Mali e do Alto-Volta.

Hidrografia: Situada em zona úmida, a Costa do Marfim se beneficia de uma importante rede de rios permanentes mas cujo regime é irregular.

Quatro grandes rios atravessam o país de norte a sul, não sendo praticamente navegáveis em razão das quedas d'água: o Cavally, o Sassandra, o Bandama e o Comoé. A grande laguna costeira é navegável por 250 km.

Clima: Três grandes zonas climáticas:

- na região litorânea, 4 estações: duas secas (agosto-setembro e dezembro-maio) e duas chuvosas (outubro-novembro e junho-julho) entre 25° e 31° C. Precipitações entre 1800 e 2000 mm.
- no centro, uma estação chuvosa (julho a setembro) e uma estação seca, durante a qual sopra o "harmattan". Temperatura entre 14° e 39° C. Precipitações entre 100 e 1400 mm.
- no norte, estação úmida de abril a outubro e estação seca de novembro a março. Temperatura entre 10° e 41° C. Precipitações entre 1200 e 1600 mm.

HISTÓRIA

Ao longo dos últimos séculos, a Costa do Marfim era conhecida por "Costa das Boas Pessoas", "Costa dos Grãos" ou, em consequência da presença de numerosos elefantes, "Costa dos Dentes". Análoga a essa última denominação, foi definitivamente adotada a de "Costa do Marfim".

A primeira capital foi Grand-Bassam e, depois, Bingerville, em 1900, do nome do primeiro Governador da Costa do Marfim, Binger, que estabeleceu as fronteiras definitivas do país.

A Costa do Marfim foi proclamada República leiga no dia 4 de dezembro de 1958. No dia 1º de maio de 1959, o Sr. Félix Houphouët-Boigny foi nomeado Primeiro Ministro, chefe do Governo. A proclamação da independência ocorreu a 7 de agosto de 1960. No dia 27 de novembro do mesmo ano, o Sr. Houphouët-Boigny foi eleito Presidente da República, tendo sido reeleito desde então.

O regime político da Costa do Marfim é de tipo presidencial. Há um único partido: o Partido Democrático da Costa do Marfim.

DEMOGRAFIA

A Costa do Marfim tem, aproximadamente, 7.000.000 de habitantes. Uma grande parte da população é de origem estrangeira: voltáicos, malianos, europeus e libaneses.

Abidjan, a capital, tem cerca de 1.500.000 habitantes, seguindo-se as cidades de Bouaké, Man, Daloa, San Pedro (importante porto) e Korhogo. Há, ainda, no país, cerca de 8.500 "villages".

Menciona-se uns 60 grupos étnicos. Os principais são os Bauolé, os Malinke, os Sênoufé, os Agni, os Bété, os Yacouba. A taxa de expansão demográfica é de cerca de 2,5%.

ECONOMIA

A economia ebúrnea é uma das mais prósperas da África negra francófona (crescimento interno bruto: + 6,5% ao ano). A Costa do Marfim é o 3º produtor mundial de café, o 4º de cacau e o 1º exportador africano de madeiras tropicais, banana e abacaxi.

85% da população vive da agricultura. Culturas de subsistência: inhame, mandioca, banana, batata, arroz, milho e amendoim. Culturas industriais: café, cacau, banana, abacaxi, algodão, borracha, dendê.

A pecuária continua insuficiente sobretudo no que diz respeito ao gado de corte (grandes importações de carne).

A exploração madeireira, intensa, submete-se ao Código florestal de 20/12/65. Uma campanha de reflorestamento foi lançada.

A frota pesqueira compõe-se de 31 barcos pesqueiros e 39 barcos para pesca de sardinha. A pesca artesanal tem uma certa importância no quadro da produção eburnea.

A Costa do Marfim é o primeiro país da África francófona no que tange à industrialização. Podem ser mencionadas mais de 400 empresas cujo movimento financeiro atingiu 133 milhões de Francos CFA, em 1972.

O artesanato tradicional contribui, também, para o desenvolvimento do país, sobretudo pelo fato de constituir um atrativo turístico.

A indústria de extração mineral é limitada. Já se descobriu petróleo (ainda não explorado) e há esperanças quanto ao ferro e o cobre.

FONTE: CÔTE D'IVOIRE - Terre de Contraste.

AMC/vrba.
24.06.80.

ALGUNS DADOS SOBRE A ESTRUTURA DE ENSINO NA COSTA DO MARFIM

SES
EDUCAR
DIDOC
BIBLIOTECA
INDEXADO

N.º 0021
doc 10 -

O ensino formal segue o modelo de ensino francês, ou seja, dividido em ciclos de estudo primário, secundário (tradicional ou técnico), superior (Universidades e Institutos de Altos Estudos).

Dos 37 ministérios existentes na Costa do Marfim, 4 se repartem as atividades de educação do país, a saber:

- Ministério de Educação Nacional (ensino secundário e superior);
- Ministério de Ensino Primário e da Televisão Educativa;
- Ministério de Ensino Técnico e Formação Profissional; e
- Ministério da Juventude, Educação Popular e Esportes (M.J.E.P.S.).

Dentre esses Ministérios, 2 visam mais diretamente à educação de adultos quais sejam o de Ensino Técnico e Formação Profissional e o de Juventude, Educação Popular e Esportes. No campo específico da educação de adultos, o primeiro encarrega-se da formação de técnicos de nível médio dos setores secundário e terciário, através de cursos de alfabetização e profissionalização. Enquanto isso, o M.J.E.P.S. desenvolve ações voltadas para a educação de massa, organização de associações de jovens, promoção feminina e educação física e esportiva (vide Esquema - Anexo 1).

Além desses Ministérios voltados para a educação, outros organismos também se ocupam da educação de adultos. Assim, temos:

- Ministério de Defesa e Serviço Cívico;
- Ministério da Agricultura, através do Serviço Nacional de Promoção Rural (O.N.P.R.);
- Ministério da Condição Feminina;
- Ministério de Assuntos Culturais; e
- Igrejas e Associações de natureza privada.

No quadro do M.J.E.P.S., 2 organismos ligam-se mais diretamente, à educação de adultos:

- Direção de Juventude e Ação Sócio-Educativa (D.J.A.S.E.); e
- Instituto Nacional de Juventude e Esportes (I.N.J.S.).

Esse Ministério possui 6 Direções Regionais e 12 Inspeções Regionais, havendo uma previsão para a criação de mais 13 Inspetorias.

MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E CULTURA - MEC
FUNDAÇÃO MOVIMENTO BRASILEIRO DE ALFABETIZAÇÃO - MOBRAL



RELATÓRIO DE VIAGEM À COSTA DO MARFIM
COOPERAÇÃO TÉCNICA MOBRAL/MJEPS
(4 de maio a 23 de junho de 1981)

Integrantes da Missão:

Isabel de Orleans e Bragança - Chefe da Área Internacional
Carmen Perrotta - Técnica da Gerência Pedagógica
José Luiz Oliveira - Técnico da Coordenação do Subsistema
de Supervisão Global

I - Introdução

As atividades descritas no presente relatório referem-se à missão de cooperação técnica de três especialistas do MOBRAL - Movimento Brasileiro de Alfabetização - junto ao MJEPS - Ministère de la Jeunesse, le l'Education Populaire et des Sports -, realizada no período de 4 de maio a 23 de junho de 1981, em conformidade com os compromissos assumidos após a reunião da II Comissão Mista Brasil/Costa do Marfim (Brasília, 1979).

A missão em pauta visava atender à solicitação das autoridades marfinianas para a formação de recursos humanos especializados em educação de adultos e para o aperfeiçoamento dos programas de alfabetização e pós-alfabetização desenvolvidos no país. Nesse sentido, fora estabelecida uma proposta de programação aprovada pelo MJEPS, prevendo sessão de formação no INJS - Institut National de la Jeunesse et des Sports - e, paralelamente, reuniões técnicas junto à DJASE - Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Éducatives. (Vide anexo 1)

II - Calendário de atividades

As atividades efetivamente realizadas pela missão de cooperação técnica desenvolveram-se de acordo com o seguinte calendário:

- 4/5 a 7/5 — Reuniões preparatórias visando ao estabelecimento da programação definitiva da missão.
- 8/5 a 1/6 — Realização de Seminário Operacional sobre Educação de Adultos no INJS.
- 2/6 a 23/6 — Discussões técnicas sobre os problemas de alfabetização e educação de adultos, promovidos na DJASE.

III - Desenvolvimento das atividades

A. Reuniões preparatórias visando ao estabelecimento da programação definitiva da missão

Numa primeira reunião com o Sr. Diarra Lassina, responsável pela Cooperação Internacional no âmbito do MJEPS e diretor do INJS, ficou decidida a convocação de representantes dos dois órgãos interessados na cooperação do MOBRAL, para informá-los da chegada da missão brasileira à Costa do Marfim e da programação a ser desenvolvida.

Contando essa segunda reunião com a presença da Sra. Elisabeth Adiabouah, subdiretora da Educação Feminina, representante da DJASE, e do Sr. Roland Lolliot, diretor da ENEP - École National d'Education Permanente - do INJS, estabeleceu-se que as atividades deveriam ser desenvolvidas em duas etapas distintas: a primeira, junto ao INJS; a segunda, junto à DJASE. Tal decisão foi tomada a fim de que a realização do seminário previsto para o INJS não interferisse na preparação dos exames finais dos alunos chamados a participarem do evento. Além disso, na reunião, foram ressaltados os seguintes pontos:

- . a programação do seminário, carga horária, local etc.;
- . a necessidade de uma reunião preparatória com o corpo docente da ENEP, visando à compatibilização do conteúdo do seminário proposto pelo MOBRAL à filosofia de educação permanente preconizada naquela escola;
- . a ênfase a ser dada, no seminário, aos aspectos de Supervisão e Mobilização em Educação de Adultos, tendo em vista a função que os alunos-conselheiros vão ser chamados a exercer.

O detalhamento das atividades a serem desenvolvidas junto à DJASE, segunda etapa da missão, seria acertado posteriormente.

Nessa mesma ocasião, o Sr. Diarra Lassina solicitou à equipe do MOBRAL um artigo sobre a experiência brasileira em educação de adultos, para ser editado em publicação do MJEPS. (Vide anexo 2)

A terceira reunião preparatória contou com a presença do diretor da ENEP e alguns representantes do corpo docente dessa instituição. Foi discutido o documento elaborado pelo Sr. Roland Lolliot, a partir da reunião anterior (vide anexo 3), estabelecendo-se um cronograma de atividades. (Vide anexo 4)

Na oportunidade, a equipe do MOBRAL reiterou o seu interesse na participação do corpo docente da ENEP nas discussões durante o seminário, julgando da necessidade de estabelecer uma orientação comum aos alunos em formação.

B. Realização do Seminário Operacional sobre Educação de Adultos no INJS

O Seminário Operacional sobre Educação de Adultos, realizado no Institut National de la Jeunesse et des Sports, contou com a participação de treze alunos-conselheiros da ENEP (vide anexo 5), desenvolvendo-se no período de 8 de maio a 1 de junho, com carga horária de 35 horas.

A programação (vide anexo 6) incluiu sessões teóricas e exercícios práticos em dois Foyers Fêminins de Abidjan - centros de educação feminina, criados pela DJASE, com o objetivo de favorecer, de um modo geral, a integração social da mulher e sua participação no desenvolvimento do país, através de um programa de informação e formação pautado essencialmente sobre: a educação sanitária, familiar e da administração doméstica; a prática de atividades econômicas; a alfabetização.

O exercício prático de diagnóstico da realidade, nos Foyers Fêminins de Abobo-Gare Sogefiha e de Adjamé, trouxe aos alunos-conselheiros a oportunidade de praticarem uma das funções da supervisão, ao mesmo tempo que possibilitou à equipe do MOBRL conhecer as atividades realizadas naqueles centros — observação importante para as posteriores discussões técnicas junto à DJASE. Nesse momento, tomava-se contato com uma experiência marfiniana de educação de adultos, o procedimento pedagógico adotado e, em relação à alfabetização, o método, material didático e desenvolvimento do trabalho propriamente dito.

O exercício prático tornou ainda possível a troca de experiências e informações não só a nível dos próprios Foyers, vale dizer direção e animadores, mas também a nível de Subdireção Regional de Abidjan-Sul, à qual se subordinam tais Foyers. Estabelecido o contato com essa equipe de trabalho, foram solicitadas visitas dos técnicos do MOBRL, em horário extra-seminário, para aprofundamento de questões relativas a métodos de alfabetização e a formas de acompanhamento e avaliação dos programas realizados. Participando desses encontros, as representantes da Subdireção Regional de Abidjan-Sul pleitearam seu engajamento nas demais sessões do Seminário, bem como nas discussões que se desenvolveriam, posteriormente, junto à DJASE, uma vez que se ressentiam da falta de oportunidade de reciclagem dentro da função desempenhada.

Apesar do interesse demonstrado por alguns professores da ENEP em participarem do Seminário, foi-lhes impossível acompanhar todo o desenrolar das atividades, devido a outros compromissos acadêmicos. Essa participação limitou-se à observação em algumas sessões teóricas.

Durante o seminário foi oferecido aos participantes um conjunto de documentos básicos produzidos no MOBRL (vide anexos 7 e 8), bem como material de apoio elaborado pelos técnicos, segundo as atividades propostas. Foram, ainda, apresentados/analizados alguns materiais de alfabetização e pós-alfabetização adotados pelo MOBRL em seus diferentes programas e exibidos audiovisuais usados pela instituição em seus treinamentos de pessoal.

Além das sessões previstas regularmente para todos os seminaristas, desenvolveram-se sessões-extras para os alunos-conselheiros que virão estagiar no Brasil, aprofundando-se alguns aspectos

relativos à ação do MOBREAL e ao trabalho dos supervisores a nível local, para a implantação e acompanhamento dos programas nos municípios.

Ao fim do Seminário, todos os participantes foram convidados a preencher uma ficha de avaliação (vide anexo 9), cuja síntese constitui o anexo 10 deste documento.

Nesse último dia de atividade, ainda, os alunos-conselheiros apresentaram um relatório, lido em plenário e aqui incluído em texto original;

INSTITUT NATIONAL
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

C O M P T E R E N D U

S E M I N A I R E O P E R A T I O N N E L M O B R A L

 E D U C A T I O N D E S A D U L T E S ,

A L'I.N.J.S. du 11 MAI au 1er JUIN 1981

P L A N

- O B J E C T I F S

I - I N F O R M A T I O N

A - Concepts d'éducation permanente et d'éducation des adultes

- Objectifs
- Méthodologie
- Stratégie
- Ressources

B - Concepts de supervision - La supervision dans l'éducation
des adultes - Rôle du superviseur

C - Les fonctions de la supervision

D - Méthodes de mobilisation

II - C R I T I Q U E S et S U G G E S T I O N S

A - Critiques et remarques

B - Suggestions

Le Séminaire d'information sur le MOBREAL (mouvement Brésilien d'Alphabétisation) organisé conjointement par la Direction de l'I.N.J.S. et les experts Brésiliens s'est déroulé à l'Institut du Lundi 11 Mai 1981 au Lundi 1er Juin 1981.

Les participants à ce séminaire ont été les élèves conseillers de 1ère et 2ème années Option Education des adultes au nombre de 13 (1ère année = 7 - 2ème année = 6).

Ont été associées à ce séminaire Mmes TONDOH et FANNY de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Zone ABIDJAN-SUD

OBJECTIFS

Sous la direction des Experts du MOBREAL le séminaire vise un double but.

- 1°/ - Informer les participants de l'expérience du MOBREAL
- 2°/ - Faire prendre conscience à l'animateur de son rôle d'éducateur avec acquisition de nouvelles stratégies de redynamisation des activités

I - INFORMATION

Le contenu de l'information se définit en 4 points fondamentaux à savoir :

- Concepts d'éducation permanente, d'éducation des adultes et rôle de la communauté dans l'éducation du adultes.
- Concept de la supervision. Supervision dans l'éducation des adultes rôle du superviseur.
- fonction de la supervision
- Méthodes de mobilisation

A - CONCEPTS D'EDUCATION PERMANENTE ET D'EDUCATION DES ADULTES

Dans ce premier point l'accent a été mis essentiellement sur les programmes d'alphabétisation fonctionnelle qui se définissent comme suit :

OBJECTIFS :

- développer l'homme dans sa valeur réelle.
- développer l'homme en tant qu'individu et en tant que membre d'une société
- développer l'homme en tant qu'agent de développement

METHODOLOGIE :

Pour communiquer et intéresser les auditeurs, le MOBRAL utilise le procédé suivant :

- Présentation et exploitation de l'image génératrice
- Etude du mot générateur découlant de l'image
- décomposition syllabique du mot générateur
- Etude des familles syllabiques, en s'appuyant sur le mot générateur
- Formation et étude de nouveaux mots, de phrases et Textes

STRATEGIE

Ce sont des programmes de masse que l'on utilise dans l'ensemble du pays. L'action est décentralisée pour toucher au mieux le maximum de population. L'action est régulièrement contrôlée et suivie pour donner un sens réel et une signification à son existence.

L'intérêt est porté sur le développement communautaire, c'est alors une action sociale. Le public visé se rapporte essentiellement aux populations urbaines et rurales moins favorisées.

RESSOURCES

Les moniteurs sont recrutés au niveau rural^{local}. Dans chaque région on forme une commission municipale en vue de former des volontaires. Dans une hiérarchie supérieure, il y a les superviseurs et les spécialistes des programmes au niveau national.

En matière de matériels didactiques on distingue deux types

- pour les superviseurs
- pour la formation personnelle des élèves.

Après l'étude détaillée, illustrée d'exemples éloguants et révélateurs nous sommes passés au deuxième point.

B - CONCEPT DE SUPERVISION. LA SUPERVISION DANS L'EDUCATION DES ADULTES. ROLE DU SUPERVISEUR.

"La supervision est une pédagogie où l'on apprend et l'on enseigne à rendre opérationnelles les propositions d'action en accord avec les objectifs fixés par l'organisation dont elle est au service."

Elle favorise de façon positive l'amélioration de la productivité. C'est en général un processus continu de réflexion et d'action. Elle permet de maîtriser une situation ou dans le cas contraire de la reformuler. La supervision met en relation les hommes au niveau des échanges. Elle recommande en général au niveau de tous l'horizontalité des rapports.

POURQUOI LA SUPERVISION ?

La supervision sert de courroie de transmission entre les communautés et les différents niveaux administratifs du MOBRAL.

Elle coordonne l'action des institutions vers un but commun tout en y favorisant l'intégration des personnes. Elle participe à la formation du capital humain, stabilise l'équilibre entre quantité et qualité, entre décentralisation et unité d'action. Elle garantit la qualité de l'action.

La supervision se caractérise par :

- une action globale,
- une localisation décentralisée
- différents niveaux de supervision

ROLE DU SUPERVISEUR

C'est un membre d'une équipe de MOBRAL où tous les autres membres sont engagés dans l'accomplissement de ses objectifs et propositions. Les objectifs varient selon les secteurs.

Le rôle du superviseur est un rôle très important, il est non seulement un agent de conception mais aussi un agent d'exécution. Il veille alors à l'application des objectifs du MOBREAL. Il est l'exemple de volonté et de courage. C'est un agent de recherche qui doit dénouer mêmes les situations les plus difficiles.

C -- LES FONCTIONS DE LA SUPERVISION

Les différentes fonctions de la supervision se résument en 4 points

- 1°/ - Connaissance de la réalité
- 2°/ - Le planning
- 3°/ - La qualification
L'accompagnement
- 4°/ - L'évaluation

En résumé de ces caractéristiques les seminaristes se sont constitués en 4 équipes de deux pour réfléchir et mieux approfondir leur portée. Il en est déduit que le superviseur doit avoir une connaissance sûre de son environnement, des populations, de ses agents et de leurs possibilités. Pour ce faire il doit travailler de façon méthodique en respectant la hiérarchie des normes. Il doit alors planifier son action afin d'éviter les improvisations. Ainsi le superviseur doit avoir une qualification qui lui permette d'agir et de former les personnes et les groupes engagés dans les programmes/projets du MOBREAL. En matière d'accompagnement le superviseur doit participer activement à l'exécution du projet d'activité. Il doit donner les conseils nécessaires. L'accompagnement est donc le fait de veiller à l'accomplissement des tâches conformément aux objectifs initiaux.

L'évaluation va donc permettre de se rendre compte de l'évidence si oui ou non l'action a atteint son but. L'évaluation ainsi faite va aboutir à une autre situation.

Pour mieux appréhender le rôle du superviseur une étude de cas a été proposée aux seminaristes qui se sont constitués en 2 groupes. La cas étudié faisait ressortir l'importance des relations entre le superviseur et ses agents d'une part et entre le superviseur et la commission municipal d'autre part. Il a été conclu de ce fait que les mauvaises relations paralysent dangereusement l'action du groupe. La leçon que l'on a communément dégagée est que des relations du type horizontal sont propices à une évolution dynamique des activités.

Après les discussions et débats qui ont suivi les premiers exposés des Agents du MOBREAL, les seminaristes ont effectués une opération concrète pour justifier le biendondé de l'acquis théorique. Pour ce faire, organisés en deux équipes les élèves-conseillers se sont rendus 4 jours durant dans les foyers d'ABOBO-SOGEFIHA et ADJAME CIMETIERE. L'objectif visé était de faire un essai de diagnostic de ces centres afin de déceler leurs difficultés et d'essayer de les résoudre. Cette mise en situation pratique a pour but de nous familiariser à ce jeu qui, dans la réalité revêt une importance pour nous, car c'est le rôle principal qui sera dévolu aux futurs conseillers.

La visite des foyers a permis aux seminaristes d'avoir un avant-goût des problèmes auxquels ils seront confrontés.

Les résultats de ce diagnostic révélateur ont permis à tout un chacun d'approfondir les fonctions de la supervision et le pourquoi de cette manière de procéder.

Fort de cette prise de conscience, les seminaristes ont continué le programme dont le dernier point était :

D - METHODES DE MOBILISATION

C'est la voie et les techniques nécessaires pour sensibiliser et motiver les populations afin qu'elles participent à un programme d'éducation. Les moyens sont multiples et varient selon que l'on s'adresse aux populations rurales ou urbaines. La stratégie porte sur :

- l'information de toute la communauté quant aux objectifs de ce programme
- La Promotion d'activités capables de sensibiliser la population à découvrir ses propres problèmes et ses ressources.
- une planification qui favorise la participation active de la population concernée.
- La formation des groupes d'action avec des volontaires pour la réalisation d'activités bien précises.
- L'évaluation des activités réalisées.

Ce point se rapportant à la mobilisation a été illustré par une projection diapo pour rendre plus vivant et plus concrètes les différentes méthodes utilisées par le MOBREAL.

II - CRITIQUES ET SUGGESTIONS

A) CRITIQUES ET REMARQUES

Au cours du séminaire l'on a été toujours porté à faire une étude comparative des systèmes ivoirien et brésilien en matière d'éducation des adultes.

Au BRESIL le MOBRAL s'adjuge le monopole en alphabétisation en égard à son organisation. La communication ne pose pas un problème car la langue Portugaise est nationale et est parlée par toutes les couches sociales. L'Action du MOBRAL ayant été définie, l'objectif global et les objectifs spécifiques déterminés, les superviseurs mettent tout en oeuvre pour aboutir aux buts visés.

Le souci premier du MOBRAL est la formation des encadreurs locaux. Ces encadreurs sont censés connaître les problèmes du lieu et les aspirations des populations. Ils participent donc à l'élaboration des programmes d'éducation.

La stratégie de mobilisation et de motivation est une expérience louable ; elle s'opère par la pratique ou par la création des activités populaires en vue de sensibiliser les masses. Cette politique est possible surtout du fait de son esprit de créativité et de spontanéité du MOBRAL.

Cette stratégie s'affirme surtout lorsqu'à la fin du cycle de formation les élèves reçoivent un diplôme d'alphabétisation qui leur sert de passeport pour l'obtention d'un travail.

Il faut surtout mettre l'accent sur les concepts de supervision. Le superviseur comme nous l'avons défini dans la 1ère partie de notre rapport est le pilier de l'action du MOBRAL. De par ses fonctions il crée, organise les activités d'éducation, prodigue des conseils aux agents pour une meilleure exécution des tâches.

Le rôle du MOBRAL est largement payant et permet aux unités communautaires de participer effectivement au développement du pays.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire l'éducation des adultes est mal définie, aucune politique réelle ne permet aux agents de mettre un accent particulier sur un domaine précis.

Le problème d'alphabétisation est très crucial ; les populations ne bénéficient pas de ses bienfaits, en raison de l'inexistence de programmes cohérents.

Outre cela, l'Etat n'encourage nullement l'action d'alphabétisation comme nous l'avons vu pour le Brésil.

- La formation, le suivi, et le recyclage des agents encadreurs ne répondent pas aux exigences du temps ; d'où improvisation et routine, qui malheureusement créent des phénomènes d'obsolescence au niveau de leurs connaissances.

- L'action de supervision est chose nouvelle si dans sa généralité elle recommande - une conception, une maîtrise de la situation, un accompagnement et demande l'instauration des relations horizontales, en COTE D'IVOIRE il s'agit de relations verticales, à savoir l'Inspecteur et le maître ; les bonnes relations entre eux sont souvent difficiles.

- Puis le problème de langue.

La COTE D'IVOIRE compte plus de 62 ethnies appartenant les unes à des zones forestières, les autres à des zones de savanes. Ces populations essentiellement rurales sont à 80 % analphabètes ; elles sont donc alphabétisées en Français d'où problème de communication.

Au niveau des Foyers les moyens sont très limités, le fonctionnement de ces institutions est laissé à la compétence de la directrice qui de temps en temps aurait souhaité avoir une réponse à ses rapports et à ses doléances. L'exemple des Foyers d'AROBO et d'ADJAME, qui nous ont servi de cadre d'étude, est révélateur.

B - SUGGESTIONS

Au terme du séminaire combien enrichissant qui vient d'être effectué, il a été regrettable de constater qu'il a uniquement profité aux élèves-conseillers option éducation des adultes. Nous aurions souhaité compte tenu de l'importance de son contenu la participation de tous les élèves conseillers sans distinction d'option.

Conscient des problèmes de fin d'année scolaire, les séminaristes pensent qu'il serait plus raisonnable d'étudier avec sérieux les périodes des séminaires. En effet l'approche des examens n'a pas favorisé la participation effective de tous, ce qui n'est pas une bonne chose aux yeux des amis Brésiliens.

Que l'administration prenne désormais ses dispositions pour résoudre tous les problèmes d'organisation notamment

- les problèmes des documents (polycopie)
- les problèmes de transports

En dehors des présentes critiques et suggestions les séminaristes manifestent leurs reconnaissances aux amis du BRESIL, qui durant tout le temps qu'ils ont passé avec eux, ont su entretenir sans complexe des relations de pure camaraderie. Qu'ils sachent que l'exemple du MOBRAL semble avoir retenu leur attention. Ils promettent de l'adapter aux structures et aux réalités-ivoiriennes dans la mesure du possible.

LE GROUPE DE SYNTHESE DES PARTICIPANTS

C. Discussões técnicas sobre os problemas de alfabetização e educação de adultos, promovidas na DJASE

No sentido de determinar-se o plano de trabalho a ser cumprido na segunda etapa da missão, foi solicitada pelos técnicos do MOBREAL uma reunião junto à DJASE - Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives.

Tal reunião ocorreu no dia 20 de maio, quando o Sr. Konan N'Dri, diretor desse órgão, em presença da Sra. Elisabeth Adiabouah, subdiretora da Educação Feminina, expôs a vontade de contar com o apoio técnico dos especialistas brasileiros na análise dos problemas relativos à alfabetização e pós-alfabetização de adultos na Costa do Marfim, pretendendo reunir, para tal fim, outros organismos marfinianos envolvidos em programas semelhantes. Assim, seriam convocados para a reunião seguinte, marcada para 26 de maio, os representantes do Service Civique du Ministère de la Défense Nationale e do ONPR - Office National de Promotion Rurale du Ministère de l'Agriculture.

A agenda dessa segunda reunião constou de:

- a) breve exposição do trabalho pedagógico previsto para 1982, nos Foyers Féminins;
- b) breve exposição do trabalho de educação de jovens rurais, realizado pelo Serviço Cívico;
- c) planejamento de visitas a campo para observação do trabalho do Serviço Cívico e do ONPR;
- d) pedido de exposições sobre os seguintes temas, na sessões técnicas junto à DJASE:
 - . mobilização da clientela;
 - . trabalhos práticos para orientação pedagógica nos Foyers Féminins;
 - . utilização de recursos audiovisuais;
 - . elaboração de material pedagógico;
 - . alfabetização — concepção e coordenação de programas;
 - . integração dos jovens na educação de adultos;
 - . atividades para jovens e lazer;
 - . formação profissional;
 - . pós-alfabetização.

Embora o ONPR não tivesse enviado representantes à reunião, novos contatos seriam mantidos com vista a integrar a contribuição do órgão ao grupo de trabalho.

Nessa oportunidade, fixou-se a data do próximo encontro, 29 de maio, quando seria aprovado, definitivamente, o planejamento das atividades.

Em 29 de maio, 3ª reunião preparatória para o desenvolvimento da missão técnica junto à DJASE, os técnicos do MOBREAL submeteram à apreciação dos Senhores Konan N'Dri, Elisabeth Adiabouah e Lucien Legré a proposta de trabalho constante do anexo 11.

Discutida tal proposta, a programação ficou definida como se apresenta no anexo 12.

Cumprido ressaltar, no entanto, que à medida que se foram sucedendo as sessões de estudo, houve alterações no planejamento previsto, tendo-se efetivamente cumprido as seguintes atividades:

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
2/6 (terça-feira)	9h30min - 12h	Apresentação do MOBRAL como órgão de educação de adultos no Brasil: . política nacional de alfabetização e educação continuada; . apoio legal; . estrutura de funcionamento do órgão; . estratégia de ação; . recursos humanos e financeiros; . SUSUG - Subsistema de Supervisão Global.	Após a exposição dos técnicos do MOBRAL, foi aberto o debate aos assistentes, tendo sido distribuído, na ocasião, o texto constante do anexo 2.
3/6 (quarta-feira)	9h30min - 12h	O MOBRAL e a metodologia voltada para a educação de adultos: . princípios metodológicos que embasam os diferentes programas desenvolvidos pela instituição . o método, do ponto de vista psicológico, social e pedagógico; . o PAF - Programa de Alfabetização Funcional: - objetivos; - métodos de alfabetização adotado; - etapas do processo de alfabetização; - material didático; . o PEI e o Autodidatismo: - clientela e objetivos;	Nessa oportunidade, os técnicos da DJASE puderam debater sobre as características de funcionalidade e participação nos programas de educação de adultos, notadamente, no desenvolvimento da alfabetização, quando analisou-se, passo a passo, o processo adotado e a exploração do material didático do MOBRAL. Foram oferecidos à Subdireção de Educação Feminina exemplares dos diferentes materiais utilizados pelo MOBRAL nos vários programas, além do documento básico (anexo 7).

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
		- material didático; - os demais programas - saúde, cultura, profissionalização, ação comunitária; - objetivos; - material didático.	
4/6 (quinta-feira)	9h30min - 12h	Experiência marfiniana de educação de adultos - as atividades do Ministério Juventude, Educação Popular e Esporte: política nacional de educação de adultos, clientela; os objetivos; os programas; os meios; a metodologia; balanço (resultados, dificuldades, perspectivas).	A exposição constou da leitura do documento apresentado como anexo 13, neste relatório, seguindo-se a abertura dos debates. Outros documentos foram fornecidos posteriormente. (Anexos 14 e 15)
5/6 (sexta-feira)	9h30min - 12h	Experiências marfiniana de educação de adultos - as atividades do serviço Cívico (mesmo plano de desenvolvimento do dia anterior).	Essa exposição propiciou não só aos técnicos do MOBRAL, mas também aos técnicos da própria DJASE, um melhor conhecimento dos programas desenvolvidos pelo Serviço Cívico, descritos no decorrer deste relatório.
6/6 (sábado)	9h30min - 12h	Reunião de aprofundamento das questões debatidas nos dias anteriores: - definição de programas e métodos de alfabetização em função da política nacional de educação de adultos;	A exposição prevista para o OMPR não se realizou em face da extinção do órgão, acontecida no dia anterior.

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
		• aperfeiçoamento dos recursos humanos; • estabelecimento de prioridades em termos de atuação do MJEPS no campo da educação de adultos.	
8/6 (segunda-feira)	9 horas	Viagem para Yamoussoukro (266 Km de Abidjan). Feriado. Visita à cidade.	
9/6 (terça-feira)	9h30min	Visita ao Campo de Juventude Rural do Serviço Cívico, em Yamoussoukro: • entrevista com o responsável pelo campo; • observação de classe de alfabetização; • observação de atividades ligadas à agricultura.	Os jovens assistidos pelo Serviço Cívico são voluntários recrutados na época de cumprir o serviço militar, dentre aqueles villages do interior que se comprometem a colocar parte de suas terras cultiváveis à disposição deles, após o período de formação. O primeiro ano dessa formação realiza-se nos Campos do Juventude Rural e corresponde a um treinamento em técnicas agrícolas, além da alfabetização. Via de regra, esses jovens não falam o francês, constituindo esse fato um entrave à aprendizagem, pois a alfabetização é feita nessa língua. A tal período seguem-se as atividades de trabalho efetivo de cultivo da terra, durante 2 anos, no village de origem, village esse chamado de sous-tutelle, pois conta com a assistência técnica e equipamentos for-
	14h	Visita a um "Village Sous-Tutelle": • observação de plantações desenvolvidas pelos alunos do campo de Juventude Rural do Serviço Cívico.	
	15h30min	Continuação de viagem para Bouaké (342 Km de Abidjan).	

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
			necidos pelo Serviço Cívico. Não há atividade prevista em termos de reforço e/ou continuidade ao processo de alfabetização, limitando-se a assistência às técnicas de produção agrícola. A venda da produção obtida no campo é garantida pelo Governo, que, ao fim desse período, entrega a cada jovem a renda obtida, visando assegurar, assim, a continuidade do trabalho, por conta própria.
10/6 (quarta-feira)	9h	Visita à École des Cadres do Serviço Cívico: - observação de uma classe de formação de alfabetizadores; exposição do método de alfabetização adotado nos villages; - breve exposição sobre as etapas do processo de alfabetização adotado pelo PAF/MOBRAL; - exposição sobre as atividades da École des Cadres pelo Comandante-Adjunto de Instituição.	A École des Cadres tem por função formar jovens convocados para o serviço militar e que optaram por prestar seus serviços em atividades de assistência técnica, na zona rural. O nível de escolaridade desses jovens rapazes é de, no mínimo, o equivalente ao nosso antigo primário. Além de uma formação de base mais voltada para a vida militar (3 meses), o jovem recrutado recebe uma formação especializada (6 meses), em uma das modalidades propostas: agricultura, avicultura, construção, marcenaria, agro-mecânica, alfabetização etc.
	11h	Visita ao Centro Feminino do Serviço Cívico: - exposição da diretora do Centro; - observação de classe de alfabetização (aulas de linguagem oral e leitura) e demais atividades.	A exposição sobre os métodos de alfabetização estudados pelos jovens que optaram por essa modalidade serviu para confirmar os problemas detectados, quer no Campo

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
	15h	dades do Centro. Retorno à École des Cadres do Serviço Cívico: observação, in loco, das atividades de formação desenvolvidas na escola: agricultura, avicultura, construção, marcenaria, mecânica e direção de implementos agrícolas.	de Juventude Rural de Yamoussoukro, quer no Centro Feminino de Bouaké: além da alfabetização se distanciar dos temas de interesse de vida da clientela, ser pautada sobre o estudo das letras - elementos que representam os sons, mas não atuam linguisticamente como eles -, acresce que ela se faz sobre uma língua desconhecida, ignorando-se a primazia da oralidade sobre a escrita. Como ler e escrever uma língua que não se fala? Este foi um dos pontos a merecer a consideração de debates posteriores. Os anexos 15 e 16 constituem exemplo de material didático para a alfabetização utilizado na Costa do Marfim.
11/6 (quinta-feira)	9h	Visita ao Complexo de Educação Televisual: - entrevista com o diretor do Centro; - exposição do responsável pedagógico; - visita ao parque gráfico do Centro.	A utilização da televisão em programas educativos, na Costa do Marfim, constitui uma das tentativas de universalização do ensino regular. Mesmo no interior, as crianças são beneficiadas pela existência dos telepostos, sob a orientação de professores treinados para dar continuidade às aulas veiculadas pela televisão.
	14h	Viagem de retorno a Abidjan.	O material didático de apoio aos programas tem sido elaborado por uma equipe pedagógica nacional e a impressão desse material, seja para os alunos, seja para os professores,

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
			tem-se feito na gráfica do próprio Centro. Alguns exemplares desse material, a nível das classes de alfabetização, são encontrados neste relatório, sob o título de anexos 16, 17, 19 e 20.
12/6 (sexta-feira)	9h30min - 12h	Reunião na DJASE: . relato de aspectos observados na viagem; . levantamento de pontos a serem discutidos/aprofundados.	Dentre os principais pontos levantados para debate juntos aos técnicos da DJASE e do Serviço Cívico, citam-se: . a necessidade de reflexão sobre o termo analfabeto, já que, depreendeu-se, nas observações feitas, que o termo é utilizado, inclusive, para aqueles que só falam a língua materna e não o francês; . a necessidade de definição dos objetivos da educação de adultos na Costa do Marfim, principalmente no tocante à alfabetização, em vista da multiplicidade de línguas faladas no país. Que seria mais importante: ensinar francês? alfabetizar em francês, após um trabalho sobre a oralidade? desenvolver outros comportamentos educacionais, alfabetizando ou não?; etc.

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
			- a necessidade de questionar o embasamento lingüístico dos métodos de alfabetização adotados. Nesse sentido, foi sugerida a busca de diálogo com o ILA - Instituto de Lingüística Aplicada -, não só para colher subsídios científicos, mas também para procurar as bases para o estabelecimento de um trabalho conjunto em termos de alfabetização; - a necessidade da existência de pessoal especializado para conceber, implantar e acompanhar diferentes programas de educação de adultos, adequados à Costa do Marfim; - a necessidade de se conceberem metodologias de ação que levem em conta o aluno adulto e o meio em que vive; - a necessidade de vincular a formação dos recursos humanos especializados às necessidades dos órgãos de concepção e realização dos programas; - a necessidade de um maior acompanhamento dos programas existentes, com vista ao seu aperfeiçoamento, não somente em termos de métodos e materiais utilizados, mas também em termos de desempenho dos recursos humanos.

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
	15h	Visita ao Foyer Fêminin da Companhia de Energia Elétrica da Costa do Marfim: observação de aula de alfabetização.	Esse Foyer vem servindo como Centro de Aplicação do INJS, sendo um dos únicos locais onde os alunos podem pôr em prática os conhecimentos adquiridos. Em se tratando da formação de alfabetizadores num país onde os problemas de língua segunda tornam a aprendizagem extremamente complexa, faz-se imprescindível encontrar soluções alternativas para o problema dos estágios, enquanto o INJS não conclui a construção de seu próprio Centro de Aplicação. Atualmente os alunos desse Instituto têm poucas oportunidades de exercitarem a função para a qual estão sendo formados.
13/6 (sábado)	9h30min - 12h	Reunião para definição de programação a ser estabelecida na próxima semana (vide anexo 21) e aprofundamento de alguns pontos discutidos na sessão anterior.	
15/6 (segunda-feira)	9h30min - 12h	Reunião com a Sra. Elisabeth Adiabouah, subsidiando-a na preparação da reunião a ser realizada no ILA - Instituto de Linguística Aplicada: consulta aos especialistas do Instituto acerca dos problemas da alfabetização em francês verificados na Costa do Marfim;	

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
	15h	. soluções alternativas. Visita ao ILA: . exposição dos problemas encontrados pela DJASE nos seus programas de alfabetização; . exposição dos projetos realizados pelo ILA; . debate sobre alternativas de solução.	Nesse encontro, o ILA apresentou uma experiência de trabalho com estruturas matemáticas, trabalho esse em que os alunos que já haviam aprendido a ler em sua língua materna, em pouco tempo, se tornaram capazes de efetuar cálculos, desenvolvendo as operações em francês. Para os lingüistas presentes, a alfabetização deve ser feita primeiramente na língua materna. Nesse sentido, o Instituto desenvolve um trabalho de criação de registro gráfico para as diferentes línguas faladas na Costa do Marfim, buscando essa escrita respeitar princípios de unificação ortográfica, mediante utilização de símbolos próximos àqueles usados para o francês. Nesse encontro, ainda, marcou-se uma reunião de lingüistas do Instituto com um dos técnicos do MOBREAL para o aprofundamento de questões relativas a métodos de alfabetização.
16/6 (terça-feira)	9h30min - 12h	Conceito de Supervisão. Estrutura de funcionamento do MOBREAL: o SUSUG. Debates.	De forma resumida, foram abordados os mesmos conteúdos trabalhados no Seminário realizado no INJS, e distribuído o material constante do anexo 8.

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
	15h	Reunião, no ILA, com os lingüistas Sr. Konadio N'Guessan Jéremie, Sr. Kaled Hait-Hamon e Sra. Karen Willets: . apresentação do método de alfabetização utilizado pelo MOBRAL . troca de idéias sobre os diferentes métodos adotados na Costa do Marfim; . a experiência do ILA a partir do método Gudschinsky. (Vide anexo 21)	A pedido dos especialistas do ILA, acertou-se a volta do técnico do MOBRAL ao referido Instituto, para uma exposição sobre o método de alfabetização utilizado no Brasil à toda a equipe encarregada das pesquisas de alfabetização no Instituto.
	15h30min - 17h	Exercício de simulação: concepção, em grupo, de um fluxograma de supervisão a nível do MJEPS e do Serviço Cívico.	
17/6 (quarta-feira)	9h30min - 12h	As funções da supervisão: . Diagnóstico . Planejamento . Acompanhamento . Avaliação Exercício prático: determinação dos momentos a desenvolver as diferentes etapas da supervisão, nos modelos concebidos, anteriormente, para a Costa do Marfim.	
	15h30min - 17h	Filme-forum sobre supervisão.	

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
	17h30min	Reunião com os Senhores Diarra Lassina, Konan N'Dri, Elisabeth Adiabouah e Diarra Pelkan, para debate sobre a formação dos recursos humanos necessários à implementação da educação de adultos na Costa do Marfim e tentativa de estabelecimento de prioridades nessa formação. Continuidade da cooperação do MOBRAL, sobretudo no que concerne à formação dos alunos-conselheiros em estágio no Brasil.	Essa reunião tinha por objetivo informar o Sr. Diarra Lassina dos resultados das discussões relativas à educação de adultos na Costa do Marfim, sobretudo no âmbito da MJEPS. Na ocasião, o Sr. Diarra Lassina reconheceu a necessidade da existência de recursos humanos qualificados para o desenvolvimento das ações relativas à educação de adultos, razão pela qual atribuiu grande importância à formação dos conselheiros de educação permanente. Segundo ele, esses elementos devem ser capazes de implementar ações de educação de adultos, onde quer que se encontrem - realidade urbana ou rural -, concebendo programas, estabelecendo estratégias, supervisionando seu desenvolvimento, elaborando material. A sugestão de que a revitalização da célula de concepção de programas de alfabetização junto à DJASE pudesse contar com esse primeiro grupo de conselheiros formados pelo INJS levou a missão do MOBRAL a propor que sejam mais bem definidas as funções esperadas de cada um dos candidatos a estágio no Brasil. Por outro lado, avertouse, também, a necessidade de organização de atividades visando ao

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
			aprofundamento técnico de funcionários de níveis hierárquicos superiores, a fim de garantir, entre outros, o apoio necessário ao trabalho dos conselheiros. Nesse sentido, a visita ao Brasil de três inspetores do MJEPS poderá ser altamente proveitosa para o estabelecimento dos pontos a serem aprofundados.
18/6 (quinta-feira)	9h30min - 12h	Audiovisual Serra João do Vale - uma experiência de ação comunitária: - conceito de educação de adultos; - procedimentos pedagógicos na educação de adultos.	A projeção desses dois audiovisuais e os debates que se seguiram a eles permitiram ao grupo melhor sistematizar todas as informações/conhecimentos a que tiveram acesso no decorrer dos encontros com a equipe do MOBRAL. Para a missão brasileira, ficou a impressão de que os técnicos marfinianos redescobriam o conceito de educação de adultos e os princípios que de vem embasar uma ação educativa voltada para esse público.
	15h30min - 17h	Audiovisual sobre Mobilização: estudo do modelo de mobilização da clientela adotado no MOBRAL.	
19/6 (sexta-feira)	9h - 12h	Reunião no ILA: exposição do método de alfabetização utilizado nas classes do MOBRAL para a equipe encarregada dos projetos de alfabetização desenvolvidos pelo Instituto;	Nessa reunião, além dos critérios lingüísticos considerados, houve consenso quanto à necessidade da observância de uma pedagogia de adultos como pressuposto ao trabalho de alfabetização pretendido. A missão brasileira deixou, no ILA, documentos teóricos e material di

Data	Horário	Atividades/Assuntos tratados	Observações
		atendimento às questões técnicas formuladas pelos lingüistas.	dático do MOBRAL, para a consulta e análise daqueles técnicos. Causaram forte impressão o conceito de funcionalidade preconizado pelo MOBRAL, tanto na concepção do método de ensino quanto na elaboração do material didático. Além do material de alfabetização propriamente dito, o grupo interessou-se particularmente pelas publicações do PES - Programa de Educação Comunitária para a Saúde - de vez que havia sido convidado pelo Ministério da Saúde para empreender estudos nesse mesmo sentido, propondo-se, inclusive, a apresentar esse material àquele Ministério.
22/6 (segunda-feira)	9h30min - 12h 15h30min - 17h	Entrevista com a Sra. Elisabeth Adiabouah para um balanço dos trabalhos realizados no âmbito da DJASE. Apresentação do relatório final.	O texto original desse relatório encontra-se transcrito a seguir:

R A P P O R T D E S Y N T H E S E

J O U R N E E S D ' I N F O R M A T I O N E T D E R E F L E X I O N
S U R L ' E D U C A T I O N D E S A D U L T E S

-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-

S E J O U R M I S S I O N M O B R A L A L A D I R E C T I O N D E L A J E U N E S S E E T D E S A C T I V I T E S
S O C I O - E D U C A T I V E S

2 A U 23 J U I N 1981

Dans le cadre de la mission effectuée par le Mouvement Brésilien pour l'Alphabétisation (le MOBREAL) des journées d'information et de réflexion sur l'éducation des adultes ont été organisées à la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives (DJASE) du 2 au 23 juin 1981.

Ont participé à cette session d'information :

Cabinet : Mme TERRIEZ Jacqueline

DJASE : MM. KONAN N'Dri
 Pelkan Marc DIAPRA
 ADIABOUAH Elisabeth
 ADAMA Konaté
 Dieth AKA Pierre
 AKA Assalé
 SIA Attié
 TEHUA
 DANHO Brigitte
 TOTY Jeannine
 BEUGRE Emilienne
 ENY Niaba

SERVICE CIVIQUE : M. ADJOGOUA
 LEGRE Lucien

D. R. A. : Mme TONDO
 FANY Soumahoro.

Ces journées d'information et de réflexion avaient pour objectifs de :

- permettre à la commission constituée de s'informer sur les systèmes d'éducation des adultes menée au Brésil, et en Côte d'Ivoire pour en découvrir les points de similitudes et les techniques brésiliennes adaptables au milieu ivoirien.

- Recenser les problèmes qui se posent au niveau de l'éducation des adultes menée en Côte d'Ivoire.

..../....

- Analyser ces différents problèmes en vue de proposer des solutions.

- Aider, à partir des problèmes identifiés, à adapter la formation des personnels d'éducation des adultes aux réalités ivoiriennes.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe a utilisé le moyen des exposés-débats, et des visites - Ainsi nous avons pu écouter les exposés sur :

- l'expérience brésilienne d'éducation des adultes
- l'expérience ivoirienne d'éducation des adultes.

1 - CONCERNANT L'EXPERIENCE BRESILIENNE

L'éducation des adultes est organisée dans ce pays par le Mobral, (Mouvement Brésilien d'Alphabétisation) qui est une association de droit privé.

Le but de cette éducation est d'aider l'homme à se développer, à améliorer la qualité de sa vie, dans sa valeur réelle, et en tant qu'individu vivant dans une communauté.

Pour ce faire l'oeuvre organisatrice développe des activités d'alphabétisation, de formation professionnelle, d'éducation sanitaire et communautaire, de culture et de sports.

Cette éducation est soumise à quatre grands principes qui caractérisent la philosophie du Mobral à savoir :

- 1°/ La fonctionnalité
- 2°/ L'accélération
- 3°/ La globalité
- 4°/ La participation

La méthode utilisée est fondée sur l'exploitation des expériences significatives des participants concernés. Elle utilise les mots générateurs (mots clés) qui s'appuient sur les nécessités de base de l'homme.

.../...

Pour l'enseignement des mots générateurs, la série suivante de procédés est recommandée :

- 1°/ La présentation et l'exploitation de l'image génératrice
- 2°/ L'étude du mot générateur
- 3°/ La décomposition syllabique du mot générateur
- 4°/ L'étude des familles syllabiques
- 5°/ La formation et l'étude des mots nouveaux
- 6°/ Formation et étude de phrases et de textes.

Cette méthode a fait la preuve de son efficacité pour avoir permis au Mobral de ramener le taux d'alphabétisme de 33,4 % à 11 % en 10 ans d'activités.

Mais ce qui contribue et aide davantage au succès de l'action du Mobral, c'est le système de supervision et les techniques de mobilisation créées et mis en place par l'association.

En effet, le système de mobilisation développe la sensibilisation et la motivation des populations qui participent sous forme de volontariat aux différents programmes d'activités ; et le système de supervision, qui est la courroie de transmission entre les communautés et les différents niveaux administratifs du Mobral, permet de transformer plus efficacement les objectifs en actions opérationnelles.

L'EXPERIENCE IVOIRIENNE D'EDUCATION DES ADULTES

Dans notre pays à vocation agricole, l'alphabétisation se veut avant tout, un moyen d'information et de formation devant contribuer à ouvrir l'esprit du paysan, ou de l'ouvrier sur le monde d'aujourd'hui, sur le progrès, afin de le rendre apte à assimiler les techniques et les méthodes nouvelles.

Par ailleurs l'alphabétisation permet l'apprentissage du français, 1^{re} langue officielle.

.../...

Les centres d'alphabétisation ont donc pour but de regrouper jeunes et adultes des villages et des villes en vue de leur formation, de leur éducation civique, morale, et culturelle.

Vu la complexité de l'éducation des adultes et les aspects pluridisciplinaires des problèmes, plusieurs départements ministériels développent différents programmes d'éducation des adultes.

Ce sont : Le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports

Le Service Civique

Le Ministère de l'Agriculture

L'Enseignement Technique

L'Education Extra-Scolaire

De nombreux organismes privés et confessionnels.

Les programmes organisés sont divers et l'on peut noter les activités suivantes :

- . Alphabétisation
- . Formation Pré-Professionnelle
- . Education Sanitaire et Nutritionnelle
- . Education Culturelle etc....

développées dans les centres ouverts sur l'étendue du territoire par les différents organismes ci-dessus cités.

Certaines actions satisfaisantes ont été enregistrées ça et là mais d'une manière générale les programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes n'ont pas donné les résultats escomptés du fait de nombreuses difficultés rencontrées.

II - LES PROBLEMES RENCONTRES

L'insuccès que connaît l'éducation des adultes en Côte d'Ivoire est lié à un certain nombre de problèmes imbriqués dont les plus importants sont :

- L'absence de définition d'objectifs précis.
- L'absence de programmes cohérents d'éducation des adultes, et de matériel didactiques conséquents.
- Le problème de la langue étrangère non parlée par la majorité des auditeurs, qui constitue un frein à l'évolution des programmes d'alphabétisation.
- Le caractère diversifié et routinier des méthodes utilisées dans les foyers et dans les centres d'alphabétisation, qui ne laisse aucune place à l'effort de réflexion d'ensemble devant conduire à l'adoption d'une méthode nationale d'alphabétisation.

.../...

- L'inadaptation de la formation des personnels d'éducation des adultes aux réalités locales et aux problèmes du terrain.

- L'absence de cellule de conception, d'organisation, de coordination et d'évaluation des actions d'éducation des adultes.

- L'absence d'un organisme interministériel de réflexion sur les actions d'éducation des adultes.

Après analyse de ces différents problèmes, la commission de travail et de réflexion a proposé des actions à mener à court et long termes.

1°- Au titre des actions immédiates

La complexité des problèmes posés par l'alphabétisation, les implications culturelles et surtout linguistiques ont amené la commission de travail à entreprendre des contacts avec l'I.L.A. (Institut de Linguistique Appliquée).

La rencontre avec les responsables de ce centre nous a permis de recueillir des informations sur les recherches entreprises telles que :

- L'expérience d'alphabétisation en français tentée avec des auditeurs initialement alphabétisés en langue maternelle (région de Gouessesso).

- L'expérience d'alphabétisation en langue nationale tentée dans le milieu pré-scolaire.

Il faut noter ici, que cette rencontre a surtout permis d'amorcer un travail de collaboration qui devra être développé avec le concours des différents services concernés par les problèmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes.

2°- Au titre des actions d'avenir, la Commission suggère :

- La création, au niveau de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives, d'une équipe pluridisciplinaire, chargée de la conception, de l'organisation, de la coordination, et de l'évaluation des actions d'éducation des adultes.

- La formation des personnels d'éducation des adultes en fonction des problèmes du milieu ; Les techniques de supervision et de mobilisation de masse, puis la pédagogie de l'éducation des adultes devront prendre une part importante dans cette formation.

A propos des Conseillers d'Education Permanente, et compte tenu des besoins présents, la commission propose que les cadres soient formés à la fois aux tâches de conception de programmes , aux techniques de supervision des activités et de mobilisation

- La création d'une commission nationale d'éducation des adultes composée des différents Ministères et organismes concernés-

- La rédéfinition et la précision des objectifs de l'éducation des adultes dans notre pays.
- La création d'une méthode nationale d'alphabétisation conforme aux principes de l'Education des Adultes.

Impression et conclusion

La session d'information et de réflexion organisée à la DJASE, à l'occasion du séjour des Experts du MOBREAL, malgré son caractère spontané, a été l'occasion d'une sensibilisation et d'une prise de conscience réelle des problèmes posés par l'éducation des adultes, dans notre pays.

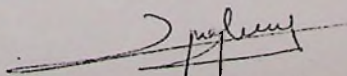
Des problèmes de fond, d'orientation, de contenu, et de méthode ont été posés, discutés, et des voies de solution ont été envisagées. On peut se réjouir d'avoir ^{pu} saisir cette occasion inattendue pour aboutir à de tels résultats.

Il est à souhaiter que les voies et les possibilités ouvertes par cette rencontre soient exploitées en vue d'une évolution progressive de l'éducation des adultes en Côte d'Ivoire.

Ces résultats ont été rendus possibles, grâce à la valeur et combien grande, et à l'efficacité des informations apportées par nos amis les Experts du MOBREAL, qui sont les instigateurs de cette rencontre.

Aussi la Commission de travail, les responsables de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives (DJASE) et du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (MJEPS) leur présentent tous leurs remerciements.

Pour LE GROUPE DE REDACTION


Elisabeth Adiake

Os trabalhos da missão brasileira na Costa do Marfim foram encerrados a 23 de junho, quando, em reunião com o responsável pela cooperação internacional junto ao MJEPS, discutiu-se a continuidade da cooperação técnica entre o MOBRAL e aquele Ministério.

Ficou acertado que os compromissos já assumidos para o presente ano seriam mantidos, ou seja, a vinda ao Brasil de cinco alunos-conselheiros, para estágio no MOBRAL, e a visita de três inspetores.

As solicitações de continuidade de assistência técnica, expressas tanto no Seminário Operacional realizado no INJS quanto nos encontros de reflexão na DJASE, serão consideradas, oportunamente, pelos dois órgãos envolvidos.

IV - Conclusões e recomendações

A missão do MOBRAL considerou importante o trabalho desenvolvido na Costa do Marfim, no que se refere à contribuição para uma tomada de consciência do significado da educação de adultos e da importância de se definir uma política nacional voltada para esse fim..

Ressalta, no entanto, que a experiência brasileira deva ser considerada somente com estimuladora a uma reflexão sobre as soluções alternativas para os problemas marfinianos, já que esses problemas precisam ser tomados em sua realidade.

Ao longo deste relatório, foram sendo mostrados alguns pontos de estrangulamento do modelo de educação de adultos, na Costa do Marfim, a nível dos órgãos contatados. Recomenda-se especial atenção para:

- a) a reunião dos diversos órgãos envolvidos em educação de adultos, no país, para a definição de uma política nacional, nesse sentido;
- b) a definição de programas de educação de adultos em consonância com a realidade do país;
- c) o estudo de uma metodologia adequada ao adulto marfiniano, respeitando-o em sua cultura;
- d) o concurso de especialistas para a análise dos problemas de diversidade lingüística no país e suas repercussões para a alfabetização;

- e) a concepção de materiais de alfabetização e pós-alfabetização adequados aos objetivos e metodologias adotados;
- f) a importância da formação de recursos humanos para a concepção e implementação dos programas propostos;
- g) o estabelecimento de uma estratégia de ação que permita agilizar a implantação, acompanhamento e avaliação dos programas e atividades em campo.

Tendo em vista que, a nível da competência dos grupos envolvidos no trabalho dessa missão técnica, chegou-se à definição de problemas e alternativas de solução a curto e longo prazo, sugerem os técnicos do MOBREAL que a continuidade da cooperação brasileira seja estudada em níveis distintos, a saber:

- a) dentro do MOBREAL, no Brasil, enquanto campo de observação a especialistas marfinianos, para conhecimento do trabalho aqui desenvolvido;
- b) no INJS, na DJASE, ou junto a qualquer outro departamento indicado pelo MJEPS, desde que definidos, com precisão, os objetivos da assistência técnica, o pessoal envolvido e o modo de realização.

Rio de Janeiro, julho de 1981

LISTA DE ANEXOS

- Anexo nº 1 - Cópia de correspondência trocada entre o MOBRAL, Ministério da Juventude, Educação Popular e Esportes, Embaixada da Costa do Marfim no Brasil e Embaixada do Brasil em Abidjan.
- Anexo nº 2 - L'éducation des adultes. Une expérience brésilienne.
- Anexo nº 3 - Doc. 6.6.81 - Séminaire MOBRAL
- Anexo nº 4 - Doc. 7.5.81 - Séminaire Operationnel
Education des Adultes
Calendrier - Programme
- Anexo nº 5 - Liste des élèves-conseillers-Option éducation des adultes
- Anexo nº 6 - Séminaire Operationnel sur l'Éducation des Adultes - Résumé.
- Anexo nº 7 - L'alphabétisation Fonctionnelle et les autres programmes du MOBRAL - Leurs publications.
- Anexo nº 8 - Supervision et Éducation Communautaire
- Anexo nº 9 - Evaluation du Séminaire
- Anexo nº 10 - Síntese das informações colhidas nas fichas de avaliação do Seminário Operacional de Educação de Adultos.
- Anexo nº 11 - Programme de la Mission du MOBRAL auprès du MJEPS.
- Anexo nº 12 - Programme de la Mission du MOBRAL.
- Anexo nº 13 - Le programme d'Alphabétisation du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports de Côte d'Ivoire.
- Anexo nº 14 - Etude sur les Foyers Féminins de Côte d'Ivoire
- Anexo nº 15 - Programme d'activités-Foyer Féminin 1^{ère} année.

Anexo n° 16 CP1 - Lecture - Je lis avec Mariam et René.

Anexo n° 17 CP1 - Mathématiques.

Anexo n° 18 CP1 - Mathématique - livre de maître I.

Anexo n° 19 CP1 - Mathématique - livre de maître II.

Anexo n° 20 CP1 - Langage - livre du maître II

Anexo n° 21 - Mission MOBRAL.
Programme Semaine du 15 au 23-6-81.

Anexo n° 22 - Aperçu sur la méthode Gudschinsky.

Annexe n° 1

PROGRAMME DE LA MISSION DU MOBRAL EN CÔTE D'IVOIRE

MOIS	JOUR	CHARGE HORAIRE	ACTIVITE/SUJET	PARTICIPANTS	RESPONSABLE
AVRIL	20/21		Déplacement: Rio/Abidjan	Experts du MOBRAL	
	22/24		-Elaboration du programme définitif de la mission du "MOBRAL"	Directeur de l'INJS Directeur de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives du MJEPS	Experts du MOBRAL
			-Visites aux entités/institutions s'occupant de l'éducation des adultes	Experts du MOBRAL	Direction de l'INJS
	27/30		-Discussions préparatoires pour le "Séminaire Opérationnel sur l'Education des Adultes"	Direction et corps enseignant de l'INJS et experts du MJEPS	Experts du MOBRAL
			-Suite des visites aux entités/institutions s'occupant de l'éducation des adultes	Experts du MOBRAL	Direction de l'INJS
MAI	04/20	20	-Réalisation du "Séminaire Opérationnel sur l'Education des Adultes". -Concepts d'éducation permanente, d'éducation des adultes et rôle de la communauté dans l'éducation des adultes -Concept de Supervision, Supervision dans l'Education des Adultes. Rôle du Superviseur -Fonctions de la Supervision: .. Diagnostic .. Planification .. Accompagnement .. Evaluation	Elèves du cours pour les Conseillers d'Education Permanente de l'INJS Experts du MJEPS	Experts du MOBRAL

MOIS	JOUR	CHARGE HORAIRE	ACTIVITÉ/SUJET	PARTICIPANTS	RESPONSABLE
MAI	04/20	06	-Méthodes de mobilisation: • Planification • Divulgateion • Contact avec des entités • Participation de la population/formation de groupes		
	21/29	24	-Stage pratique sur le terrain à Abidjan ou dans une autre région du pays -Evaluation du stage	Elèves du cours pour Conseillers de l'INJS Experts du MJEPS	Experts du MDBRAL
JUN	01/11		-Evaluation générale du Séminaire. -Discussion et analyse des résultats et des propositions issus du développement des activités réalisées. -Elaboration du rapport final.	Directeur de l'INJS; Directeur de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives du MJEPS; autres experts du MJEPS	Experts du MDBRAL
	12		-Déplacement: Abidjan/Rio	Experts du MDBRAL	

Caravelas 21/01

WUI 04/20 1438
3443 BRASEM CI
APR 20 1981 1939

2123920MERL BR
2123920MERL BR

TELEX 1313

DATA: 20.04.81

EMBAIXADOR MARCELLO PAPPARELLI
EMBAIXADA DO BRASIL EM ABIDJAN
COSTA DO MARFIL

EM ADITAMENTO MEU TELEX NR. 1281 DE 14.04.81 ITAMARATY ACABA DE
CONCEDER PASSAGENS.

ASSIM SENDO, SOLICITO CONFIRMAR POSSIBILIDADE MISSAO MORRAL
CHEGAR ABIDJAN SABADO 02.05.81, VOO AIR - AFRIQUE - 331.

ISABEL, GILRANS E BRAGANCA, JOSEPH LUIZ OLIVEIRA E CARMEM
PINHOITA, TECNICOS INDICADOS, COLOCAM-SE DESDE JAM INTEIRA DISPOSICAO
VOSSENCIA, PARA TUDO QUE DELES DEPENDER.

CDS SDS CLAUDIO AUGUSTO JOAQUIM MOREIRA
PRESIDENTE FUNDAÇÃO M O B R A L

TRAN. POR PAULO
REC. POR 29666

3443 BRASEM CI
2123920MERL BR

GGGG
002,6
V

GRCS?

9

0409.1253

2121037MERL BR

0409.1254

2121037MERL BR

3443 BRASEM CI

DA EMPAIXADA DO BRASIL EM ABIDJAN:

II MO. SR. CLAUDIO AUGUSTO JOAQUIM MOURA
PRESIDENTE DO MORRAL
EM 09/04/81

ADITAMENTO MEUTEL DE 2/4. MINISTRO DONA-FOLOGO CONFIRMOU POR
CARTA MISSAO MORRAL. PODERAM VIR EPOCA PREVISTA. ROGO INDICAR
LOGO QUE POSSIVEL NOMES INTEGRANTES MISSAO BEM COMO DATA E VOO
DE CHEGADA. CDS SDS

MARCELO RAFFAELLI
EMBAIXADOR

=

PLS. BEM RECEBIDO?XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

3443 BRASEM CI

2121037MERL BR

Costa do Marfim

WUI 03/30 1233
3443 BRASEM CI
MAR 30 1981 1739

0103-6197
0103-6197

1115

Doc. No. 90-60-1

1. The first step in the process is to identify the problem. This involves gathering information about the situation and the people involved.

BOHOLA NEWS PAPER, 24 & 24/10/31, 1931-1933. THIS NEWSPAPER
CONTAINS QUOTE IN CONCL. VID. OF 9 OCTOBER 1931/1933.

IDENTITY-INT. INTERVIEWING POLICE OFF. NORTH DEL. UNIFORMS. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842.

- 1) INVESTIGAR EM TODAS AS REGIÕES DO BRASIL A OCORRÊNCIA DE MATRIZ ORIENTADA PARA AGRICULTURA DE TIPO, PARA A VENDA DE PRODUTOS PRIMÁRIOS E AGRÍCOLAS, COM ÊNFASE NA COMERCIALIZAÇÃO DE PRODUTOS DE ORIGEM ANIMAL, COMO Ovos, leite e derivados, carne e derivados, etc.,
- 2) ATUALIZAR O CENSO DE VENDA DE PRODUTOS DE ORIGEM ANIMAL, COM ÊNFASE NA COMERCIALIZAÇÃO DE PRODUTOS DE ORIGEM ANIMAL, COMO Ovos, leite e derivados, carne e derivados, etc.,
- 3) ADEQUAR A VENDA DE PRODUTOS DE ORIGEM ANIMAL, COM ÊNFASE NA COMERCIALIZAÇÃO DE PRODUTOS DE ORIGEM ANIMAL, COMO Ovos, leite e derivados, carne e derivados, etc.,

RECEIVED BY THE DIRECTOR, FBI, WASHINGTON, D.C.

... ..

... ..

OK, REC POR SERRA+?R (10.1.2000)

3443 BRASEM CI

004, 6

4

ESTA MENSAGEM FOI RECEBIDA
PELO SEAL

41-31362-11-133

RIG DE JANEIRO-RJ

ATT. PRESIDENCIA DO GOBRAL

TEXTC :

ALTA E FRATERNAL CONSIDERACAO PT 11

FIN DE TEXTO.

ALTA CONSIDERACAO

CHARLES GOFFIS

EMBARKADOR

BRASILIA-DF 70.473

URGENTISSIMO

1216716, 40

5104 1912 12

STATC E BYBYR

011-9 MOHA 102

1990

21102 E RJTO

12/1332

303030303 21308 80

RJBP DU RJNR 156

RIO DE JANEIRO/RJ 156/132 12 1227 HAFIG

935TARJOL BR

612228REXT BR

PLAN/02 BRASILIA DF 19.03.81 1200 HORAS

TELEGRAMA URGENTE

PARA

SR. DR. ARLINDO LOPES CORREA
PRESIDENTE DA FUNDACAO MOVIMENTO
BRASILEIRO DE ALFABETIZACAO -
RUA VOLUNTARIOS DA PATRIA, 53
RIO DE JANEIRO - RJ

CT. BRASIL/COSTA DO MARFIM
ALFABETIZACAO.

57 - DCOPT/ - REF. OF. 536/80/RJ/PRESI.

INFORMO VOSSA SENHORIA DE QUE O GOVERNO - MARFINIANO

CONCORDOU COM A PROGRAMACAO PARA 1981, COM PEQUENA MODIFICACAO:

- 23/03 A 05/04 - MISSAO CM AO BRASIL

23/04 2 15/06 - MISSAO DO MORRAL A CM.

2. INTEGRACAO A MISSAO DA COSTA DO MARFIM - TRES INSPE-
TORES DO INJS: SR. KONAN N'DRI - DIRETOR DA JUVENTUDE E DAS ATIVI-
DADES SOCIO-EDUCATIVAS (INSPECTOR PRINCIPAL), SENHORA ELISABETH
ADIABOUA - SUB-DIRETORA DE EDUCACAO FEMININA (INSPECTORA) E SENHOR
NORY DANDA-INSPECTOR DA ESTAGIARP, QUE DEVERAO CHEGAR AO RIO DE JA-
NEIRO EM 23/03, EM VOO A SER OPORTUNAMENTE CONFIRMADO.

EXTERIORES

COLL: CT./ 57/ DCOPT/ REF. OF. 536/80/RJ/PRESI 1981/ 23/03 / 05/04
23/04 / 2/ 15/06/ CM/ 2. / INJS/ 23/03

935TARJOL BR
612228REXT BR
NNNN
21221 X RJBP
21102 E RJTO

TELEGRAMA

URGENTE

84

RECEBIDO
TELEFONE O SEU TELEGRAMA
DIE FMS
TELEFONE O SEU TELEGRAMA

0316.1629

611311MNREC BR
0103000000 BR

TELEX 0923

DATA: 16.03.81

CONSELHEIRO CARLOS ALBERTO DE AZEVEDO PIMENTEL
CHEFE DA DIVISAO DE COOPERACAO TECNICA DO
MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES
BRASILIA - DF

REFERENCIA PROJETO COOPERACAO TECNICA MORRAL/COSTA DO MARFIM
RETRANSMITO TELEX RECHIDO EMBAIXADOR DAQUELE PAIS NO BRASIL:
"AMBACOTIVOIRE AU BRESIL
A MORRAL - RIO DE JANEIRO
R/TELEX NO 045 DU 06/03/81

ATTENTION PRESIDENCE

HONNEUR VOUS INFORMER ACCORD AUTORITES IVOIRIENNES POUR PROGRAMME
ETABLI PAR MORRAL DANS CADRE COOPERATION ALPHABETISATION STOP.

SEJOUR TROIS (3) INSPECTEURS IVOIRIENS AU BRESIL 23 MARS -
05 ABRIL 1981 STOP.
ENVOI EXPERTS BRESILIENS EN COTE D'IVOIRE 23 AVRIL - 23 JUIN 1981
STOP. FORMATION CINQ (5) CONSEILLERS ANNUELLEMENT AOUT-DECEMBRE
1981 1982 ET 1983 STOP.

INSPECTEURS IVOIRIENS PROPOSES SONT:

- MR. KONAN N'DRI - DIRECTEUR ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES
- ME ADIABOUAH ELISABETH - SOUS-DIRECTRICE EDUCATION FEMININE
- MR. BAMBA MORY - INSPECTEUR STAGIAIRE.

DATE ARRIVEE ET VOL CETTE DELEGATION VOUS SERONT PRECISES
EN TEMPS UTILE STOP.

TRES HAUTE CONSIDERATION

CHARLES GOMIS
AMBASSADEUR

URGENCE SIGNALÉE

CDS SDS ANILINDO LOPES CERNEA
PRESIDENTE DO MORRAL

TRAN. POR PAULO
REC. POR 00000

611311MNREC BR

Monsieur Diarra Lassina
Directeur
Institut National de la Jeunesse et des Sports
Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et des Sports.
B.P. 954
ABIDJAN -
Côte d'Ivoire

Carta nº 61 /81/RJ/PRESI

Rio de Janeiro, le 24 février, 1981.

Monsieur le Directeur,

Suite à ma lettre nº 455/80/RJ/PRESI, du 30 novembre 1980, je me permets de réitérer l'intérêt que nous avons de connaître la position du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports quant à la continuation des activités de coopération techniques si heureusement entamées l'an dernier.

C'est également dans le souci de préparer, en temps voulu, la prochaine mission d'experts du MOBRAL en Côte d'Ivoire, que je vous apporte quelques détails supplémentaires sur le programme tentatif établi en prenant pour base les résultats des discussions et des propositions faites à l'issue de la visite de nos représentants en mai dernier.

Il nous a semblé, en effet, que la mission de nos représentants devrait porter sur deux grands objectifs:

- d'une part, des discussions techniques avec les experts du MJEPS, portant sur le contenu, les méthodes et des stratégies destinées à renforcer l'action menée dans le domaine de l'éducation des adultes, telles que l'organisation d'un système d'accompagnement et de supervision des activités socio-éducatives du MJEPS, ainsi que l'analyse et étude des aspects relevant du matériel d'appui et instructionnel nécessaire à la mise en œuvre de ces programmes, notamment d'alphabétisation et de post-alphabétisation;
- d'autre part, la réalisation à l'INJS d'un Séminaire Opérationnel sur l'Éducation des Adultes, suivi d'un Stage pratique, organisé à l'intention des élèves-Conseillers d'Éducation Permanente et d'experts du MJEPS.

À cet effet, le programme de nos trois spécialistes en Côte d'Ivoire pourrait se dérouler comme suit:

Une première phase, d'environ 2 jours, de discussions avec les responsables du MJLPS et de l'INJS visant à établir le programme de mission définitif, notamment en ce qui concerne la distribution du temps, des activités et des fonctions de chacun de nos spécialistes. Je pense, par exemple, que notre spécialiste en matériel instructionnel aura une tâche bien plus technique et spécialisée, raison pour laquelle la plus grande partie de son séjour en Côte d'Ivoire pourrait être réservée à des séances de travail auprès de ses homologues du MJLPS, en particulier Madame Terriez et des experts de la DJASS. L'emploi du temps des deux autres techniciens du MOBRAL pourrait être distribué entre des réunions techniques au MJLPS et des séances à l'INJS, auprès des élèves-Consailleurs d'éducation permanent. Parallèlement, des visites et des réunions auprès d'autres entités ivoiriennes vouées à l'éducation des adultes pourraient apporter d'importantes contributions aux thèmes abordés au cours des séances de travail.

Vous trouverez, ci-joint, le programme tentatif établi à cette fin, contenant plus spécialement le détail des activités prévues, pour le Séminaire Opérationnel et le stage pratique à l'INJS.

Comme vous pourrez le constater, il prévoit, entre autres, des réunions préparatoires avec le Corps enseignant de l'INJS, de manière à pouvoir discuter non seulement du contenu du Séminaire et du stage pratique, mais aussi de la contribution que les professeurs de l'INJS et, si possible, d'autres spécialistes ivoiriens, en particulier, des experts du MJLPS, pourront apporter aux travaux prévus.

Le Séminaire Opérationnel à l'INJS a été prévu une durée de 26 heures, distribuées au long de 2 semaines (du 4 au 20 mai 1981), soit à raison de deux heures et demi par jour, soit à raison de 3 jours entiers par semaine.

Quant au stage pratique, il a une durée prévue de 24 heures, distribuées sur 1 semaine, c'est-à-dire environ 5 heures par jour. Il a pour but d'amener les participants à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises lors du Séminaire Opérationnel et pourrait se dérouler à Abidjan même ou dans une autre région du pays.

À Abidjan, par exemple, ce Stage pourrait consister dans l'organisation et la mise-en-œuvre d'activités de mobilisation et de supervision à partir des foyers féminins, ou bien par le lancement d'une campagne d'éducation pour la santé dans le quartier de Treicherville, comme Madame Adiabouah en avait manifesté le désir (lors de ses conversations avec Mlles. Isabel de Orleans e Bragança et Ana Maria Coutinho l'année dernière).

J'aimerais réaffirmer, ici, que ces quelques suggestions ne vous sont faites qu'en tenant compte de notre souci de bien préparer la contribution que le MOBRAL se propose d'apporter au MOPS et à l'UNESCO et de pouvoir ainsi répondre de façon effective à l'honneur que vous lui faites en sollicitant notre coopération.

Dans le cas où ces quelques suggestions mériteraient votre approbation, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire connaître, à votre plus proche convenance, votre opinion et les modifications que vous jugerez utiles et nécessaires à y apporter. Par ailleurs, je souhaiterais pouvoir recevoir, le plus tôt possible, des informations sur le nombre prévu de participants du Séminaire Opérationnel et du Stage pratique, ainsi que le nombre, le nom et l'adresse de spécialisation des membres du Corps Enseignant de l'UNESCO et des diverses Directions du MOPS avec lesquels les spécialistes du MOBRAL seront appelés à travailler.

En vous remerciant d'avance et en espérant avoir bientôt de vos nouvelles, je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Directeur, les assurances de ma meilleure considération.

Arlindo Lopes Corrêa
Présidente

PRESIDENTE
1

MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO E CULTURA - MEC
FUNDAÇÃO MOVIMENTO BRASILEIRO DE ALFABETIZAÇÃO - MOBRAL
COOPERAÇÃO INTERNACIONAL

RELATÓRIO DE VIAGEM À COSTA DO MARFIM

maio de 1980



DIREÇÃO DE JUVENTUDE E AÇÃO SÓCIO-EDUCATIVA (D.J.A.S.E.)

Desde a sua independência, o governo da Costa do Marfim demonstrou sua preocupação para com a educação popular. No ano seguinte (1961), foi lançada uma campanha de alfabetização cujos principais objetivos eram:

- levar aos interessados, elementos de base indispensáveis a sua própria promoção; e
- ensinar a ler, escrever e se expressar em língua francesa, com vistas a sua adaptação ao meio sócio-econômico existente e a sua participação no processo de desenvolvimento nacional.

1. Seria interessante lembrar que a Costa do Marfim conta com mais de 60 línguas regionais e que há muitas pessoas que não falam o francês (idioma nacional).

2. Entenda-se por "desenvolvimento", o meramente econômico.

Basicamente, a alfabetização se desenvolve em "Centros femininos", em paralelo a atividades práticas de costura, culinária, puericultura, trabalhos domésticos, e nos "Centros de alfabetização".

Na área específica de alfabetização de adultos, até 1970, utilizava-se método e material didático para crianças. A partir daí, constatou-se uma preocupação com a elaboração de um material mais apropriado para a clientela adulta. Atualmente, utiliza-se o método misto que comporta três fases distintas:

Em visitas realizadas a classes de AF, verificou-se, ainda hoje, a utilização de material para crianças por falta, no mercado, de material para adultos.

1 - leitura global de uma frase simples relacionada com a ilustração do livro do aluno. Esta frase é dita pelo professor, seguindo-se inúmeras repetições pelos alunos (ensino de uma língua nova) assim como a sua cópia;

O material não inclui cartaz gerador.

2 - análise. A frase é decomposta em palavras. Em seguida, aquelas palavras-chaves, contendo o som ou a letra a ser estudada, são decompostas em sílabas.

Esses sons ou letras novas são isolados, lidos, copiados e identificados nas palavras que já foram estudadas globalmente; e

3 - síntese. Estando a nova letra ou som, já isolado, passa-se à formação de novas sílabas análogas às sílabas já estudadas nas palavras-chaves, utilizando-se todas as letras já aprendidas em lições anteriores. Isto feito, tem-se a leitura de novas palavras e frases completas (vide material didático - Anexos 2 e 3, fazendo atenção especial às orientações prestadas aos alfabetizadores).

1. O ensino do cálculo se processa (chegando-se a multiplicações com números de 3 algarismos), ainda que não se tenha traçado uma metodologia apropriada, não existindo, em consequência, material didático específico. Por enquanto, não se cogita do ensino da matemática moderna.

2. A responsável pela concepção dos programas de alfabetização mostrou-se interessada pela listagem de objetivos terminais do PAF/NOBRAL.

Duração do curso: 3 anos, abrangendo 3 ciclos, a razão de 2 horas, 3 vezes por semana. Esses 3 ciclos, ou níveis, distribuem-se da seguinte maneira:

- 1º) - C D - ciclo de decodificação, conhecimento das palavras (da língua francesa);
- 2º) - C E - ciclo elementar, construção da percepção em idioma estrangeiro, ou seja, o francês; e
- 3º) - C M - ciclo de manipulação, seja na escrita, seja na fala.

Clientela: nos "Centros femininos", moças e senhoras de escolarização tardia de 14 a 35 anos; nos "Centros de alfabetização", homens e mulheres de mais de 14 anos.

O início do curso é divulgado através de alto-falante, ou de pessoa a pessoa, cabendo aos interessados se apresentarem nos mencionados "Centros" para inscrição.

Não há plano de recrutamento, sendo os locais para funcionamento dos cursos, por exemplo, escolhidos de forma aleatória. Além disso, os locais são alugados.

O ensino é gratuito, mas os alunos pagam o material didático.

Nos últimos 10 anos, em toda a Costa do Marfim, houve uma média aproximada de 5.000 alunas nos "Centros femininos" e 5.000 alunos nos "Centros de alfabetização".

Alfabetizadores: no início, são aproveitados os professores de ensino primário, sem nenhum treinamento específico quanto à metodologia e material didático a serem utilizados. Gradativamente, eles vêm sendo reciclados e/ou substituídos por alfabetizadores com formação apropriada ("maîtres d'éducation permanente" - M.E.P.).

Nos "Centros femininos", existem 3 alfabetizadores (M.E.P.) por classe (!), repartindo-se as diferentes atividades.

A formação desses alfabetizadores será abordada, a seguir, no item I.N.J.S.

Pagamento: o alfabetizador recebe 600 F CFA/hora, ou seja, 3 dólares americanos/hora.

Problemas apontados:

1. O controle e a avaliação dos programas e do material didático é falho, não existindo estrutura apropriada. Além disso, os supervisores não recebem capacitação específica e nem possuem estratégia de trabalho/material de orientação.

2: Falta de motivação por parte de alunos e alfabetizadores, provocando significativa evasão e não assiduidade dos alunos.

Seriam causas dessa falta de motivação:

a) método inadequado que acarreta uma profunda monotonia nas aulas;

b) alfabetizadores que não conhecem a clientela pois não são daquela região e que, além disso, são "funcionários públicos"; e

c) falta de interesse de alguns alfabetizadores pela alfabetização, preferindo as práticas de culinária ou costura.

3. Dificuldade de "follow-up".

4. Recursos materiais e financeiros escassos.

Deve-se atentar para o fato de que o M.J.E.P.S. gasta 85% do seu orçamento com administração.

Visitas às classes:

1. "Centro feminino" de Treichville (bairro popular de Abidjan)

- 429 alunas, numa média de 40 alunas/classe;
- material e metodologia ainda do ensino formal;
- duração: 5 anos. Ao final, as alunas estarão aptas ao exame para obtenção do Certificado de Estudos Primários (C.E.P.). Em 1979, das 18 candidatas a esse exame, 14 foram aprovadas.

Há possibilidade, ainda, de ingresso em serviços de atendentes em hospitais.

2. "Centro Marie-Thérèse Houphouet-Boigny", em Adjamé (bairro popular de Abidjan)

Com magníficas instalações, o Centro é mantido pela Associação das mulheres do Partido Democrático da Costa do Marfim/União Democrática Africana (P.D.C.I./P.D.A.), sob a presidência da Sra. Marie-Thérèse Houphouet-Boigny, esposa do Sr. Presidente da Costa do Marfim. O Centro é autônomo, tanto do ponto de vista financeiro, quanto do ponto de vista administrativo.

Dispõe de 10 salas de aula, com uma média de 40 alunos/sala (em turnos matutinos e vespertinos), 2 salas de costura, 1 cozinha, 1 sala de puericultura, 1 sala de trabalhos domésticos e 1 jardim de infância para os filhos das alunas.

Recursos humanos: 37 pessoas sendo 27 M.E.P., 3 professoras de Jardim de Infância (funcionárias do Ministério de Assuntos Sociais). Havia uma enfermeira do Ministério da Saúde para os cursos de puericultura. Presentemente, o cargo está vago.

1.570 alunas inscritas no início do ano letivo.

3. Centros de Aplicação:

3.1 - Sociedade de Comércio do Oeste Africano (S.C.O.A.), em Abidjan

Aí, realizam-se, atualmente, dois cursos de alfabetização, cujos alunos são funcionários da S.C.O.A. e possuem atividades profissionais semelhantes. Esses cursos vêm constituindo-se num laboratório de experimentação de material didático específico para aquele universo ocupacional e, também, de prática de ensino aos alunos de educação permanente.

A metodologia em experimentação parte da exploração de um cartaz gerador, seguindo-se a apresentação de frases, exercícios de memorização por parte dos alunos (aprendizagem da língua francesa), exercícios de coordenação motora para facilitar a aprendizagem da escrita, seleção de palavras-chaves, contendo sílabas e letras-chaves, e formação de novas palavras e frases.

Quanto ao ensino de matemática, ver observação relativa ao método misto empregado pela D.J.A.S.E., à página 4.

Duração: 8 meses (de novembro a junho), a razão de 2 horas/3 vezes por semana.

Sendo a diretora, do Centro do Ministério de Educação Nacional, a linha de trabalho é formal, ainda que existam professoras formadas pelo I.N.J.S.

1. Percebeu-se pela primeira vez, uma preocupação com a aplicação das modernas teorias de educação de adultos;

2. verificou-se, ainda, uma certa verticalidade na apresentação da palavra-geradora, não existindo discussão em torno dessa palavra; e

3. no início, as duas turmas formavam uma só. A divisão foi causada pelas dificuldades apresentadas por alguns alunos no que tange à silabação. Assim, ainda que as duas turmas sigam a mesma metodologia, há uma sensível diferença nos níveis de conteúdo por ocasião da discussão dos cartazes. O material utilizado pelo grupo mais fraco constitui o Anexo 4.

3.2 - Energia Elétrica da Costa do Marfim (E.E.C.I.), em Abidjan

Curso para esposas de funcionários da empresa.

Funciona num Centro Social da E.E.C.I., sendo dirigido por uma assistente social, funcionária da mesma.

Não utiliza cartaz gerador, mas parte de discussão sobre a realidade das alunas. Na ocasião, por exemplo, o fonema a ser estudado era - IEN e a discussão girou em torno de "JULIEN" e "GARDIEN" que, efetivamente, é o guarda do Centro Social.

As alfabetizadoras são, também, alunas do 3º ano do curso de educação permanente do I.N.J.S., sendo supervisionadas por alunos do curso de conselheiros de educação permanente.

O material utilizado é o da D.J.A.S.E. - JE VEUX LIRE (Anexos 2 e 3), acrescido de textos complementares de leitura, preparados pelas alfabetizadoras (Anexo 5).

4. Centro Cultural, em Korhogo

Por falta de local apropriado, os cursos de alfabetização se realizam na sala de festa do Centro Cultural.

Durante o dia, pela manhã e pela tarde, há cursos de alfabetização para mulheres, dentro do mesmo esquema já descrito para os "Centros femininos".

À noite, o curso de alfabetização, tem uma média de alunos de 23 homens e rapazes. O método aplicado é o do JE VEUX LIRE (Anexos 2 e 3).

Ver maiores detalhes sobre quadros em formação, mais adiante, no item I.N.J.S.

1. A exploração dos textos era rápida demais para que os alunos, não apenas pudessem acompanhar a sua leitura pelo alfabetizador, como também ler o mesmo em voz alta;

2. os alfabetizadores ainda se atinham a processos de ensino de nível infantil (notas para os exercícios, preocupação com caligrafia, etc...).

1. Ainda que o alfabetizador fosse muito ativo, a ineficiência do método foi por nós confirmada tendo em vista a dificuldade de se motivar os alunos. Essa opinião foi corroborada pelo Diretor Regional do M.J.E.P.S. (ver observações item visita à classe da O.N.P.R. página 16).

INSTITUTO NACIONAL DE JUVENTUDE E DESPORTOS (I.N.J.S.)

Pelo Decreto nº 61.141 de 15/04/61, cria-se o I.N.J.S. com a finalidade de formar professores de educação física e professores de educação permanente. Na área de educação permanente, registram-se dois níveis de formação, a saber:

a) mestres (maîtres):

- . pré-requisitos: diploma de fim de estudos secundários ou diploma da primeira parte do "Baccalauréat";
- . duracão: 3 anos;
- . programa dividido em 3 grandes grupos de disciplinas:
 - cultura geral (francês, linguística, historia e geografia, língua estrangeira viva - quase sempre o inglês - e atualidade);
 - ciências sociais (sociologia, direito e psicologia);
 - técnicas (audiovisuais, costura, atividades manuais, ALFABETIZAÇÃO, juventude, educação doméstica, informação profissional e educação física e desportiva).

Durante os 2 primeiros anos, todos os alunos devem seguir as mesmas disciplinas. No 3º ano, deverá ser feita uma opção para a área de Juventude ou para a área de Educação de Adultos, além de algumas disciplinas comuns.

O mestre de educação permanente (M.E.P.), setor juventude, deverá estar habilitado para desempenhar as seguintes funções:

- . animar/dirigir uma colônia de férias;
- . atuar junto a movimentos de jovens;
- . assistir associações/centros de juventude;
- . assistir/dirigir atividades de intercâmbio de jovens, inclusive viagens ao exterior.

2. Constatou-se, também, uma verticalidade no desempenho do alfabetizador, resultante da falta de treinamento.

Consultar Anexo 6.

O M.E.P., setor de educação de adultos, deverá:

- a nível dos centros femininos:
 - . dirigí-los e desenvolver atividades para moças e senhoras (puericultura, economia doméstica);
- animar e dirigir centros culturais;
- animar e dirigir centros de juventude e trabalho;
- animar e dirigir abrigos de juventude; e
- animar e dirigir centros de alfabetização.

b) conselheiros (conseillers)

- . pré-requisitos: 3 anos de atividades como M.E.P. ou 2 anos de estudos superior (nível licenciatura);
- . duração: 3 anos;
- . programa se assemelha ao dos M.E.P., só que num nível mais elevado. No 3º ano, alunos deverão estagiar no estrangeiro para observarem distintas experiências na área de educação permanente. Quando do retorno à Costa do Marfim, deverão apresentar relatório das atividades desenvolvidas.

Espera-se que os conselheiros possam assessorar os inspetores na fixação e operacionalização de planos de trabalho a nível de Direção e que possam, ainda, tomar decisões a nível local.

O I.N.J.S. encarrega-se, também, da formação de educadores de internato e de conselheiros de educação que são encarregados da orientação e assistência aos alunos dos estabelecimentos escolares. E, finalmente, compete ao I.N.J.S. preparar os candidatos ao concurso para o cargo de inspetor da juventude e esportes.

- . pré-requisitos: 3 anos de atividades como conselheiros ou professores de grau universitário;
- . duração: 2 anos
- . formação teórico-prática.

Consultar Anexo 7.

O trabalho a ser desenvolvido pelos conselheiros corresponderia ao trabalho dos Supervisores Estaduais e de Área.

1. Os estágios realizavam-se na França; 1980 será o primeiro ano de estágio na Costa do Marfim;

Os inspetores deverão encarregar-se da concepção dos programas, a nível central, assumindo os cargos de direção e sub-direção do M.J.E.P.S. e, a nível regional, as chefias de direção e inspeção regionais.

Há, ainda, no organograma do I.N.J.S., uma Direção de Documentação, Pesquisa Pedagógica e Estágio (reciclagens dos quadros) e o Centro Nacional de Medicina Esportiva.

INSTITUTO NACIONAL DE PRO^{MO}ÇÃO PERMANENTE (I.N.P.P.)

O I.N.P.P., órgão do Ministério de Ensino Técnico e da Formação Profissional, tem por atribuição a qualificação dos trabalhadores de empresas de caráter público e/ou privado nos setores secundário e terciário.

Anteriormente, havia cursos profissionalizantes, mas não havia cursos de alfabetização. Os donos de empresa não sentiam necessidade dessa qualificação para "operários braçais". Hoje em dia, entretanto, concluíram que necessitavam da alfabetização para qualquer tipo de aperfeiçoamento profissional (leitura de instruções, identificação de etiquetas, etc.). Surgiu, assim, o Centro ALPHA.

O I.N.P.P. tem por objetivos:

a) intervir, ao nível das empresas, e propor ações de alfabetização, voltadas para uma melhor adaptação dos operários as suas funções e ações de reciclagem (pós-alfabetização) para aqueles de baixo nível de escolaridade;

b) realizar pesquisas que levantassem as necessidades de qualificação das indústrias, a nível nacional, e elaborar programas de acordo com essas necessidades.

O curso de alfabetização funcional do I.N.P.P. foi montado em função dos vários níveis de clientela, a saber:

C 1 - para analfabetos que desconhecem a língua francesa.

2. Só há uma turma formada. Em 1980, h
7 inspetores em formação.

1. Os inspetores poderiam corresponder aos Coordenadores Estaduais/ Territoriais do MBRAL.

2. Consultar Anexo 8 para melhor compreensão do fluxo de formação.

Encontram-se em realização pesquisas a nível regional, em apoio à política de regionalização do governo.

Não se encontra em funcionamento por falta de alunos já que, nas zonas urbanas, todos falam o francês.

C 2 - O mais comum. É constituído de analfabetos que falam o francês (Anexos 9 e 10).

Duração: 160 horas, no final das quais, os alunos estarão habilitados a ler palavras simples dentro do seu universo profissional.

C 3 - Aprendizagem de sons e palavras mais complexas (Anexo 11).

C 4 - Leitura expressiva, escrita simples e correta.

Duração: 60 horas.

São, ainda, desenvolvidos cursos de aperfeiçoamento através de módulos de 40 horas, voltados mais especificamente para o estudo do francês e da matemática.

Locais de funcionamento

Os cursos se desenvolvem dentro das empresas. Na falta de espaço adequado, os cursos são realizados na sede do I.N.P.P.

Atualmente, as empresas estão obrigadas, por força da Lei de Formação Continuada, a ceder horas de trabalho para a realização de cursos de formação profissional. No caso dos cursos de alfabetização, são utilizadas 2 horas/dia, 3 vezes por semana.

Recursos financeiros

Provém, por Lei, do equivalente a 2% da folha de pagamento de todas as empresas da Costa do Marfim. O orçamento do I.N.P.P. é de 50 milhões de francos franceses, isto é, 600 milhões de cruzeiros.

Recursos humanos

Formados por quadros ebúrneos e expatriados. Encarregam-se tanto da elaboração quanto da execução dos programas.

Pagamento

O alfabetizador recebe 2500 F CFA/hora aula, ou seja, 12,50 dólares americanos/hora aula.

Material didático

Elaborado pelo I.N.P.P. a partir de informações e, eventualmente, de materiais fornecidos pelas empresas.

Sistema operacional

Cabe à empresa detectar a necessidade de um curso profissionalizante e solicitar ao I.N.P.P. a sua elaboração e execução.

Os objetivos a serem atingidos são fixados pela empresa, junto com o técnico do I.N.P.P. De acordo com esses objetivos, o I.N.P.P. aplica um teste de verificação de nível dos alunos. A partir daí, organiza-se com o empresário o programa do curso, conhecendo-o, portanto, antes do seu início.

Uma vez elaborado o programa, este é enviado ao monitor encarregado de ministrar o curso.

No final de cada etapa, a fim de avaliar o desempenho de cada aluno, há testes cujos resultados são comunicados às empresas, tendo em vista os gastos que a empresa tem com a realização dos cursos.

Resultados alcançados

Não existem dados disponíveis quanto ao número de alunos atingidos. O I.N.P.P. avalia o seu trabalho em função das ações realizadas (50 a 80/ano).

Problemas apontados

O fato dos cursos serem solicitados pelas empresas, e não pelos operários, constitui-se num sério obstáculo para a motivação dos alunos. O único curso em que se nota maior motivação é o curso de aperfeiçoamento que representa, em si mesmo, uma fonte para a promoção.

Visita à classe de alfabetização - (sede do I.N.P.P.)

Os alunos eram operários de indústria mecânica. A alfabetizadora está organizando o material didático a medida que o curso se desenvolve, a partir de material técnico fornecido pela empresa em questão.

Notou-se um bom relacionamento aluno x professor.

O Método empregado inicia-se com a identificação de letras, sílabas e palavras.

A alfabetizadora utilizava, igualmente, técnica de jogos com letras e fonemas. Cada aluno possuía 2 envelopes com coleção de letras e fonemas e devia compor palavras ditadas pela alfabetizadora.

A assiduidade é boa pois os alunos sabem que da sua boa avaliação poderá surgir uma promoção.

O nível de conhecimentos pretendido pelas empresas é, às vezes, bastante reduzido e o I.N.P.P. obedece a essa solicitação.

SERVICO NACIONAL DA PROMOÇÃO RURAL (O.N.P.R.)

Vinculado ao Ministério da Agricultura, o O.N.P.R. desenvolve ações voltadas para a educação na área rural, com ênfase no desenvolvimento da produção agrícola, base da economia nacional. Atualmente, seu trabalho visa à organização de cooperativas, ao nível de "villages" o que leva o O.N.P.R. a desenvolver uma série de pesquisas em torno dos objetivos a serem atingidos, sobretudo na área de alfabetização

Nesse sentido, o ensino ministrado visa a fornecer aos agricultores conhecimentos que os permitam assumir a gestão das cooperativas, atualmente, gerenciadas por técnicos do O.N.P.R.

A ação desenvolvida pelo O.N.P.R. divide-se em quatro principais programas:

- assistência técnica e crédito agrícola;
- cooperativismo;
- educação sanitária; e
- alfabetização.

Para esse último, o O.N.P.R. dispõe, a nível central, de um grupo de coordenação formado por 4 pessoas.

A nível regional, conta com 9 supervisores ("encadreurs de base") que têm a seu cargo o acompanhamento dos 100 a 150 cursos de alfabetização realizados, anualmente, em todo o país.

Esses supervisores recebem sua primeira capacitação, no que tange à metodologia de alfabetização, junto com os alfabetizadores, a fim de poderem vivenciar a prática do programa. No que diz respeito ao restante da sua capacitação, o treinamento se faz por ciclos de 6 a 8 meses, que variam de acordo com os ciclos de plantio.

Ao final desses ciclos de treinamento, os supervisores fazem um estágio prático

Entende-se por "village" um aglomerado populacional primitivo africano, composto de várias famílias, em geral de uma mesma etnia.

1. Os "encadreurs" não são servidores públicos mas indivíduos contratados.
2. Pelo que pudemos constatar, esse "encadreur" seria, dentro da estrutura MOBRAL, um misto de APEDE/SE/SA/ENSUG.

em um "village", onde organizam e ministram cursos de alfabetização. Seu desempenho será avaliado tanto em função da organização do curso quanto em função da sua atuação na prática pedagógica.

O O.N.P.R. realiza, anualmente, encontros regionais visando à avaliação e o aperfeiçoamento do trabalho empreendido tanto do ponto de vista pedagógico como do de resultados econômicos e sociais, detectados a nível do "village".

A nível local, os alfabetizadores são recrutados no seio dos próprios "villages", como veremos a seguir:

Programa de alfabetização

. Método

No início, adotou-se o CREDIF, método elaborado por especialistas franceses. Hoje em dia, o O.N.P.R. vem reformulando esse método, elaborando um material didático adequado à realidade rural ebúrnea.

Baseia-se no ensino do cálculo, uma vez que o agricultor necessita conhecer tanto os sistemas de pesos e medidas quanto a gerência financeira da cooperativa.

No que concerne ao ensino da língua e da escrita, as atividades agrícolas específicas de cada região são levadas em conta. Assim, numa área do norte do país, onde a atividade predominante é o cultivo do algodão, as aulas de alfabetização discorrerão, essencialmente, sobre este cultivo.

. Sistemática operacional

O trabalho de alfabetização do O.N.P.R. começou em 1967. Até 1975, o O.N.P.R. viveu o que chamou sua fase de experimentação.

Atualmente, desenvolve-se através das seguintes etapas:

a) sensibilização do "village" quanto à importância da alfabetização. Da aprovação do chefe do "village" dependerá a realização do curso:

b) identificação, pelo "village", de um monitor, ou aprovação do monitor escolhido pelo técnico do O.N.P.R. Neste caso o O.N.P.R. seleciona um monitor originário de um dos "villages" vizinhos, ou desse mesmo "village" mas que, apesar de habitar na cidade, esteja disposto a voltar para o seu "village" de origem.

É princípio do O.N.P.R. a participação do "village" tanto na elaboração quanto na realização do curso de alfabetização (definição de conteúdo, contribuição financeira e material).

c) A cada etapa do processo corresponde um conjunto de objetivos pré-fixados pelo técnico do O.N.P.R., juntamente com os habitantes do "village".

d) O treinamento de alfabetizadores realiza-se em serviço, através de orientações prestadas por supervisores, após ter sido dada meia capacitação inicial durante 15 dias.

. Duração

Média de dois anos.

. Pagamento

Cabe ao "village" a remuneração do alfabetizador. Esta remuneração pode ser em espécie ou in natura (os habitantes do "village" ajudam o alfabetizador nas suas tarefas de plantio e colheita, por exemplo. As vezes, durante o período de treinamento inicial, eles se ocupam integralmente, das parcelas de cultivo do alfabetizador).

Entretanto, o O.N.P.R. está defrontando-se com um problema qual seja: os monitores estão começando a reivindicar salários equivalentes aos de outros funcionários, uma vez que consideram que o trabalho que realizam é um trabalho de servidor público. Em vista disso, estão sendo estudadas formas de colaboração com o M.J.E.P.S. visando ao pagamento dos monitores e ao aproveitamento dos recém-formados do I.N.J.S. nos quadros do O.N.P.R.

Visita à classe de alfabetização num "village" no município de Korhogo.

Notou-se perfeito entrosamento entre alfabetizador e alunos.

Total domínio da metodologia adotada. Bom manejo de classe, salientando-se as técnicas de dinâmica que muito contribuíam para a efetiva participação dos alunos.

Assistiu-se à exploração do cartaz gerador, destinado ao ensino da língua francesa. Ainda que a imagem representasse uma cena da vida urbana, a discussão do tema levava em conta a vida do agricultor e suas relações com o meio urbano.

1. Achou-se que essa aula era a mais próxima das classes do PAF/MDRAL, dentre todas as assistidas.

2. O Diretor Regional do M.J.E.P.S. ficou muito impressionado com o trabalho de alfabetização desenvolvido pelo O.N.P.R. mostrando-se disposto a iniciar um trabalho conjunto na área de Korhogo.

CENTRO CÍVICO FEMININO, em Bouaké

Instituição vinculada ao Ministério da Defesa Nacional, que teve a sua origem em experiência levada a efeito por especialistas israelenses com o objetivo de integrar as mulheres nas ações de promoção e desenvolvimento do país, tornando-as agentes auxiliares e multiplicadores da ação social desenvolvida pelas Forças Armadas.

Assim é que, inicialmente, as alunas formadas por este Serviço tiveram uma formação mais apurada, pois o objetivo era capacitá-las para assumir, posteriormente, o desenvolvimento de ações similares nas suas regiões de origem. Estas alunas não eram analfabetas; já tinham algumas noções de leitura, escrita e cálculo em francês.

A idéia inicial foi abandonada após a partida dos especialistas de Israel, passando o Serviço a oferecer simplesmente o que se considera cursos de "educação permanente", ou seja, o ensino de práticas de costura, trabalhos domésticos, culinária e puericultura, intercaladas por aulas de alfabetização.

Clientela

Moças de 16 a 21 anos, solteiras (e sem filhos até 2 anos de idade), voluntárias, originárias dos "villages".

O Centro tem capacidade para acolher 300 alunos, não tendo nunca atingido este efetivo, alcançando uma média inferior a 200 alunos. O regime de estudo é de internato durante 6 meses, havendo a possibilidade de passar para 9 meses.

Tem-se registrado, sempre, uma dificuldade de adaptação não apenas ao regime de estudo do Centro mas também ao interrelacionamento entre as próprias alunas pertencentes a diferentes etnias. Algumas alunas não falam o francês, o que obriga os monitores a dominar algumas línguas regionais e servir de intérpretes entre as próprias alunas.

Ao final do curso, as alunas retornam aos seus "villages", não havendo, segundo palavras da Diretora, dificuldades de readaptação. Ainda assim, admitiu que muitas delas ficam na cidade (Bouaké) seja por razão de casamento, seja porque, aí, encontram maiores possibilidades de trabalho.

Segundo a Diretora, há alunas que chegam a mentir sobre o seu nível de escolaridade, durante o recrutamento, para poderem vir para o grande centro, a pretexto de estudarem no Centro Cívico.

Recrutamento

O Ministério da Defesa Nacional envia uma nota de serviço aos Prefeitos e Sub-prefeitos. Estes levantam, nos registros civis, o número de moças passíveis de serem recrutadas, convocando os pais ou responsáveis destas últimas para uma reunião de informação sobre a oportunidade oferecida as suas filhas.

Forma-se, então, uma Comissão, constituída por representantes: do Ministério da Defesa, da Prefeitura ou Sub-prefeitura, por um médico, uma enfermeira e uma parteira. Essa Comissão se desloca para os "villages" pré-selecionados pelas Prefeituras e Sub-prefeituras, com vistas ao recrutamento e seleção das candidatas, através de entrevistas e exames médicos.

Ao chegarem no Centro Cívico (em Bouaké), as alunas são submetidas a novo exame médico, mais rigoroso e mais detalhado.

Corpo docente

Os professores são civis para a maioria das atividades desenvolvidas, sendo que as partes administrativa, médica e de intendência estão sob a responsabilidade dos militares. Essas professoras são titulares do B.E.P.C. (nível médio), havendo outras que foram alunas do próprio Centro Cívico.

INSTITUTO DE LINGÜÍSTICA APLICADA (I.L.A.)

Órgão da Universidade de Abidjan, o Instituto desenvolve pesquisas e elabora documentos referentes à lingüística aplicada à didática das línguas vivas. Administra, ainda, cursos universitários e extra-universitários enquanto apoio à pesquisa de lingüística. É responsável pela introdução das línguas regionais como matérias e/ou suportes de ensino na educação convencional.

Ver Anexo 12.

Na área da alfabetização, o I.L.A. vem desenvolvendo dois programas de pesquisa. O primeiro visa à definição das abordagens teórica e prática para o estabelecimento de um método nacional de alfabetização. O segundo favorece a integração da linguagem científica nas atividades do ensino pré-escolar, extra-escolar e, da alfabetização funcional de adultos através das línguas regionais, que se restringem, no momento, ao Bauolé e ao Dioula.

O O.N.P.R. é um dos organismos que já se vem servindo desse tipo de trabalho do I.L.A., haja visto a utilização do "cálculo" como base para a alfabetização.

A idéia é de que a alfabetização, seja ela infantil ou de adultos, se desenvolva em duas etapas: a primeira, de iniciação ao mundo escolar e/ou da linguagem escrita através do emprego de línguas regionais e a segunda, de alfabetização ou pós-alfabetização, propriamente dita, em francês.

1. No tocante à primeira etapa, já se vem desenvolvendo uma experiência muito interessante com crianças.

Está sendo elaborado, também, um projeto de formação, a nível universitário, no campo das ciências da linguagem, que deverá ser oferecido a pessoas envolvidas em programas de ensino pré-escolar ou de educação de adultos.

2. Quanto à segunda etapa, consultar Anexos 13, 14 e 15.

Consultar Anexo 16.

Parece-nos que um trabalho mais integrado com o I.L.A. por parte dos organismos que se ocupam da alfabetização na Costa do Marfim seria da maior importância, não só para a reformulação de metodologias, como também para a elaboração de material didático.



E . N . E . P .

S E M I N A I R E M O B R A L

INTITULE : Séminaire opérationnel sur l'Education des adultes.

CONTENU :

- Concepts d'éducation permanente, d'éducation des adultes et rôle de la communauté dans l'éducation des adultes
- Concept de supervision - Supervision dans l'Education des adultes
Rôle du superviseur.
- Fonctions de la Supervision :
 - Diagnostic
 - Planification
 - Accompagnement
 - Evaluation
- Méthodes de mobilisation :
 - Planification
 - Divulgateion
 - Contact avec des entités
 - Participation de la population/formation de groupes.

DEMARCHE : Théorique et pratique.

Dans la mesure du possible recherche de mises en situation dans des Institutions socio-éducatives de la Ville d'ABIDJAN

AUDITEURS: Elèves conseillers d'Education Permanente de 1ère et de 2ème années, option Education des adultes.

1ère année	:	7	}	TOTAL = 13
2ème année	:	6		

C A L E N D R I E R

- VENDREDI 8 MAI - 15 h 30 à l'I.N.J.S.

Réunion avec les élèves-conseillers pour la mise au point définitive du programme du séminaire.

- Séminaire (à l'I.N.J.S.) :

- Du Lundi 11 Mai au Vendredi 29 Mai
Les après-midis du Lundi au Vendredi.

Horaire 15 h 00 - 17 h 30

- Soit un volume horaire total de :

- 1ère semaine	12 h 30	}	35 h
- 2ème semaine	12 h 30		
- 3ème semaine	10 h		

- Caractéristiques

- 1ère semaine - Théorie

- 2ème & 3ème semaines - Liaison théorie-pratique

- LUNDI 1er JUIN : 15 h à l'I.N.J.S.

Evaluation du Séminaire -

Classe 5

I N J S
E N E P

Année Scolaire 1980 - 1981

LISTE DES ELEVES - CONSEILLERS
OPTION EDUCATION DES ADULTES

1ère ANNEE

2ème ANNEE

- 1 - AND BROU Pierre
- 2 - Mme KOUAMELAN Valentine
- 3 - LABE GNAHOUA
- 4 - Mme NAMOGO Rosamonde
- 5 - N'DRI KOUASSI Alexis
- 6 - Mme YAO BOMO Marie
- 7 - Mme ZADI LEHIKORO Thérèse

- 1- GNAHOUA SALE Alphonse
- 2- Mme GUET Justine
- 3- KOFFI TAH Maurice
- 4- YAO KOSSONOU
- 5--Mme LAMINA Odette
- 6- DUATTARA DONAFO GERARD

1) O ~~PROFESSOR~~^{ENSINANTE} fez mais do que ensinar a ler, escrever e contar.

2) A commander of the reserves in service of Education

3) Par l'éducation des parents on prépare l'avenir des enfants

4) L'éducation des adultes de sexe féminin
de l'écriture, de la lecture et du calcul.

5) Le savoir s'acquiert non seulement à l'école, mais aussi
à travers les nouvelles techniques, l'usage des
des connaissances et des techniques
on peut en profiter toutes les connaissances et
les expériences vécues dans le but d'acquies-
ser nouvelles connaissances et techniques.
L'éducation se fait à chaque instant de
la vie, et le savoir s'acquiert
progressivement au cours de ces "instants éduca-
tifs".

0.578
948
5.15
—
58

Handwritten calculations on lined paper:

Top section (vertical):

$$\begin{array}{r} 17550 \\ 8280 \\ \hline 5150 \\ 85 \\ \hline 1030 \end{array}$$

Middle section (diagonal):

$$\begin{array}{r} 158100 \\ 84550 \\ \hline 256650 \end{array}$$

Bottom section (diagonal):

$$\begin{array}{r} 123600 \\ 30 \\ \hline 123630 \\ 41204 \\ \hline 10300000 \\ 111200 \\ \hline 114450 \\ 85 \\ \hline 2840 \end{array}$$

SEMINAIRE OPERATIONNEL SUR L'EDUCATION DES ADULTES

RESUME

Date	Activité/Thèmes	Procédé Pédagogique	P
Vendredi 08/05	1-Mise au point définitive du programme du séminaire; a)présentation des participants; b)présentation des objectifs du séminaire et sa méthodologie; c)distribution des rôles et fonctions des participants: coordination; synthèse et évaluation; animation; d)présentation du contenu du séminaire. 2-Vision globale du MOBRAL	Causerie Inscription volontaire et formation des équipes Causerie	
Lundi 11/05	PROGRAMME D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DU MOBRAL 1-Objectis et méthodologie. 2-Procédés pour le développement du processus d'alphabétisation du MOBRAL. 3-Simulation des étapes du processus d'enseignement-apprentissage. 4-Matériels utilisés dans la proposition d'alphabétisation et de lecture continue.	Causerie Lecture commentée de documents Simulation Présentation du matériel didactique du MOBRAL	
Mardi 12/05	1-Synthèse de l'action du MOBRAL: a)objectif; b)méthodologie; c)stratégie; d)public visé; e)ressources humaines f)matériel didactique 2-Echange d'expériences sur ces mêmes thèmes en Côte d'Ivoire. 3-Présentation du concept de supervision.	Causerie Table ronde Causerie Distribution de documents. Assemblée	

Date	Activité/Thèmes	Procédé Pédagogique	P
Jeudi 14/05	1-La supervision au MOBREAL: a) concept; b) objectifs; c) caractéristiques. 2-Le rôle du superviseur 3-Les rapports entre superviseur et supervisé.	Causerie Etude de cas Etude dirigée Mini-groupes Assemblée	
Vendredi 15/05	Les fonctions de la supervision: a) le processus (schéma) b) les différentes fonctions de la supervision: . diagnostic; . planification; . accompagnement; . évaluation	Causerie Etude dirigée Mini-groupes Assemblée	
Lundi 18/05	Mise au point des séances pratiques, centrées sur la fonction "diagnostic": a) l'institution; b) le public concerné; c) le milieu.	Causerie Débats	
Mardi 19/05	Séances pratiques à: . Adjamé; . Abobo-Gare Sogefiha	Interviews Observation Analyse de documents	
Jeudi 21/05	Idem	Idem	
Vendredi 22/05	Idem	Idem	
Lundi 25/05	Etablissement du dossier contenant les données relevées pendant le diagnostic.	Idem	
Mardi 26/05	Présentation et discussion sur les diagnostics effectués au cours des séances pratiques.	Face à face	
Vendredi 29/05	1-Révision des divers thèmes abordés au cours des séances théoriques et pratiques sur la supervision. 2-Exercice intellectuel sur les différentes fonctions de la supervision à la lumière des diagnostics effectués.	Causerie Travail en groupe Assemblée	

Date	Activité/Thèmes	Procédé Pédagogique	P
Samedi 30/05	Présentation du thème "mobilisation".	Film-forum, lecture commentée de documents	
Lundi 01/06	1-Présentation de la synthèse du séminaire. 2-Evaluation finale.	Assemblée Travail individuel	

SEMINAIRE OPERATIONNEL

EDUCATION DES ADULTES

CALENDRIER - PROGRAMME

1 - HORAIRE HEBDOMADAIRE

a/ Horaire commun élèves- conseillers C1 - C2 =

Après-midis du Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

15H - 17H30. Soit 2H30 x 4 = 10 H

b/ Horaire section C2 uniquement =

Le mercredi après-midi - 15H - 17H30 = 2H30

Après-midi réservé aux informations relatives au stage
au Brésil, année scolaire 81/82 .

2 - CALENDRIER PROGRAMME (commun C1 - C2)

Période du Lundi 11 Mai au Lundi 1er Juin

1ère PHASE = Lundi 11 au Vendredi 15 Mai =

Séances théoriques suivies de discussions, à l'INJS

- Concepts d'Education Permanente, d'Education des adultes
et rôle de la communauté dans l'Education des adultes.

- Concept de Supervision- Supervision dans l'Education
des adultes-Rôle du Superviseur.

2ème PHASE = Lundi 18 au Mardi 26 Mai =

Séances théoriques et pratiques sur les fonctions de la
Supervision, accent mis sur le diagnostic

LUNDI 18 = A l'I.N.J.S

Planification-mise au point des séances pratiques.

DU MARDI 19 AU LUNDI 25 = Séances pratiques (4) dans les
INSTITUTIONS =

- Foyer Féminin d'Adjamé

- F.F. d'ABOBO-GARE SOGERIHA

MARDI 26 MAI = à l'I.N.J.S =

Rapport -évaluation des séances pratiques.

3ème PHASE = Jeudi 28 et Vendredi 29 Mai }
 , ou Vendredi 29 et Samedi 30 Mai } à l'I.N.J.S

Les méthodes de mobilisation

EVALUATION DU SEMINAIRE

Lundi 1er Juin = A l'I.N.J.S

NB = Pendant la durée du Séminaire le cours de M. SEMITI du Lundi
après-midi, psychologie générale, section C1 sera dispensé le
mercredi matin de 8H à 10H

PROGRAMME DE LA MISSION DU MOBREAL AUPRÈS DU MJEPS

Date	Activité/thèmes de discussion	Bibliographie et matériel d'appui
Mardi 2/06/81 9-10h.	Présentation de l'expérience du MOBREAL. . Politiques nationales d'éducation des adultes. . Définition du public à atteindre et de la portée de action. . Stratégies d'action. . Programmes: priorités initiales et évolution de l'action en vue de l'implantation d'un système d'éducation permanente. Présentation de l'expérience ivoirienne par rapport aux thèmes soulevés par le MOBREAL.	L'éducation des adultes. Une expérience brésilienne. Audiovisuel sur l'action du MOBREAL. Documents fournis par le MJEPS, le Service Civique et l'ONPR.
Mercredi 3/6/81 9-1Ch. 10-11h.	Présentation de l'expérience du MOBREAL sur: . Définition de méthodologies d'action: - principes de base: accélération globalisation fonctionnalité participation - Définition de méthodes et de matériels instructionnels en fonction de la méthodologie adoptée. Présentation de l'expérience ivoirienne para rapport aux thèmes soulevés par le MOBREAL.	Les programmes du MOBREAL et leurs publication. Matériel didactique et de support aux activités du MOBREAL. Documents fournis par le MJEPS, le Servie Civique et l'ONPR.

Date	Activité/thèmes de discussion	Bibliographie et matériel d'appui
Jeudi 4/06/81 9-10h. 10-11h.	Présentation de l'expérience du MOBREAL sur : . La mise-en-exécution des activités d'éducation des adultes: - formation des ressources humaines nécessaires. - accompagnement (suivi) de l'action entreprise - contrôle et évaluation de l'action Présentation de l'expérience ivoirienne par rapport aux thèmes soulevés par le MOBREAL.	Supervision et Education Communautaire. Documents fournis par le MJEPS, le Service Civique et l'ONPR.
Vendredi 5/06/81 9 - 10h. 10-11h.	Présentation de l'expérience du MOBREAL sur : . La mobilisation et la sensibilisation de la population en vue du maintien de l'action. Présentation de l'expérience ivoirienne par rapport aux thèmes soulevés par le MOBREAL.	Audiovisuel sur la mobilisation initiale au MOBREAL. Matériel d'appui aux programmes. Documents fournis par le MJEPS, le Service Civique et l'ONPR.
Lundi 8/6/81 Mardi 9/6/81 Mercredi 10/6/81 Jeudi 11/06/81	Yamoussoukro Yamoussoukro -matin après-midi -Bouaké matin -Bouaké après-midi - Bouaké matin - Bouaké après-midi-retour à Abidjan	

Date	Activité/thèmes de discussion	Bibliographie et matériel d'appui
Vendredi 17/6/81 9-12h. Samedi 12/06	Systématisation des principaux aspects relevant des discussions techniques au MJEPS et de l'observation des activités sur le terrain et, éventuellement, modification du programme prévu pour le jours subséquents.	
Lundi 15/06/81 9 - 12h.	Analyse des méthodes et matériels d'alphabétisation et de post-alphabétisation à la lumière des discussions techniques et des activités observées.	Documents de base matériel didactique des programmes du MOBRAL, MJEPS, Service et ONPR.
Mardi 16/06/81 9 - 12h..	Suite des discussions concernant les méthodes et matériels de post-alphabétisation.	
Mercredi 17/06/81 9 - 12h.	Mesures nécessaires à l'implantation d'un programme d'éducation des adultes. . structure organisationnelle . Ressources humaines . Ressources financières . Accompagnement (suivi) évaluation et contrôle	
Vendredi 18/06/81 9 - 12h.	Rélevé des principaux aspects découlant de l'échange d'expériences et des discussions techniques en vue du développement de l'éducation des adultes en Côte d'Ivoire et de la définition des domaines spécifiques ou l'expérience du MOBRAL pourrait effectivement contribuer.	

Date	Activité/thèmes de discussion	Bibliographie et matériel d'appui
Lundi 22/06/81 9 - 11h.	Présentation des résultats des discussions sur le développement de l'Education des Adultes en Côte d'Ivoire et sur la suite de la coopération technique avec le MOBRAL en vue de l'établissement du compte rendu final.	
Mardi 23/06/81 9 - 11h.	Compte-rendu final	

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET
DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

PROGRAMME DE LA MISSION DU MOBRAI

	ACTIVITES - THEMES DE DISCUSSIONS	BIBLIOGRAPHIE ET MATÉRIEL D'APPUI
	<u>Présentation de l'Expérience du Mobrai :</u>	
MARDI 2 - 6 (9H30-11H30)	Politique Nationale d'éducation des adultes Publics visés - Objectifs - Programmes - Moyens - Méthodologie Résultats - Problèmes rencontrés - Solutions.	Par la Délégation Brésilienne
	<u>Expérience Ivoirienne d'éducation des adultes :</u>	
JEUDI 4 - 6	Les activités du Ministère de la Jeunesse et des Sports : Politique Nationale d'éducation des adultes - publics visés - les objectifs - les programmes - les moyens - la méthodologie le bilan (résultats - difficultés - perspectives d'avenir.	
VENDREDI 5 - 6	Les activités du service civique - (même plan de développement)	
SAMEDI 6 - 6	Les activités de l' O N P R - (même plan de développement)	
DIMANCHE 7 - 6	J o u r n é e L i b r e	
LUNDI 8-6	Visite de la Ville de YAMOUSSOUKRO	
MARDI 9-6	<u>Matin</u> : Visite du camp de Jeunesse de Yamoussoukro <u>Après-Midi</u> : Visite d'un Village sous-tutelle	
MERCREDI 10 - 6	<u>Matin</u> : Visite de l'école des cadres et du service civique féminin de Bouaké <u>Après-Midi</u> : Visite du centre d'élevage de Naugré.	
JEUDI 11-6	<u>Matin</u> : Visite des Institutions de l' O N P R <u>Après-Midi</u> : Retour à ABIDJAN.	

VENDREDI 12 - 6	- Systhématisation des principaux aspects relevant des exposés, des discussions et des activités vus sur le terrain. - Identification des problèmes rencontrés	
SAMEDI 13 - 6	. Analyse approfondie des problèmes rencontrés . Recherche de solutions	
MERCREDI 17 - 6	Réalisations pratiques	
JEUDI 18 - 6	Manipulation	
VENDREDI 19 - 6	Rédaction - Rapport final	
SAMEDI 20		
LUNDI 23 - 6	Présentation du Rapport.	

EVALUTATION DU SEMINAIRE

1- Quant au contenu:

- a) intérêt suscité auprès des participants;
- b) degré d'approfondissement X temps disponible;
- c) contribution apportée à l'accomplissement de la fonction de conseiller.

2) Quant à la méthodologie utilisée:

- a) participation effective de tous les intéressés;
- b) possibilité d'échange d'expériences entre les intéressés;
- c) adéquation des procédés (démarches) pédagogiques X thèmes abordés.

3) Quant à la participation des intéressés:

- a) assiduité;
- b) intérêt démontré;
- c) participation active dans les travaux.

4) Quant à l'accomplissement des différentes fonctions des participants du séminaire:

- a) équipe de coordination;
- b) équipe d'animation;
- c) équipe d'évaluation et de synthèse;
- d) équipe du MOBREAL.

5) Quant aux circonstances sous lesquelles le séminaire s'est déroulé:

- a) période/époque;
- b) durée/distribution du temps;
- c) locaux où les activités ont été réalisées;
- d) appui logistique/matériel

ΣÍNTESE DAS INFORMAÇÕES COLHIDAS NAS FICHAS DE AVALIAÇÃO DO SEMINÁRIO OPERACIONAL DE EDUCAÇÃO DE ADULTOS.

A ficha de avaliação do Seminário Operacional de Educação de Adultos foi apresentada aos participantes no último dia de realização das atividades, devendo seu preenchimento ser individual e anônimo.

Para facilitar o preenchimento, as fichas eram acompanhadas de um quadro-resumo recapitulando, por data de sessão, os temas/atividades desenvolvidos, bem como o procedimento pedagógico. Esse quadro-resumo visava, igualmente, fazer com que cada seminarista consignasse sua presença nos trabalhos, validando, assim, para a equipe do MOBREAL, a relação entre as atividades assistidas e a avaliação respondida por 10 alunos-conselheiros e 2 representantes da Subdireção Regional de Abidjan-Sul.

FREQUÊNCIA

A frequência média dos 10 alunos que preencheram a ficha de avaliação foi de 75% por sessão.

A participação dos 2 representantes da Subdireção Regional Abidjan Sul se deu a partir da 6a. sessão com frequência de 100%.

DADOS APRESENTADOS :

1) Quant au contenu:

a) intérêt suscité auprès des participants:

Les participants ont revêtu une importance particulière au contenu du séminaire, compte tenu de leur future fonction, qui les attend! 1

Les participants ont éprouvé un grand intérêt pour ce séminaire et souhaiteraient que cette action de rencontre et d'échange se multiplie entre le MOBREAL et le MJEPS. 1

Contenu intéressant. 1

Les participants ont manifesté beaucoup d'intérêt. 2

J'ai été intéressée par le séminaire, mes cinq absences aux séances pratiques sont dues à un problème d'ordre familial survenu pendant les séances pratiques. 1

J'ai suivi le séminaire avec un vif intérêt

1

Le Séminaire a suscité un intérêt réel. Je l'ai beaucoup apprécié. Il a été fait surtout de découverte et d'apprentissage.

1

Contenu enrichissant grand intérêt suscité.

2

Grand intérêt, parce que pouvant servir à une redynamisation de l'action d'Education Populaire en Côte d'Ivoire.

1

Très enrichissant.

2

b) degré d'approfondissement X temps disponible:

Le temps matériel n'a pas permis aux participants de suivre à fond ce stage. Il aurait fallu réserver des jours entiers pendant la semaine.

1

Le séminaire a permis à chaque participant d'apprendre, de réapprendre, d'actualiser ses expériences professionnelles. Il a surtout donné l'occasion au MOBREAL et aux conseillers et personnel des F.F. Adjamé et Abobo de faire des échanges d'expériences professionnelles.

Il aurait permis de faire plus encore si le temps l'avait permis. En effet, la période choisie pour organiser ce séminaire n'a pas été bien choisie puisqu'elle coïncide avec la fin de l'année scolaire, chargée d'examens.

1

Suffisant.

1

Insuffisant.

1

Le temps disponible ne permet pas un approfondissement du contenu.

1

Il y aurait fallu un peu plus de temps pour que tous les problèmes puissent être cernés et que les séminaristes essaient de voir comment trouver une solution.

1

Assez bien.

2

Le temps, c'est-à-dire la période utilisée doit être révisée car l'approche des examens n'a pas permis aux élèves-conseillers de donner leur plein rendement.

Le temps est bien suffisant, surtout que le nombre de séminaristes s'est constamment dégradé.

1

Degré d'approfondissement grand, mais temps disponible insuffisant.

Temps du déroulement mal situé, durée assez longue.

Pas assez de temps pour approfondir.

c) contribution apportée à l'accomplissement de la fonction de conseiller:

Ce séminaire a été un outil appréciable dans la formation pratique des conseillers d'EP, car tous les sujets qui ont été abordés pendant toutes les séances sont ceux qu'ils seront amenés à traiter durant toute leur carrière d'educateurs, d'animateurs auprès des adultes d'un part, de collaborateurs et de conseillers techniques auprès de leurs collègues maîtres. d'autre part.

Une nouvelle ouverture quand au rôle du superviseur.

Dans l'accomplissement de sa fonction, le conseiller a acquis une information, une expérience qui lui permettra de mieux accomplir sa tâche.

Par ce séminaire j'ai appris comment l'action d'éducation ou d'alphabétisation pouvait être organisée et mieux servir ceux à qui elle est destinée; pour peu qu'on y mette la volonté et les moyens nécessaires.

Une aide appréciable, une ouverture d'esprit, comment dynamiser notre action.

Ce séminaire comparativement aux précédents a été utile pour la formation des conseillers. Moi j'en ai réellement profité.

Le séminaire a été très utile pour les conseillers et surtout pour ceux qui ont choisi l'option adulte. Il leur a permis de découvrir une nouvelle méthode d'animation et d'éducation populaire.

Contribution importante.

Très utile pour ma formation.

Apport considérable dans la fonction du conseiller, surtout, au niveau des rapports entre superviseur et supervisionnés, dans l'accompagnement et l'évaluation qui fait partie du rôle du conseiller.

1

Bonne contribution dans la formation des conseillers au niveau de la mobilisation, la conception et la méthode de travail.

1

2) Quant à la méthodologie utilisée:

a) participation effective de tous les intéressés:

La participation n'a pas été effective, compte tenu des contraintes familiales des uns et des autres.

1

Participation effective et intéressée.

1

Moindre.

1

Participation moyenne.

2

La participation a été relative, compte tenu de la période mal choisie par l'administration. ce qui a été d'ailleurs mentionné dans le rapport d'évaluation.

1

La méthodologie utilisée permet la participation des intéressés.

1

J'ai admiré la méthode libérale et active utilisée lors des débats. Les séminaristes ont été les 1^{ers} animateurs. Il y a eu une véritable communication.

Méthodologie appréciée. Participation effective de tous les intéressés (irrégulière des élèves conseillers).

2

Ceux qui y étaient ont participé effectivement.

1

Tout le monde a participé, à part les absences répétées.

1

Bonne participation.

1

b) possibilité d'échange d'expériences entre les intéressés:

Au niveau des intéressés, les échanges d'expériences ont été très fructueux.

1

Grandes possibilités d'échange d'expériences occasionnées par des discussions ouvertes et franches.

1

A pu se faire.

1

Le séminaire permet un échange d'expérience assez fructueux pour tous.

1

Il y a eu un véritable échange d'expériences entre les membres du MOBREAL et les séminaristes. J'ai appris à connaître le Brésil, sa méthode de travail et ce que c'est que le MOBREAL et son importance dans le système éducatif au Brésil.

1

Les débats des mercredis ont permis de faire une comparaison approfondie des échanges d'expérience au niveau du MOBREAL d'une part, et de la stratégie ivoirienne d'autre part. Ces échanges favorisent une réelle prise de conscience.

1

Échange fructueux.

2

Il y a échange entre les intéressés et discussions très ouvertes (MOBREAL- conseillers) dans les expériences vécues par chacun.

1

Échange unilatéral.

1

Bonne.

1

c) adéquation des procédés (démarches) pédagogiques X thèmes abordés:

Les démarches et les procédés pédagogiques ont été appréciés par l'ensemble des participants malgré quelques difficultés d'approche.

1

Positif.

1

Très intéressants.

1

Seulement, vue la diversité de langues et des moyens mis en place cette méthode du MOBREAL sera difficilement applicable chez nous.

1

Les procédés souples ont permis de se familiariser (les séminaristes) "avec les méthodes pédagogiques qui sont du reste des méthodes actives c'est à dire modernes.

1

Adéquation logique.

2

Bonne démarche pédagogique.

1

Pas assez de discussion entre nous et le MOBRAL. Nous avons surtout écouté leur méthode, les thèmes viennent d'eux.

1

Bonne.

1

3- Quant à la participation des intéressés:

a) assiduité:

L'assiduité a été moyenne et tous ont pris part aux travaux répartis, exécuté pendant le séminaire.

1

Assiduité moyenne compte tenu des difficultés temporelles.

1

Pas très grande.

1

Moyenne.

2

Plus ou moins.

1

Il y a eu défaillance au niveau de l'assiduité pour la raison déjà évoquée: la période mal choisie.

Les intéressés étaient quand même motivés.

1

J'ai été présent du 1^{er} jour au dernier.

1

Irrégularité.

1

Régulière.

1

Assez bien.

1

Médiocre.

1

b) intérêt démontré:

Grand intérêt.

1

Beaucoup d'intérêt.

3

Je ne sais pas, au risque de me répéter si j'ai manifesté un intérêt. Je laisse l'appréciation aux autres.

1

Vif intérêt des participants présents.

2

Très grand intérêt, puisque c'est un avant-goût et une initiation à mon prochain stage pratique du Brésil (MOBRAL).

1

Intérêt pédagogique.

1

Très intéressant mais les problèmes de fin d'année sont très sérieux pour l'étudiant.

1

c) participation active dans les travaux:

Participation active appréciable.

1

Effective

1

Participation effective de tous.

2

Oui. J'ai beaucoup aimé tout et surtout les études de cas.

1

Grande participation des présents.

2

J'ai occupé la fonction de coordinatrice.

1

Assez bien.

1

Bonne.

1

4) Quant à l'accomplissement des différentes fonctions des participants du séminaire:

a) équipe de coordination:

L'équipe de coordination arrive souvent en retard.

1

N'a pas bien fonctionné à cause de certaines absences répétées, de certains membres de l'équipe.

1

Efficace.

1

L'équipe de coordination a bien accompli son devoir,

2

Quelques défaillances dans cette équipe dont je fais partie, défaillance due à l'éloignement du lieu d'habitation des membres d'où quelques retards.

Concernant les différentes fonctions des participants du séminaire, toutes les équipes ont essayé d'accomplir leur tâche notamment l'équipe du MOBREAL avait une bonne organisation. Exemple: des affiches au tableau étaient préparés avant l'arrivée des séminaristes.

1

L'équipe de coordination ne m'a pas convaincu. Je n'ai vu qu'un seul membre travailler effectivement dans ce sens.

Participation effective.

2

La coordination n'a pas menée à bien sa fonction par la faute de la Direction de l'Institut qui ne lui a pas facilité la tâche..

1

Moins dynamique.

1

Mal. Cette équipe n'a rien fait.

1

b) équipe d'animation:

Equipe d'animation laissée à la portée de deux participants, le tout n'a pas tourné.

1

Fonctionnement assez correct.

1

Assez bone.

1

Bien.

1

Elle s'est bien acquité de sa tâche.

1

Trop d'absences se sont révélées à ce niveau. Si bien que durant tout le séjour, deux animateurs seulement ont tenu.

1

Participation effective.

2

L'équipe d'animation a bien assumé sa fonction même si elle a été souvent réduite à une seule ou 2 personnes présentes.

Assez dynamique.

1

Passable.

1

c) équipe d'évaluation:

Equipe d'évaluation et de synthèse, a toujours été présente au rendez-vous et s'est montrée efficace.

2

Excellent comportement à féliciter.

1

Bon.

1

L'équipe d'évaluation et de synthèse nous a présenté une synthèse très intéressante et bien rédigée.

2

Excellente a été la manière dont elle a mené son action.

1

C'est l'équipe la plus régulière. Je laisse le soin aux autres de l'apprécier.

1

Participation effective.

2

Bonne prestation.

1

Très dynamique.

1

Assez Bien.

1

d) équipe du MOBREAL:

Très participative et s'est montrée assidue; elle a fait preuve d'une animation particulière et complémentaire.

1

Bon.

2

Toujours disponible, a travaillé dans un climat de confiance.

Les amis Brésiliens m'ont épatée par le sérieux avec lequel ils se sont acquitté de leur mission. Un exemple à suivre.

1

Voluntaire, patiente et courageuse.

1

Participation effective.

2

Elle a tout mis en oeuvre pour le bon déroulement du séminaire par sa disponibilité, surtout au niveau des relations humaines.

1

Très bonne participation

1

5- Quant aux circonstances sous lesquelles le séminaire s'est déroulé:

a) période/époque:

Période à revoir et à placer désormais avant le congé de Pâques; tout juste une semaine suffit.

1

Période mal choisie.

3

Mauvaise.

1

Mal choisie à cause des examens de fin d'année.

4

Période difficile.

1

Le moment est mal choisi.

1

b) durée/distribution du temps:

Temps(?)

1

Longue

1

La durée convient au contenu du programme en dehors de l'époque des examens, 3 semaines suffisent.

1

Durée acceptable compte tenu du nombre et du programme.	1
Courte durée.	2
Bien répartie.	1
Pas assez de temps pour les discussions.	1
On souhaiterait désormais 1 mois à raison de 4h. par jour.	1
c) locaux où les activités ont été réalisées:	
Qu'important . les locaux, l'essentiel se résume dans l'accomplissement des activités.	1
Locaux pas assez fonctionnels.	1
Pas fonctionnel pour les tables rondes.	1
Assez bien.	1
Le lieu choisi est agréable, mais le local n'est pas fonctionnel: nous n'avons pas eu un bon écran pour la projection des diapos. Il serait bon que les séminaires à venir soient mieux préparés, mieux organisés par l'administration ivoirienne.	1
Révélateurs, ont servi réellement de cadre de référence aux questions théoriques étudiées.	1
Locaux non fonctionnels.	2
Il aurait fallu un local où la disposition matérielle resterait fixe. Nous avons été obligés tout le temps de recommencer la disposition de tables.	
Adéquats fonctionnels.	1
Bon.	1
d) appui logistique/matériel:	
L'appui matériel demeure une plaie inguérissable, c'est-à-dire que le matériel est insuffisant.	1

Bon.

3

Suffisant.

1

Assez Bien.

1

Les films, la projection, le matériel didactique tout ce matériel a été fourni au niveau des membres du MOBREAL. Mais au niveau Ivoirien le matériel a fait défaut.

1

Assez bon.

1

Circ 223

De : l'élaboration de syllabaires d'alphabétisation en langues
maternelles : approches théoriques et pédagogiques.
par Karen Willett D.H. (à paraître)

4.0. - APERÇU SUR LA MÉTHODE GUDSCHINSKY

SES.
EDUCAR
DIDOC
BIBLIOTECA
INDEXADO

4.1. - La lecture

p. 43

4.1.0. - Les exercices de syllabation

N.º 0021.

(cuxxc)

p. 44

4.1.1. - Les exercices de syllabation pour
l'apprentissage de la nouvelle lettre

p. 46

4.1.1.1. - L'exercice d'analyse

p. 48

4.1.1.2. - L'exercice de synthèse

p. 49

4.1.1.3. - L'exercice de comparaison

p. 49

4.1.1.4. - L'exercice de commutation

p. 50

4.1.1.5. - L'exercice d'opposition tonale

p. 50

4.1.1.6. - L'exercice de dérivation et/ou
de composition

p. 51

4.1.2. - Les exercices de lecture des morphèmes
grammaticaux

p. 52

4.1.3. - Les exercices de lecture de textes continus

p. 54

4.1.3.1. - La lecture silencieuse

p. 55

4.1.3.2. - Les questions sur le texte

p. 55

4.1.3.3. - Les passages du texte et leur lecture à haute voix.

p. 55

4.2. - L'Écriture

p. 56

4.2.1. - L'exercice d'écriture

p. 56

4.2.2. - L'exercice d'orthographe

p. 56

4.2.3. - L'exercice de composition

p. 57

4.3. - Conclusion: Leçons-types.

p. 57

Un exemple d'une leçon de morphème
grammatical en Tiembara

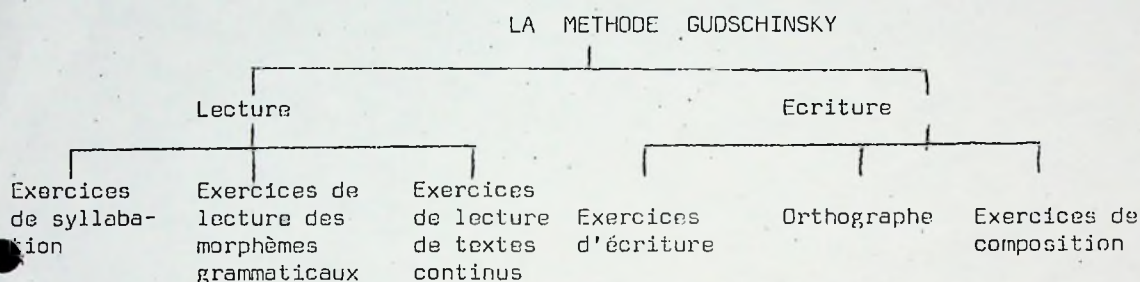
p. 58

Un exemple d'une leçon de lecture
en tiembara

p. 60

4.0. - APERÇU SUR LA MÉTHODE GUDSCHINSKY

La méthode Gudschinsky, ainsi qu'elle est présentée par Lee, (1979) comporte deux volets lesquels se subdivisent chacun en trois sections. Ceci apparaît dans le tableau suivant emprunté à Lee, Figure 2.2a, p. 24.



4.1. - LA LECTURE

Les buts de l'apprentissage de la lecture, ainsi qu'il a été dit en 2.5.1. sont l'indépendance, la compréhension et l'aisance en lecture. Mais pour atteindre effectivement ces objectifs, l'acquisition préalable de certaines aptitudes, telles que pouvoir lire les lettres, les morphèmes grammaticaux et le matériel de lectures, semble indispensable.

En premier lieu, les exercices de syllabation servent à enseigner(1) la reconnaissance immédiate des lettres assorties de leurs correspondances phoniques, (2) les contextes d'apparition de ces lettres dans la configuration syllabique, (3) l'aptitude à combiner ces lettres dans la structure syllabique, (4) l'aptitude à décoder les morphèmes lexicaux ou *lexèmes* tout court.(5) l'aptitude à identifier les oppositions tonales.

En second lieu, les exercices de lecture des morphèmes grammaticaux ou *morphèmes* tout court servent à enseigner(1) la reconnaissance immédiate des morphèmes les plus fréquents, (qu'ils soient des mots fonctionnels comme à, de, pour etc. ou des affixes), (2) l'aptitude à combiner les *morphèmes*

et les *lexèmes* au niveau des mots, des syntagmes et des propositions, (3) l'aptitude à décoder ces *morphèmes* et *lexèmes*.

En troisième lieu, les exercices de lecture de textes continus servent (A) à donner de la pratique dans l'utilisation des aptitudes développées par les exercices de lecture des lettres, d'une part, et les exercices de lectures des morphèmes, d'autre part, (B) à donner la pratique en une lecture indépendante qui implique hypothèses et vérifications (C) à mettre l'accent sur la compréhension et (4) à développer l'aisance en lecture. Pour illustrer de façon concrète ces trois étapes de l'entraînement à la lecture, examinons une leçon extraite du syllabaire *attié*, à la page 10. Voir p. 45.

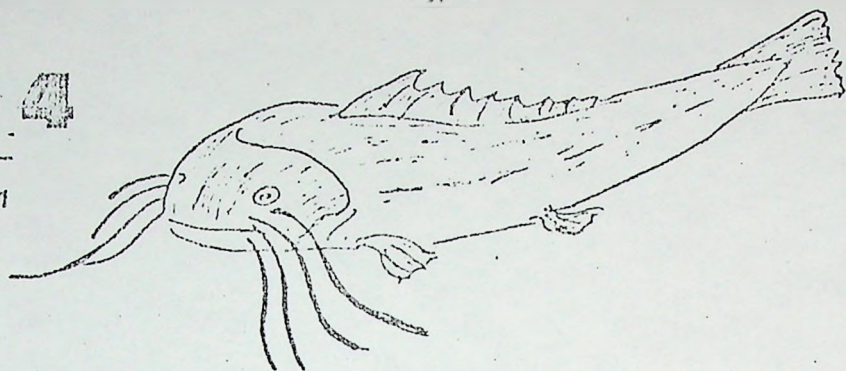
Remarque : Cette page 10 du syllabaire *attié* montre de façon explicite (1) les exercices de syllabation indiqués par les numéros 1 à 6 inclus (2) les exercices de lecture des morphèmes qui apparaissent en 7. Enfin (3) les exercices de lecture de textes continus qui sont contenus dans le numéro 8.

4.1.0. - Les exercices de syllabation

Après avoir envisagé les buts des différents exercices destinés à l'apprentissage de la lecture, il convient d'examiner à présent en quoi consiste ces exercices. Tout d'abord les exercices de lecture des lettres commencent par un mot-clé, illustré par un dessin lequel constitue le point de départ de l'apprentissage de la lettre tant du point de vue sonore (i.e. le son) que du point de vue de la représentation graphique (i.e. le symbole-lettre). La correspondance son-graphie ne sera apprise que dans le contexte d'une syllabe ou d'un mot. Il n'est pas question ici d'isoler le son de la lettre comme dans les méthodes phoniques.

Il est capital que le mot-clé puisse être représenté par un dessin et qu'il fasse partie intégrante du texte choisi pour la lecture. Aussi la lettre de la leçon doit elle occuper une place précise (initiale, médiane ou finale) dans la syllabe. D'ordinaire le mot-clé est composé de lettres déjà enseignées dans les leçons précédentes à l'exception de la nouvelle

4



'aba
'ba
'a

2

'a	'e	'i
'ba	'be	'bi

3

'ba
'be
'bi

4

'li	'la	'le
'ki	'ka	'ke
'bi	'ba	'be

5

-ba	-bi	'be
'ba	'bi	be-

6

'a	'ba
'aba	

(B)

7 -Akishi 'le Shile -amu | Shile 'le Sha- -amu
-ba -ze 'gpanu | -ba to 'saka

(C)

8 -Akishi 'le 'o shi -amu -ba -ze 'gpanu.
-Akishi -fe 'aba,
-o -ze 'o shi -shika,
-o -fe 'ba,
-o -fe be- ö'le,
-ba -bë -koa',
'kën Shile to 'aba -ze -ba -she.

lettre faisant l'objet de la leçon en question. L'intérêt d'utiliser un mot qui puisse être représenté de façon satisfaisante par un dessin c'est d'avoir un élément de référence. Ainsi si le lecteur vient à oublier la lettre nouvellement apprise, il peut retrouver le mot inconnu à partir du dessin qui lui est connu. Un second avantage du mot-clé représenté par un dessin, c'est de permettre au lecteur qui ne sait pas encore lire le numéro des pages d'avoir des points de repère dans son syllabaire.

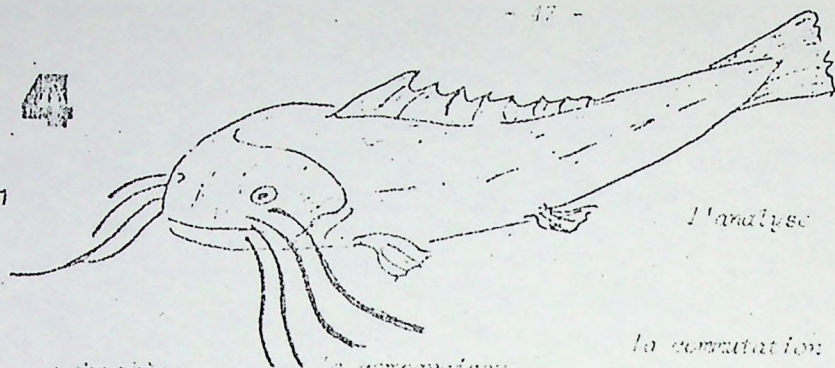
L'exercice pour la pratique du mot-clé consiste (1) en l'identification du dessin, (2) en l'identification du mot-clé par rapport à l'image, (3) en l'identification du mot-clé partout où il apparaît dans la leçon, (4) en la comparaison du nouveau mot-clé avec d'autres mots déjà enseignés au tableau ou sur vignettes. Dans certains syllabaires le mot-clé est d'abord introduit dans le contexte de la phrase. C'est le cas de l'attié où ceci n'est valable que pour certaines leçons seulement.

4.1.1. Les exercices de syllabation pour l'apprentissage de la nouvelle lettre

Ces exercices aident les apprenants à discerner les différentes parties des mots et à décoder les nouveaux mots sans en référer à l'enseignant. Les exercices de syllabation sont *encadrés* pour indiquer qu'ils n'ont pas nécessairement de sens. Il est à noter que les locuteurs de certaines langues monosyllabiques telle que le yacouba de Côte-d'Ivoire n'acceptent pas les exercices de syllabation sans signification réelle. D'habitude chaque leçon comporte cinq parties : (1) l'analyse, (2) la synthèse, (3). La comparaison ou identification, (4) la commutation (5) la dérivation/composition des mots. On peut insérer entre la commutation et la dérivation/composition des mots un exercice tonale (voir l'exemple Attié n°5). Avant de donner le détail de chacune de ces cinq composantes d'une leçon élaborer d'après la méthode Gudschinsky, il est bon d'avoir une vue d'ensemble de ses différents éléments présentés en un tableau. Voir p. 47.

4

1



'aba

'ba

'a

b

l'analyse

la syllabification

la composition

la permutation

2

'a	'e	'i
'ba	'be	'bi

3

'ba
'be
'bi

4

'li	'la	'le
'ki	'ka	'ke
'bi	'ba	'be

l'acronyme tonale

la dérivation/composition des mots

5

-ba	-bi	'be
'ba	'bi	be-

6

'a	'ba
'aba	

Exercices de lecture des morphèmes grammaticaux

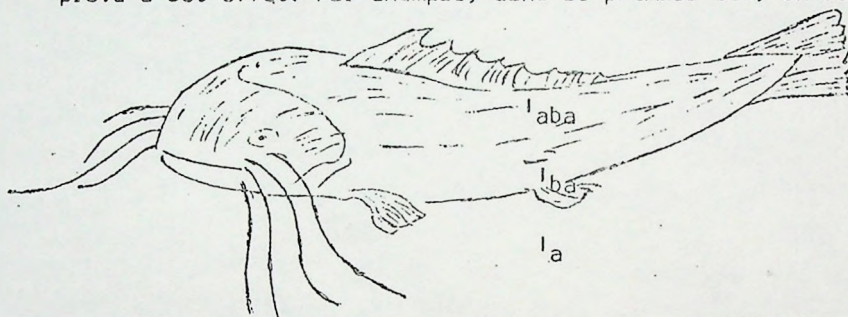
7 - Akishi 'le Shile -amu | Shile 'le Sha- -amu
 -ba -ze 'gpanu | -ba to 'saka

Exercices de lecture de textes continus

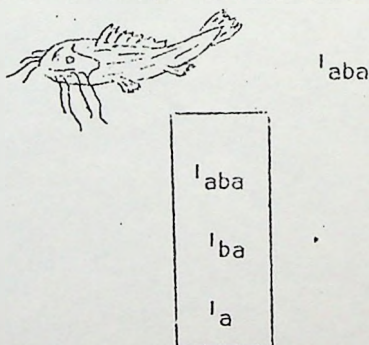
8 - Akishi 'le 'o shi -amu -ba -ze 'gpanu.
 - Akishi -fe 'aba,
 -o -ze 'o shi -shika,
 -o -fe 'ba,
 -o -fe be- o'le,
 -ba -bē -kpa',
 'kēn Shile to 'aba -ze -ba -she.

4.1.1.1. - L'exercice d'analyse

Celui-ci permet de commencer l'analyse à partir d'une unité linguistique telle le mot-clé transcrit en entier. Ensuite, l'on met l'accent sur les éléments constitutifs du mot, c'est-à-dire les syllabes. Cette procédure permet de segmenter le mot-clé jusqu'au niveau des voyelles mais non à celui des consonnes, car ces dernières sont difficiles à prononcer isolément. Il faut noter que la segmentation peut se faire à partir du mot-clé accompagnant le dessin ou alors elle peut être effectuée dans un encart prévu à cet effet. Par exemple, dans le premier cas, on obtiendra



alors que dans le second cas, on aura



Dans les exemples ci-dessus, l'exercice de syllabation utilise le mot-clé 'aba qui veut dire *mâcharon* en attié de Côte-d'Ivoire pour enseigner la lettre b. Cet exercice commence avec le mot 'aba tout entier. Ensuite l'on procède à la segmentation de la syllabe nucléaire 'ba. En dernier lieu la voyelle 'a est segmentée. Quoique le symbole enseigné ici est la consonne b l'opération de segmentation est menée jusqu'au niveau de la voyelle, car celle-ci peut être prononcée isolément, ce qui n'est pas le cas pour une consonne isolée. Toutes les langues ne se prêtent pas à ce

genre de segmentation du mot. Dans ce cas, il y a lieu d'aménager l'exercice en fonction du type de langue considérée.

4.1.1.2. - L'exercice de synthèse

Celui-ci est complémentaire de l'exercice d'analyse. Il sert à mettre l'accent sur les plus petites unités que l'on puisse isoler, au niveau du mot. Cet exercice permet d'insister sur de nouvelles combinaisons de la lettre enseignée avec d'autres lettres déjà enseignées, comme cela est indiquée dans l'encart n°2 de la leçon 4 du syllabaire attié que nous avons examiné plus haut.

'a	'e	'i
'ba	'be	'bi

Etant donné que le 'ba et le 'a de l'exercice d'analyse permet, par analogie, de construire de nouvelles combinaisons, ils sont placés dans la première colonne de l'exercice de synthèse, mais dans un ordre d'occurrence inverse de celui de l'exercice d'analyse. Autrement dit, la voyelle 'a est portée au dessus de 'ba. Sur ce modèle, les voyelles 'e et 'i entrent en combinaison avec b. Il ressort du principe d'analogie que si lecteur peut lire la consonne b dans un contexte vocalique légèrement modifié alors il doit être capable de la lire dans le contexte des voyelles déjà apprises, même si celles-ci ne sont pas toutes présentes dans l'exercice en question.

4.1.1.3. - L'exercice de comparaison

Le but de cet exercice d'*identification* ou encore de *comparaison* est de montrer que la lettre enseignée garde tout de même son *identité* malgré les variations contextuelles qu'elle peut subir. A ce niveau, les nouvelles combinaisons syllabiques sont disposées verticalement dans un encart afin que l'apprenant puisse faire plus facilement la comparaison des unes avec les autres. La leçon n°4 du syllabaire attié illustre cet étape en 3.

'ba
'be
'bi

4.1.1.4. - L'exercice de commutation

Le but de cet exercice est d'opposer la lettre enseignée à d'autres lettres déjà étudiées dans un contexte identique et d'insister ensuite sur l'enseignement de cette lettre dans cette position. Les combinaisons de l'exercice d'identification sont reprises ici mais cette fois-ci dans une disposition horizontale, tout comme dans un exercice de synthèse. De plus, on doit procéder à la commutation de ces combinaisons avec d'autres syllabes déjà apprises dans les leçons précédentes. La leçon 4 du syllabaire attié illustre ceci en 4.

'li	'la	'le		'bi	'ba	'be
'ki	'ka	'ke	ou	'li	'la	'le
'bi	'ba	'be		'ki	'ka	'ke

Le second de ces deux encarts montre que la lettre enseignée, ici le b peut apparaître en tête du cadre et non à la fin comme dans Hood et Kutsch.

4.1.1.5. - L'exercice d'opposition tonale

Cette étape n'est prise en considération que dans le cas de syllabaires relatifs aux langues à tons. En fait, il ne s'agit pas d'enseigner ici les tons. Ceci devrait être fait au niveau du pré-syllabaire (cf. le Guide pratique des tons et de l'alphabet attié de Hood et Kutsch). Cette étape consiste à donner une pratique de l'usage des tons de la langue, ainsi qu'il est indiqué en 5 de la leçon 4 du syllabaire attié.

-ba	-bi	"be
'ba	'bi	be-

4.1.1.5. - l'exercice de dérivation et/ou de composition

Il vise à la confection, à la création de mots. Il s'agit de donner au lecteur l'occasion de lire la nouvelle lettre dans des unités plus importantes. Cette pratique facilite la lecture indépendante. En tout cas, elle constitue une étape intermédiaire indispensable, dans l'acte de lire, entre les exercices de syllabation et les exercices de lecture d'un texte continu. La leçon 4 du syllabaire attié indique cela en 6.

'a	'ba
'aba	

Toutefois, dans son adaptation de la méthode Gudschinsky, Lee recommande fortement de replacer chaque dérivation et/ou composition dans un contexte phrastique, c'est-à-dire, dans une situation de communication naturelle. Ceci est mise en évidence par Lee (pp. 29-30) en utilisant le Rôglai qui est un parler vietnamien :

na sana	Awɔi sana padaɪ.	"Maman grilla le riz non préparé"
nãq tɔnãq	Awɔi tanãq vu.	"Maman prépara le riz"
no tano	Asou tano groh.	"Le chien aboya"

4.1.2. - Les exercices de la lecture des morphèmes grammaticaux

Les exercices consistent à lire une phrase type dans laquelle un morphème apparaît dans un contexte. La phrase est suivie d'une série d'autres phrases où le morphème en question apparaît dans d'autres contextes. Ceci est illustré dans l'exemple atténué aux pages 45 et 47 où le functor 'et' est enseigné :

- Akishl 'le Shile- <u>amu</u>	Shile 'le Sha- <u>-amu</u>
- ba - ze 'goanu	-ba to 'saka

4.1.2.1. - Pour apprendre la correspondance entre un morphème grammatical, connu également sous le nom de "functor" et sa représentation graphique, le lecteur doit non seulement être capable de reconnaître la forme écrite, mais il doit être averti de ce que c'est qu'un morphème ou "functor". Ceci ne veut nullement dire qu'il aura à apprendre à faire usage de ce functor, car il le sait déjà. Mais ceci veut dire qu'il est conscient qu'il en fait usage, ce dont il n'est pas très probablement averti. Dans la majorité des cas, il est avantageux de ne pas mettre en exergue le functor lui-même, mais de porter toute son attention sur des syntagmes ou des phrases dans lesquels les functors ont une occurrence normale.

4.1.2.2. - Les exercices destinés à l'apprentissage d'un nouveau morphème, quoique non identiques à ceux prévus pour l'apprentissage d'une nouvelle lettre présentent cependant des analogies fort frappantes, ainsi qu'il apparaît dans le tableau suivant :

Analyse

Pierre a mis le cahier sur la table.
 sur la table
 la table

Synthèse

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| | la table |
| | <u>sur</u> la table |
| 1. Pierre a mis le cahier | <u>sur</u> la table |
| | le banc |
| | <u>sur</u> le banc |
| 2. Jeanne a mis le crayon | <u>sur</u> le banc |
| | la chaise |
| | sur la chaise |
| 3. Il est assis | <u>sur</u> la chaise |

Comparaison La comparaison consiste à souligner le morphème sur partout où il apparaît dans les étapes d'analyse et de synthèse.

Commutation

1. Pierre a mis le cahier sous la table
2. Jeanne a mis le crayon dans son cartable
3. Il est assis près de la porte.

Contrairement à la procédure adoptée dans le syllabaire attié (cf illustration aux pages 45 et 47) où sont enseignés dans une même leçon la lettre b et le morphème 'le -amu, on peut séparer la /les leçon(s) relative(s) au(x) morphème(s) de celle(s) concernant la/les lettre(s). Si la leçon est bâtie uniquement pour l'enseignement du morphème, la présentation des différentes composantes de la leçon, à savoir l'analyse, la synthèse, la comparaison et la commutation sera légèrement différente de celle qui est requise pour une leçon relative à une lettre.

1. - L'Exercice d'analyse

A cette étape de la leçon, la phrase modèle ne doit comporter aucun mot nouveau à l'exception du morphème en question. Comme le lecteur ignore le nouveau functor la phrase sera lue à haute voix par l'enseignant. Il est bon de ne

pas isoler le functor, car en réalité ce morphème, en l'occurrence sur, n'apparaît jamais isolé. On le trouve plutôt dans le contexte sur la table où la table constitue un élément nucléaire.

2. - L'Exercice de synthèse

Cet exercice a pour but de fournir quelques exemples de l'emploi du nouveau functor dans différents contextes constituant de mots, composés de lettres précédemment étudiés. Autrement dit, mis à part le nouveau functor, cet exercice ne comporte aucun nouvel élément. Le principe de l'analogie doit être en compte ici. Ceci revient à dire que si le lecteur peut reconnaître le functor dans certains contextes, il doit être à même de le faire dans d'autres contextes.

3. - L'Exercice de comparaison

Cet exercice donne l'occasion de visualiser directement le functor soit en le soulignant soit en l'encerclant au fur et à mesure que les phrases sont lues.

4. - L'Exercice de commutation

Cet exercice fournit des phrases dans lesquelles les nouveaux functors commutent avec les functors déjà vus dans un contexte identique autant que possible. Gudschinsky affirme que sans la commutation on n'apprend rien. C'est dire l'importance de cet exercice pour l'apprentissage de nouveaux functors.

4.1.3. - Les exercices de lecture de textes continus

Ces exercices consistent (1) à faire une lecture silencieuse du texte (2) à répondre aux questions concernant le texte, (3) à retrouver dans le texte des énoncés ou phrases spécifiques, (4) enfin à lire individuellement à haute voix et/ou ensemble. Il est important de consacrer suffisamment le temps, pendant la classe, pour lire le texte car le but de la leçon est pour le lecteur de pouvoir lire.

Il est également très important de disposer de textes continus abondants afin de permettre une pratique adéquate en lecture, d'une part, de permettre au lecteur de se servir du contexte pour comprendre le texte, d'autre part. Il est tout aussi important que le texte continu soit naturel et intéressant.

4.1.3.1. - La Lecture silencieuse

L'enseignant peut introduire le texte de lecture en disant quelques mots ou en lisant le titre s'il en existe un. (Au cours de cet exercice, l'enseignant peut intervenir pour aider le lecteur qui rencontre un mot inconnu.) Insister également sur la notion de contexte peut aider le lecteur à se rappeler qu'il doit tenir compte de celui-ci et de ses connaissances antérieures lorsqu'il aborde de nouveaux mots formés de lettres déjà vues.

4.1.3.2. - Les questions sur le texte

La lecture silencieuse doit être suivie d'une période de questions sur le texte, afin de vérifier le degré de compréhension des lecteurs. Il faut éviter les questions qui appellent des réponses du type oui ou non, car, dans ce genre de réponse la part de devinette est considérable. Le lecteur doit être capable de trouver la réponse précise dans le texte. Aussi convient-il que les questions concernant le texte lu et non les connaissances générales du lecteur. Ceci veut dire que les questions ne doivent pas être si générales que le lecteur peut y répondre même sans avoir lu le texte. Autrement dit, les questions doivent être spécifiques, c'est-à-dire se rapporter au contenu du texte.

4.1.3.3. - Les passages du texte et leur lecture à haute voix

Il est important pour les lecteurs de rechercher dans le texte des énoncés ou des phrases et de les lire à haute voix. La lecture peut être individuelle ou collective. Une telle pratique favorise la compréhension et l'aisance en lecture. C'est une bonne chose si ces phrases contiennent le mot-clé, le mot dérivé ou composé, le nouveau functor. La lecture à haute voix donne également l'occasion de pratiquer l'intonation correcte, car souvent une intonation incorrecte est l'indice que le lecteur ne comprend pas ce qu'il lit.

4.2. - L'ECRIURE

Cette partie de la leçon sur l'écriture traite de l'exercice d'écriture ou formation des lettres, de l'orthographe et de la composition.

4.2.1. - L'exercice d'écriture.

Le but de cet exercice est d'enseigner aux apprenants tous les mouvements de main qu'il faut exécuter pour former les lettres par eux-mêmes. Il s'agit avant tout de faire prendre conscience à l'apprenant de la fonction de la lettre qu'il apprend à former. Pour ce faire l'enseignant peut écrire la lettre au tableau et demander aux apprenants d'écouter ou de citer des mots contenant cette lettre. Mais encore une fois l'essentiel de cet exercice est l'apprentissage des mouvements de main pour la formation des lettres. L'apprentissage procède de la manière suivante :

- 1) dessiner la lettre dans l'air par un mouvement de bras
- 2) exécuter l'opération en 1 sur une table avec un doigt
- 3) enfin utiliser un crayon ou une craie pour exécuter le N°2

Ce type d'apprentissage développe le sens de la direction et permet des mouvements plus raffinés lorsque l'apprenant commence à travailler sur du papier.

4.2.2. - L'exercice d'orthographe

Cet exercice vise à développer chez l'apprenant une aptitude telle qu'il puisse écrire et orthographier des mots que d'autres personnes pourront lire. En effet, l'orthographe est essentielle à la communication écrite. Pour les langues sans tradition écrite qui n'ont pas encore été standardisées ou qui présentent des variantes dialectales, il est essentiel que soit acceptée plus d'une orthographe pour rendre compte des différentes dialectales ou des différents niveaux de la langue.

La dictée de mots, d'énoncés ou de phrases a été l'approche utilisée jusqu'à ce jour pour enseigner l'orthographe d'une langue. La dictée qui suit une leçon doit contenir la nouvelle lettre en plus de celles déjà vues.

4.2.3. - L'exercice de composition

Cet exercice est destiné à mettre l'apprenant en mesure de faire usage de ce qu'il a appris en écriture et en orthographe dans la rédaction de ce qu'il veut dire et que lui-même et d'autres personnes pourront lire. La composition est à la leçon de production ce que la compréhension est à la leçon de lecture. Une formation correcte des lettres et une orthographe correcte sont indispensables à la compréhension mais il n'y a pas lieu d'y insister en début de formation, car la trop grande insistance dans ce domaine peut empêcher l'apprenant d'apprendre à communiquer par l'écrit.

Chaque leçon d'écriture doit comporter un passage que l'écrivain veut communiquer et une personne qui lit ce qui a été écrit.

4.3. - CONCLUSION

En guise de conclusion à cette méthode de Gudschinsky, voici deux leçons-types bâties en tiembara. La première est un exemple d'une leçon uniquement consacrée à l'enseignement du morphème grammatical má "dans". La seconde concerne une leçon de lecture de la lettre w. Cette dernière est suivie d'une série d'instruction destinées à l'enseignant.

Un exemple d'une leçon de morphème grammatical en Tiembara

1) L'enseignement du functor má "dans"

a) La phrase modèle et l'analyse

Karitya à kári	kàʔa má	Karitya ira <u>au</u> village
	kàʔa <u>má</u>	<u>au</u> village
	kàʔa	village

b) La synthèse

	kàʔa	village
	kàʔa <u>má</u>	<u>au</u> village
Karitya à kári	kàʔa <u>má</u>	Karitya ira <u>au</u> village
	seʔe	champ
	seʔe <u>má</u>	<u>au</u> champ
Karitya à kári	seʔe <u>má</u>	Karitya ira <u>au</u> champ
	kpaʔa	la maison
	kpaʔa <u>má</u>	<u>à</u> la maison
Ali à kari	kpaʔa <u>má</u>	Ali ira à la maison

c) La comparaison - Cette étape consiste à souligner le functor dans les deux exercices précédents.

d) La commutation

Ali à yige sègi <u>ni</u>	Ali sortira <u>du</u> champ
Ali à fála sógi <u>ni</u>	Ali ira faire de la culture <u>au</u> champ

Ali à fála ní tégí ní . Ali ira cultiver le champ avec une dot.

Ali à sòlò sègi ná . Ali marchera le long du champ .

- 2) La lecture d'un texte constitué de phrases contenant ce functor
- 3) La révision d'autres functors des leçons précédentes.
- 4) L'Ecriture - Puisque le nouveau functor ne contient pas nécessairement une nouvelle lettre, on peut se contenter d'enseigner ici une marque de ponctuation ou l'apprenant peut rédiger un petit texte sur la base de ses connaissances antérieures.

Un exemple d'une leçon de lecture en Tiembara

w
W

wàbiga

1. L'Analyse

wàbiga
wa
a

2. La Synthèse

a	e	o
wa	we	wo

3. La comparaison

wa
we
wo

4. La commutation

wa	we	wo
ya	ye	yo
la	le	lo

5. L'exercice tonal

wà	wè	wò
wá	wé	wó

6. La dérivation/composition des mots

wa	wa
wàbiga	wàbigi
wa	wa
warà	wàrl

'le serpent' wàbigi ñ dyée weelè ni.

'les feuilles' 'le serpent est entré dans le trou'.

'défini' 'indéfini'

7) L'enseignement du consonne w- :

a) Ecoute du son w.

- L'Enseignant prononce plusieurs mots ayant un w et les apprenants écoutent le son : wi, wéle, wo, wòlo.
- discussion de la formation du son w.

b) Enseignement du mot-clé, wàbiga.

- L'enseignant identifie le dessin en disant en tiembara : ceci est un serpent. Les apprenants répètent après lui. L'enseignant identifie le mot clé en disant en tiembara : ce mot dit "serpent". Les apprenants répètent 'wàbiga'.
- l'enseignant leur demande où trouver le mot wàbiga ailleurs dans la leçon.
- l'enseignant écrit au tableau le nouveau mot-clé wàbiga assortis d'autres mots-clés pour réaliser des oppositions. Les apprenants lisent ces oppositions monématiques.

c) Enseignement d'exercices de syllabation.

2) La lecture du texte :

Ali gá soro í

Ali ní Karitya ò kàrí ségi má. Warà sá?a
í yàà Ali ségi ní. Ali í wélo waraa láara ní.
Wàbiga í yàà wárí láara ní. Ali gá soro í,
à wí Karitya pye : wo kárí kólo kólo, wàbiga
í yàà wárí láara ní. A Karitya wí pye :
Wòlo a gí ya?a lé wíí ? A Ali wí pye :
Een, wo kárí :

Traduction

ALI N'EST PAS COURAGEUX

Ali et Karita sont allés au champ . Il y a quantité d'herbe dans le champ de Ali. Ali regarde dans le sous-bois. Il y a un serpent. Ali n'est pas courageux. Alors dit à Karitya : "Partons vite, vite ! Il y a un serpent dans le sous-bois." Karitya lui dit :
"Est-ce que nous allons le laisser ?" Ali lui répond :
"Oui ! Partons !"

a) les apprenants lisent silencieusement le texte Ali gá soro í

b) l'enseignant pose des questions sur ce texte

1. Où Ali et Karitya sont-ils allés ?
2. Qu'est-ce qu'ils ont trouvé dans le sous-bois ?
3. Qu'est-ce que Ali suggère à Karitya ?
4. Qu'est-ce que Karitya répond.
5. Qu'est-ce que Karitya et Ali vont faire ?

c) L'enseignant fait rechercher des énoncés ou phrases spécifiques dans le texte et les fait lire à haute voix.

- Il y a quantité d'herbe
- Il y a un serpent
- Il y a un serpent dans le sous-bois
- Lisez ce que Ali dit.
- Lisez ce que Karitya répond.

3) Révision

a) Réviser le nouveau mot-clé

b) Réviser tout ce qui a pu constituer une difficulté quelconque dans les leçons précédentes.

4) Ecriture

a) l'enseignant écrit w sur le tableau

- Il révise d'autres mots avec un W : wi, wo etc.

- Il explique comment est formé la lettre w tout en le dessinant au tabl

b) Les apprenants dessinent w dans l'air .

c) Ensuite ils l'écrivent sur leur table avec le doigt.

d) Les apprenants écrivent w sur leur papier (ou ardoise).

e) Ils écrivent des mots dictés qui contiennent w .

wàbiga

wi

wo

f) Ils écrivent ensuite une phrase dictée qui contient w .

Wàbiga

i

yaà

wári

leara

ni .

g) Ils écrivent quelques phrases de leur propre crue.